



2

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÈBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de Sayerne.

Le Département de Justice et Police
déclare

que le présent registre renferme deux cents pages.

Lausanne le 2 novembre 1888.




pr. Le Département
Le Secrétaire,
A. Jasse

Ce Volume fait suite à un Volume précédent dont les inscriptions
vont du N° 1 de l'année 1876 (1876) au N° 29 de l'année 1888. —
Ce que nous certifions.

L'officier de l'état civil de l'arrondissement de Sayenne

Ls. Mathias. Ropin



Sayenne le 1^{er} Décembre 1888.



N° 30

Willommet Brossy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six Décembre* mil huit cent quatre-vingt-
huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Willommet Emile*, *journalier*
de *Payerne* domicilié à *Payerne*
célibataire

né à *Payerne* le *vingt quatre Février* mil huit cent *soixante sept*
fils de *Willommet Daniel*, *journalier*
et de *Rosalie Louise Gutmuecht* à *Payerne*

2° *Brossy Lina Joséphine*
de *Payerne* domiciliée à *Payerne*
célibataire

née à *Lehallsens* le *treize Décembre* mil huit cent *soixante six*
fille de *défunte Rose Adèle Brossy*
et de _____

Les publications ont eu lieu à *vingt sept Octobre* mil huit cent
quatre-vingt huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Payerne.*

Communiqué :

Signatures des époux :

Willommet Emile
Willommet Lina

Signatures des témoins :

Willommet Frédéric
François Jaquier

L'officier de l'état civil :

S. Joaquin Rapin

N° 31

Bieri - Siechti

Nom et profession de l'époux :

1° Bieri Ulrich, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Schanquan (Berne) domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Gidern (Wacheldorn) le treize août - mil huit cent soixante

Noms, profession et

fils de Bénédicht Bieri laitier à Niedermuhlen

domicile des parents :

et de défunte Rosine née Wenger

Nom et profession de l'épouse :

2° Siechti Caroline

Lieu d'origine et de domicile :

de Sandiswil (Berne) domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Ueberstorf (Hibourg) le quatorze mai mil huit cent soixante trois

Noms, profession et

fille de défunt Nicolas Siechti

domicile des parents :

et de Rosine née Tronchon à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Schanquan, Payerne et Biglen le dix sept novembre mil huit cent quatre vingt huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
publications de mariage à Schanquan
Payerne et Biglen.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Schanquan et de Biglen.

Signatures des époux :

Ulrich Bieri
Caroline Bieri

Signatures des témoins :

Julien Gross.
Bernard Anfliger
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J. J.
L'officier de l'état civil

N° 32
Träbert - Buache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Träbert Charles Auguste, teinturier _____
de Hönigsbruck (royaume de Saxe) - domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Hönigsbruck le vingt huit novembre mil huit cent cinquante six _____
fils des défunts Jean Frédéric Träbert _____
et de Amélie Auguste Wilhelmine née Bielitz _____

2° Buache Marie Fanny, tailleurse _____
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le cinq mai _____ mil huit cent cinquante neuf _____
fille des défunts Jacques Daniel Buache _____
et de Scannelle Rapin _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix sept et à Hönigsbruck du dix neuf au trente novembre mil huit cent quatre vingt huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Extraits de naissance des époux, publication de mariage à Payerne, permis de célébration délivré par le Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :
August Träbert
Fanny Träbert

Signatures des témoins :
Charles-Joachim Tomini
H. Cronse

L'officier de l'état civil :
Sp. Joaëcher Rapin

N^o 33.

Savary - Waridel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Savary Henri, domestique de Campagne _____
de Payerne _____ domicilié à Pralins _____
célibataire _____

né à Payerne le dix sept Juin _____ mil huit cent soixante cinq _____

fils de Savary Abram Samuel _____

et de Jeanne Louise nie Hay agriculteurs à Payerne _____

2^o Waridel Eugénie Nancy, couturière _____

de Pralins _____ domiciliée à Pralins _____

célibataire _____

née à Pralins le sept Avril _____ mil huit cent soixante quatre

fille de Waridel Louis Felix _____

et de Gusenne Louise nie Pahud, agriculteurs à Pralins

Les publications ont eu lieu à Payerne et Pralins le premier
Décembre mil huit cent quatre vingt huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Mollondins.

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Mollondins.

Signatures des époux :

Henri Savary

Nancy Savary

Signatures des témoins :

Auguste Corderoy

H. Savary

tous deux
à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Joseph Rapin

N°

Aujourd'hui Le N° 33 de la page 4 ci-devant est ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
celui de la dernière — ~~par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:~~

Nom et profession de l'époux :

1° inscription faite dans l'année 1888. Ses deux doubles du
+ présent registre sont conformes. domiciliés à ce que nous certifions.

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Payerne le 31 Décembre 1888

L'officier de l'état civil de Payerne

Lieu et date de la naissance :

~~né à~~

St-Jacques Repin mil huit cent

Noms, profession et

~~filles de~~

domicile des parents :

~~et de~~

Nom et profession de l'épouse :

Un double a été remis le 3 Janvier 1889 à l'autorité
+ cantonale en exécution de l'article domiciliés à 2 de la Loi.

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

L'officier de l'état civil de Payerne

St-Jacques Repin

Lieu et date de la naissance :

~~née à~~

Payerne le 3 Janvier 1889. mil huit cent

Noms, profession et

~~filles de~~

domicile des parents :

~~et de~~

Date des publications :

~~Les publications ont eu lieu à~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1.

Doudin - Rapin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Doudin Frédéric, journalier _____de Payerne _____ domicilié à Payerne _____Célibataire _____né à Payerne le vingt août _____ mil huit cent cinquante neuf -fils de défunt Frédéric Doudin _____et de Susanne Jachey domiciliée à Payerne _____2° Rapin Eugénie _____de Corcelles près Payerne _____ domiciliée à Cully _____Célibataire _____née à Corcelles le trente Septembre _____ mil huit cent soixante un _____fille de Rapin Jacques Louis, agriculteur _____et de Louise née Sin domiciliés à Corcelles. _____Les publications ont eu lieu à Payerne, Corcelles et Cully le neuf
Février mil huit cent quatre vingt neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des deux
époux, publications de mariage à
Payerne, Corcelles et CullyCommuniqué : aux officiers de l'état
civil de Corcelles et Cully.

Signatures des époux :

Doudin FrédéricEugénie Doudin

Signatures des témoins :

Charles DurusselHorace de Paultous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Joachin Rapin

N° 2.
Fague. Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fague Fritz, agriculteur _____

de Frey _____ domicilié à Strablos sur Payeme

célibataire _____

né à Payeme le deux Décembre — mil huit cent quarante huit —

fils des défunts Jean Jacques Fague _____

et de Louise Elisabeth Schwetfiger _____

2° Maillard Augustine Louise _____

de Chesalles sur Oron _____ domiciliée à Payeme _____

célibataire _____

née à Triboung le dix Janvier — mil huit cent soixante trois —

fille de défunt Jules François Maillard _____

et de Julie Louise Vuilomet domiciliée à Payeme _____

Les publications ont eu lieu à Payeme et Chesalles le deux et à Frey le trois Février mil huit cent quatre vingt neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Frey Payeme et Chesalles.

Signatures des époux :

Fritz Fague
Augustine Maillard

Signatures des témoins :

Charles Matther à Payeme
Tomini Jules à Payeme

L'officier de l'état civil :

J. Jeaner. Rapin

B. 1. 4. 83

N° 3

Jennet Aubert

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Jennet Luc Auguste, cigareur _____

de Foucine le Haut (Départ. du Jura, France) — domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Estavayer le Lac le douze Juillet — mil huit cent soixante cinq —

fils de Jennet Marie Victor, boiseleur _____

et de Marie Eugénie née Brasey, à Payerne, _____

2^o Aubert Emma, tailleur _____

de Savagnier (Vernand) — domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Chaumont née Enges le vingt Septembre — mil huit cent soixante trois —

fille de défunt Justin Aubert _____

et de Marianne née Henry domiciliée à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Savagnier le sept à Payerne le neuf
et à Foucine le Haut le les dix et dix sept jours mil huit
cent quatre vingt neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux, publications
de mariage à Savagnier, Payerne et
Foucine le Haut et permis de célébration
délivré par le Département de Justice
et Police. _____

Communiqué: à la Chancellerie d'Etat
et à l'officier de l'état civil de Savagnier

Signatures des époux:

Luc Jennet
Emma Jennet

Signatures des témoins:

Schiffere à Payerne
Ryser François à Payerne

L'officier de l'état civil:

S. Joannet Rapin

N° 4
 Lomini - Doudin

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui onze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Lomini Henri Jacques, charcutier _____
 de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Payerne le vingt sept josi — mil huit cent soixante un

Noms, profession et

fils de Lomini Benjamin, charcutier _____

domicile des parents :

et de Louise Julie Charlotte née Willommet à Payerne _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Doudin Flore Emma _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Yverville le huit Janvier mil huit cent soixante un —

Noms, profession et

fille de Doudin Samuel Daniel, tailleur _____

domicile des parents :

et de défunte Emilie née Loner _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt trois josi mil huit cent quatre vingt neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publication de mariage à Payerne.

Communiqué :

Signatures des époux :

Henri Lomini

Emma Lomini

Signatures des témoins :

Léon Lomini Lomini
 Savary Henri De Loois
 tous deux domiciliés à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. J. Repin

N^o 5
Savary - Gomini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Savary Fritz Louis, agriculteur _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

celibataire _____

né à Payerne le trois mars _____ mil huit cent cinquante quatre _____

fils de Savary Jacques Louis, agriculteur _____

et de Célestine Jeanette nie Bossy à Payerne _____

2^o Gomini Henriette Marie _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

celibataire _____

née à Payerne le treize Janvier _____ mil huit cent soixante six _____

fille de Gomini Frédéric, agriculteur _____

et de Marie Jeanette nie Savary, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le trente mars mil huit cent quatre vingt neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissance des époux et publication de mariage à Payerne

Communiqué :

Signatures des époux :

Fritz Savary

Henriette Savary

Signatures des témoins :

M. Crousse à Payerne

Frid. Gomini Gomini à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J. J. J.

N° 6
 Jourdan-Wattinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jourdan Wilhelm Christian, cigareur, originaire _____

de Calw (district de la Forêt Noire, Wurtemberg) - domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Calw le vingt neuf Septembre - mil huit cent soixante deux -

fils de Jourdan Wilhelm, cigareur à Calw, _____

et de défunte Marie Catherine née Linkenheil _____

2° Wattinger Amélie Louise, cigareuse _____

de Hüttweilen (Thurgovie) - domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Schaffhouse le six Janvier - mil huit cent septante _____

fille de Wattinger Conrad, tailleur de pierres à Alschwil (Bâle) _____

et de défunte Marie Louise née Widmer _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le seize, à Hüttweilen le vingt
 jours et à Calw du treize jours au trois avril mil huit
 cent quatre vingt neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
 publication de mariage à Payerne
 et Hüttweilen et permis de célébration
 du mariage délivré par le département
 de Justice et Police.

Communiqué : à l'officier de l'état
 civil de Hüttweilen et à la Chancellerie
 d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Wilhelm Jourdan
 Luise Jourdan

Signatures des témoins :

Th. L. Korfeld, prof. à Payerne
 E. Körtz, à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Späumer Rejm

N° 2

Rosselet - Christ

Delédevant née Dessanges
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rosselet-Christ Louis César horloger _____

des Bayards (Vencenêtel) _____ domicilié à Payerne _____

veuf de Louise Pauline Rosselet-Christ née Pierre Humbert de le vingt quatre
ans mil huit cent quatre vingt trois. _____

né le dix avril _____ mil huit cent quarante quatre

fils des défunts Charles Henri Rosselet-Christ _____

et de Sophie Adèle Rosselet-Dessons. _____

2° Delédevant née Dessange Julie _____

de Bettens _____ domiciliée à Payerne _____

divorcée d'avec Jean Louis François Delédevant de le dix sept avril mil
huit cent huitante cinq _____

née à Frey le premier septembre — mil huit cent quarante un —

fille des défunts Jacques Daniel Dessange _____

et de Marie née Viret _____

Les publications ont eu lieu aux Bayards le cinq, à Bettens et Payerne
le six avril mil huit cent quatre vingt neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux, acte de décès de
Louise Pauline Rosselet née Pierre Humbert,
acte de divorce des époux Delédevant-Dessange,
publications de mariage aux Bayards,
à Bettens et Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil
des Bayards et de Bettens à Bettens.

Signatures des époux :

César Rosselet
Julie Rosselet

Signatures des témoins :

Homi. Guet. Toudou à Payerne
Charles Kupfer à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Jeanne Lepin

N^o 8

*Ney et Chevalley née
Brache*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Ney Bist Jean Louis, tailleur d'habits* _____

de *Payerne* _____ domicilié à *Payerne* _____

*veuf de Marianne Madeleine Ney née Willommet dès le neuf mars
mil huit cent huitante sept* _____

né à *Payerne le trois Décembre* _____ mil huit cent *trente trois* _____

fil des *défunts Louis François Ney* _____

et de *Marie Salomé née Payer* _____

2^o *Chevalley née Brache Marianne* _____

de *Champtanroz* _____ domiciliée à *Payerne* _____

*veuve de Frédéric Chevalley dès le dix neuf Octobre mil huit cent
septante trois.* _____

née à *Corcelles le vingt Décembre* _____ mil huit cent *vingt quatre* _____

fille des *défunts Daniel Samuel Brache* _____

et de *Genevieve née Perrin* _____

Les publications ont eu lieu à *Payerne le treize et à Champtanroz
le quatorze avril mil huit cent quatre vingt neuf.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux, actes de
décès de Marianne Madeleine Ney née
Willommet et de Frédéric Chevalley,
et publications de mariage à Payerne
et Champtanroz.*

Communiqué : à l'officier de l'état civil
de Combremont le Grand.

Signatures des époux :

Louis Ney

Marianne Brache

Signatures des témoins :

Henri Givet. Bourdin

Ferd. Jomini Jomini
tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

D. Joaquin Rapin

N^o 9

Savary-Hubler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf joi _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Savary Henri, agriculteur _____

de Payerne _____ domicilié à Vers-chez-Perin, près Payerne

célibataire _____

né à Vers-chez-Perin le deux Janvier _____ mil huit cent cinquante quatre

fils de Savary Daniel, agriculteur _____

et de Suzanne-Louise née Rey, domiciliés Vers-chez-Perin _____

2^o Hubler Lina Elise _____

de Bätterkinden (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Payerne le vingt-neuf Mars _____ mil huit cent soixante huit

fille des défunts Frédéric Hubler _____

et de Marie-Louise Sophie Perin _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le treize et à Bätterkinden
le quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et
publications de mariage à Payerne
et Bätterkinden. _____

Communiqué : à l'officier de l'état civil
de Bätterkinden. _____

Signatures des époux :

Henri Savary
Elise Savary

Signatures des témoins :

Alph. P. P. P.

Henri Brons

[Signature]

L'officier de l'état civil :

L. Joacher Rapin

N° 10
Key - Donner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix *voai* _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Key Frédéric Henri, agriculteur* _____

de *Payerne* _____ domicilié à *Etrablor rière Payerne*

célibataire _____

né à *Etrablor le cinq septembre* — mil huit cent *soixante* _____

fils de *Key Frédéric, agriculteur* _____

et de *Julie Rosalie née Vioget, domiciliés à Etrablor* _____

2° *Donner Elise* _____

de *Yvonand* _____ domiciliée à *Etrablor rière Payerne*

célibataire _____

née à *Etrablor le dix septembre* — mil huit cent *soixante* _____

fille de *defunt Fritz Donner* _____

et de *Marianne Wyss, domiciliée à Etrablor* _____

Les publications ont eu lieu à *Payerne et Yvonand le treize avril*
mil huit cent quatre-vingt neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Payerne et Yvonand.

Communiqué : à l'officier de l'état civil d'*Yvonand*

Signatures des époux :

Henri Key
Elise Key

Signatures des témoins :

Fritz Donner
Frédéric Key

L'officier de l'état civil :

L. Jeanher Rapin

N° 11.

Wiesel. Simond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le quatorze Novembre mil huit cent quatre vingt onze par le Tribunal civil du district de Payerne le mariage ci contre des époux Wiesel. Simond, a été dissous par le divorce. Inséré le onze Février mil huit cent quatre vingt douze par ordre du Département de Justice et Police.

L'officier de l'état civil
S. Maxner Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police

Restants ensemble

Aujourd'hui vingt sept joi _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wiesel Henri Louis, mécanicien _____de Chardonnay (district de Morges) _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Tugelles le trois août _____ mil huit cent soixante sept _____fils de défunt Jean Wiesel _____et de Louise Elise née Gander domiciliée à Tugelles _____2° Simond Julie _____de Valleyres sous Montagny et Sainte Croix — domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Grandson le dix huit Septembre mil huit cent septante un _____fille de défunt François Jules Simond _____et de Elmire Elise née Bugnon domiciliée à Payerne _____Les publications ont eu lieu à S^{te} Croix le huit, à Chardonnay, Valleyres et Payerne le onze joi mil huit cent quatre vingt neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Autorisation de la mère et du tuteur de Julie née Simond. —

Publications de mariage à Chardonnay, Valleyres, S^{te} Croix et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Villars sous Yens, Montagny et S^{te} Croix.

Signatures des époux :

Henri WieselJulie Wiesel

Signatures des témoins :

Auguste CordeyH. Grone (tous deux à Payerne)S. Maxner Rapin

L'officier de l'état civil :

S. Maxner Rapin

N° 12

Häberli-Höhli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Häberli Samuel, agriculteur _____
de Münchenbüschée _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Fühleberg le seize Octobre _____ mil huit cent soixante quatre
fils de Häberli Nicolas, agriculteur à Payerne _____
et de Madeleine née Remund _____

2° Höhli Marie Rosine _____
de Hallnach _____ domiciliée à Werdt _____
célibataire _____

née à Werdt le vingt quatre Février _____ mil huit cent soixante huit
fille de Höhli Rudolf _____
et de Rosine née Bangerter _____

Les publications ont eu lieu à Hoppelen le premier, à Hallnach et _____
Münchenbüschée le quatre et à Payerne le huit Juin mil
huit cent quatre vingt neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et
publications de mariage à Münchenbüsch-
ée, Hallnach, Hoppelen et
Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Münchenbüschée, Hallnach
et Hoppelen.

Signatures des époux :

S. Häberli
Rosina Häberli

Signatures des témoins :

St. Crona à Payerne
Frid. Tomini
à Payerne.

L'officier de l'état civil :

Sp. Joaquin. Rapin

N° 13

Grossklaüs-Locher

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Grossklaüs Gustave Rodolphe Théodore, cigareur, originaire de Belgard (Poméranie, Prusse) _____ domicilié à Seyrue _____
 célibataire _____

né à Belgard le vingt deux décembre _____ mil huit cent cinquante huit _____
 fils de Grossklaüs Jean Frédéric Guillaume, agriculteur _____
 et de Ernestine Gutzke, domiciliée à Belgard _____

2° Locher Anna Marie, cigareuse _____
 de Hesle (Berne) _____ domiciliée à Seyrue _____
 célibataire _____

née à Ruessein le treize Juillet _____ mil huit cent cinquante neuf _____
 fille des défunts Andreas Locher _____
 et de Elisabeth Hofer _____

Les publications ont eu lieu à Seyrue le six à Hesle le huit avril et à Belgard du dix au vingt quatre avril mil huit cent quatre vingt neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Hesle et Seyrue, et permis de célébration du mariage délivré par le Département de Justice et Police en date du 24 Juin 1889.

Communiqué: à la Chancellerie d'Etat à Sensenne et à l'officier de l'état civil de Hesle.

Signatures des époux:

Gustave Rodolphe Théodore Grossklaüs
Anna Marie Grossklaüs

Signatures des témoins:

Jacob Ryffel, à Seyrue
S. Schripbach, à Seyrue.

L'officier de l'état civil:

L. Jaucher Seyrue

N° 14

Baud-Estoppey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baud Henri Louis, receveur au chemin de fer -
de Apples _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Tolochenaz le premier novembre mil huit cent soixante six _____
fils de Baud Henri Louis, directeur de la Colonie de Payerne -
et de défunte Sophie née Despland _____

2° Estoppey Louise Emma Françoise _____
de Granges _____ domiciliée à Orbe _____
célibataire _____

née à Orbe le seize Janvier _____ mil huit cent soixante-neuf _____
fille de défunct Louis Emmanuel Estoppey _____
et de Elise Adèle née Rod à Orbe _____

Les publications ont eu lieu à Orbe et Payerne le huit et à Apples
et Granges le neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux,
et publications de mariage à
Apples, Payerne, Granges et
Orbe _____

Communiqué : aux officiers de l'état
civil d'Apples, de Granges et d'Orbe.

Signatures des époux :

H. Baud

Louise Baud.

Signatures des témoins :

Nicot à Payerne

Dupuis à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Joaëcher Rapin

N° 15

Augsburger - Rod

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix neuf Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Augsburger Charles, agriculteur _____de Chavannes sur Mondon _____ domicilié à Villers le Comte _____célibataire _____né à Mondon le vingt trois Août - mil huit cent soixante huit -fils de Jean Emmanuel Augsburger, agriculteur _____et de Françoise née Favre à Villers le Comte _____2° Rod Elise, couturière _____de Ropraz, Corcelles le Forat et Jézières _____ domiciliée à Villers le Comte _____célibataire _____née à Ropraz le vingt six Janvier - mil huit cent soixante huit -fille de feu Samuel Rod _____et de Jeanne Marie née Bulloz, à Villers le Comte _____Les publications ont eu lieu à Villers le Comte, Chavannes et Jézières levingt deux et à Ropraz et Corcelles le vingt trois Juin mil huit
cent quatre vingt neuf.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'officier de l'état civil
de Senzgy à Nevez

Signatures des époux:

Augsburger Charles
Augsburger Elise

Signatures des témoins:

F. Jomini Jomin, à Bayane
André Comte Boul
à Bayane

L'officier de l'état civil:

S. Mathier RapinCommuniqué: aux officiers de l'état
civil de Mondon, Mézières, Corcelles le
Forat et Senzgy.

Par décision du Conseil d'état
du Canton de Vaud en date du
8 Octobre 1906, l'acte de mariage
ci. contre Augsburger. Rod, doit
être rectifié en ce sens qu'à la
Commune de Chavannes lieu
d'origine de l'époux doit être
ajoutée celle de Worb. (Berne)
Inséré le treize Octobre mil neuf
cent six par ordre du Département.

L'officier de l'état civil
S. Mathier Rapin

Communiqué au Département de Justice
et Police à Lausanne et aux officiers
de l'état civil de Worb et Mondon

N° 16

Ney. parti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Août _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ney César Frederic, journalier _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Payerne le dix huit Août mil huit cent soixante deux

fils de Ney Francois Frederic, journalier _____

et de Jenny Hermann, domiciliés à Payerne _____

2° parti Mina _____

de Syss (Berne) _____ domiciliée à Bussy (Fribourg) _____

célibataire _____

née à Syss le vingt Juin _____ mil huit cent Septante _____

fille de parti Frederic, agriculteur _____

et de Anna Marie née parti, domiciliés à Bussy. _____

Les publications ont eu lieu à Payerne et Syss le vingt sept et à Bussy le vingt huit Juillet mil huit cent quatre vingt neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissance des époux et autorisation du père de l'épouse mineure.

Signatures des époux :

César Ney

Mina Ney.

Signatures des témoins :

Louis Willommet à Payerne

M. Piesse à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Jaquier. Rapin

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Syss et Bussy.

N^o 17
 Beyeler-Cherbuin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt Août _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Beyeler Fritz, journalier _____

de Guggisberg (Berne) _____

domicilié à Sayerne _____

célibataire _____

né aux Ponts de partel le onze avril mil huit cent soixante cinq _____

fil des défunts Christ Beyeler _____

et de Adèle Cécile Scamin _____

2^o Cherbuin Elise _____

de Sayerne _____

domiciliée à Sayerne _____

célibataire _____

née à Sayerne le quatre Février mil huit cent soixante huit _____

filles de Cherbuin Rosine yvarianne, domiciliée à Sayerne _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Guggisberg le deux et à Sayerne le trois Août mil huit cent huitante neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des
 époux et publications de mariage
 à Guggisberg et Sayerne

Communiqué: à l'officier de l'état
 civil de Guggisberg.

Signatures des époux:

Beyeler Friedrich
Elise Beyeler

Signatures des témoins:

M. Lichten à Sayerne
Alphonse Müller à Sayerne

L'officier de l'état civil:

L. Joanner Rajm

N° 18

Ochsenbein Doudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Août _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ochsenbein Gottlieb, cocher _____

de Steffisburg (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Grundmatt le vingt trois Janvier mil huit cent cinquante neuf _____

fils de Ochsenbein Jacob _____

et de défunte Anne Marie Graf _____

2° Doudin Emilie marienne, tailleur _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Payerne le vingt cinq Juillet mil huit cent soixante six _____

fille des défunts Doudin Daniel Louis Rodolphe _____

et de marienne Françoise ne Roulet _____

Les publications ont eu lieu à Steffisburg et Payerne le vingt sept
Juillet mil huit cent quatre vingt neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à Steffisburg
et Payerne _____

Communiqué : à l'officier de l'état

Civil de Steffisburg _____

Signatures des époux :

Gottlieb Ochsenbein

Emilie Ochsenbein

Signatures des témoins :

Edouard Jany à Payerne

J. S. Lator Jid à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Joanner Repin

N° 19

Dillommet - Arm

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dillommet Henri Louis, agriculteur _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Payerne le quatorze Janvier - mil huit cent cinquante deux -

fils de défunt Jacques Isaac Dillommet _____

et de Louise née Bossi, domiciliée à Payerne _____

2° Arm Elisa Anna Marie _____

de Langnan (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Moirbleberg le onze Septembre - mil huit cent soixante un -

fille de Elisabeth Arm, domiciliée à Buchillon _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Payerne et Langnan le dix -

Août mil huit cent quatre vingt neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Payerne et Buchillon.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Langnan.

Signatures des époux :

Henri Dillommet pour Jacques
Elisabeth Dillommet

Signatures des témoins :

G. Savary à Payerne
F. Jomini à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Joannes Rapin

N° 20
 Plumettaz Christen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre — mil huit cent quatre-vingt-neuf — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Plumettaz Henri, menuisier
 de Payerne — domicilié à Payerne
 célibataire.

né à Payerne le seize Juillet — mil huit cent cinquante cinq
 fils de défunt Plumettaz Abram Philippe Samuel —
 et de Louise née Doudin, à Payerne —
 2° Christen Rosa Biatix
 de Dürrenroth (Berne) — domiciliée à Payerne
 célibataire

née à Corcelles le quatre Mars mil huit cent soixante quatre
 fille de Christen Benoit tisserand —
 et de Marie Joséphine née Perriard à Payerne —
 Les publications ont eu lieu à Dürrenroth le seize et à Payerne
 le dix sept Aout mil huit cent quatrevingt neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
 et publications de mariage à
 Payerne et Dürrenroth

Signatures des époux :

Henri Plumettaz
 Rosa Plumettaz

Signatures des témoins :

Louis Nostal à Payerne
 Daniel Hermann à Payerne

Communiqué : à l'officier de l'état
 civil de Dürrenroth.

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Rapin

N° 21

Duvoisin - Quany

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Septembre — mil huit cent quatre-vingt-neuf — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Duvoisin Charles Frédéric Edouard, agriculteur de Champagne et Fontanegier — domicilié à Payerne — divorcé d'avec Elise Marie née Laurin dès le sept Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf —

né à Payerne le onze Février — mil huit cent soixante deux — fils de défunt Henri Duvoisin —

et de Julie née Schwertfeger à Payerne —

2° Quany Marie Susette de Chevroux — domiciliée à Payerne — célibataire —

née à Chevroux le treize Juillet — mil huit cent soixante quatre — fille de Quany Louis, agriculteur —

et de Suzanne née Cornamus, à Chevroux —

Les publications ont eu lieu à Champagne, Fontanegier, Payerne et Chevroux le trente un août mil huit cent quatre-vingt-neuf —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissance des époux.
2° Déclaration de divorce du greffier du Tribunal de Payerne
3° Publication de mariage à Champagne et Fontanegier, à Chevroux et Payerne

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Champagne, Domillers et Grandcom.

Signatures des époux :

Edouard Duvoisin
Marie Duvoisin

Signatures des témoins :

Jb. Crone H. Cornamus
à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Joanner, capitaine

B. 3. 700 84

N° 22
Küpfer - Hermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Küpfer Charles Frédéric*, cafetier _____
 de *Steffisburg et Säpperswyl (Berne)* domicilié à *Payerne* _____
 célibataire _____

né à *Steffisburg* le vingt un Octobre - mil huit cent soixante quatre
 fils de *Küpfer Frédéric*, brasseur à *Payerne* _____
 et de défunte *Madeleine Jünger* _____

2° *Hermann Susanne* _____
 de *Payerne* _____ domiciliée à *Payerne* _____
 célibataire _____

née à *Payerne* le premier Avril - mil huit cent soixante neuf
 fille de *Hermann Daniel Nicolas*, journalier _____
 et de *Jeanne Marie* née *Joyoz*, à *Payerne* _____

Les publications ont eu lieu à *Steffisburg, Säpperswyl et Payerne*
 le vingt huit Septembre mil huit cent quatre vingt neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux,
 publications de mariage à Steffisburg
 Säpperswyl et Payerne*

Communiqué : *aux officiers de l'état
 civil de Steffisburg et Säpperswyl.*

Signatures des époux :

Charles Küpfer
Susanne Küpfer.

Signatures des témoins :

M. Siecht à *Payerne*
Eli Doudin à *Payerne*

L'officier de l'état civil :

L. Joyeux - Rapin

N° 23.

Rossier Dutoit

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rossier Louis serurier _____de Chavornay _____

domicilié à

Bayeme _____célibataire _____né à Yverdon le dix huit février _____ mil huit cent soixante cinq _____fils de Rossier Edmond serurier à Yverdon _____et de Rose Rosaline née Paul, décédée _____2° Dutoit Léonie Nancy _____de Yverdon et Chevannes _____

domiciliée à

Yverdon _____célibataire _____née à Chevannes le neuf octobre _____ mil huit cent soixante quatre _____fille de Leu Samuel Dutoit cafetier _____et de Jeanne Lydie née Creuses, à Yverdon _____Les publications ont eu lieu à Yverdon et Chevannes le vingt trois, àChavornay le vingt quatre Septembre et à Bayeme le vingt huitSeptembre mil huit cent quatre vingt neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Yverdon,
Chevannes, Chavornay et Bayeme.

Signatures des époux:

Louis RossierLéonie Rossier

Signatures des témoins:

J. Soreaux Bayeme
Frid Jemini

L'officier de l'état civil:

S. Mathier RepinCommuniqué: aux officiers de l'état
civil de Chavornay et Yverdon.Par jugement rendu le 22 Mars
1906 et déclaré définitif le 5 Juin 1906,
le Tribunal Civil du district de Lau-
sanne a dissous par le divorce, le
mariage contracté par Rossier
Louis et Dutoit Léonie Nancy
inscrit ci-contre. Le divorce a été
prononcé aux torts du mari en vertu
de l'article 46 lettres a et b de la
Loi fédérale de 1874.Inscrit le 14 Juin 1906 par ordre
du Département de Justice et Police.
L'officier de l'état civil
S. Mathier RepinCommuniqué en Département de
Justice et Police.

N° 24
Aigroz. Sahud

Aujourd'hui vingt cinq Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Aigroz Louis Daniel, agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Combremont le Petit _____ domicilié à Combremont le Grand

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Combremont le Grand le dix ^{sept Septembre} ~~sept~~ mil huit cent quarante _____

Noms, profession et

_____ fils des défunts Pierre Francois Aigroz _____

domicile des parents :

_____ et de Jeanne Marguerite nie Peland _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Sahud Aline Louise, ménagère _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Ogens _____ domiciliée à Combremont le Grand

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Ogens le dix neuf Septembre mil huit cent soixante cinq _____

Noms, profession et

_____ fille de Sahud Pierre, maçon à Ogens _____

domicile des parents :

_____ et de Jeanne nie Dret _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand, Combremont le Petit le vingt un et à Ogens le vingt quatre Septembre mil huit cent quatre vingt neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Combremont le Grand. _____

Signatures des époux :

Aigroz Louis Daniel _____

Aigroz Aline Louise _____

Signatures des témoins :

Fred Jomini Jomini à Bayema _____

Fred Comte Dorel _____
à Bayema.

L'officier de l'état civil :

L. Joaquin Rapin _____

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Combremont le Grand et de St. Pierre. _____

N^o 25

Aujourd'hui huit novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

Housson - Rapin

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Housson Charles Auguste, greffier municipal -

Lieu d'origine et de domicile:

de Payenne _____ domicilié à Grandson (Grandson)

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à Payenne le onze avril - mil huit cent soixante -

Noms, profession et

fils de défunt Louis Rodolphe Housson _____

domicile des parents:

et de Rose Cornamusaz à Payenne _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o Rapin Marie _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Payenne _____ domiciliée à Payenne _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Payenne le vingt huit mars mil huit cent soixante deux -

Noms, profession et

fille de Rapin Frédéric Louis, journalier à Payenne _____

domicile des parents:

et de défunte Julie Pahud _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Payenne le vingt huit et à Grandson le trente Septembre mil huit cent quatre vingt neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état civil de Grandson

Signatures des époux:

Charles Auguste Housson
Marie Rapin

Signatures des témoins:

Fris Jomini Jomini
Henri Savary Savary
 tous deux à Payenne.

Communiqué: à l'officier de l'état civil de Grandson.

L'officier de l'état civil:

Sp. Joaëher Rapin

N° 26
 Perrin - Savary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Perrin Edouard, ferblantier _____

de Payenne _____ domicilié à Payenne _____

célibataire _____

né à Payenne le dix Février _____ mil huit cent soixante cinq-

fils de Perrin François Daniel, ferblantier _____

et de Louise née Cherboin à Payenne _____

2° Savary Lina dite Emma _____

de Payenne _____ domiciliée à Payenne _____

célibataire _____

née à Payenne le quinze Février _____ mil huit cent soixante quatre

fille de Savary Daniel, agriculteur _____

et de Marie Jeanette Grandjean, à Payenne _____

Les publications ont eu lieu à Payenne le douze Octobre _____
 mil huit cent quatre vingt neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
 et publication de mariage à Payenne

Communiqué :

Signatures des époux :

Edouard Perrin ferblantier
 Emma Perrin

Signatures des témoins :

Jules Couette à Payenne
 Henri Papié à Payenne

L'officier de l'état civil :

L. Joanne Rapin

N° 27

Morattel. Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Morattel Henri Louis, agriculteur _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Payerne le trente Octobre — mil huit cent soixante trois —
fils de Morattel Daniel Louis, agriculteur, à Payerne —
et de défunte Julie Comte _____

2° Weber Lydia _____
de Oberuzwyl (St. Gall) _____ domiciliée à St. Gall _____
célibataire _____

née à Oberuzwyl le vingt trois février — mil huit cent soixante huit —
fille de défunct Jean Weber _____
et de Sisette née Halter, domiciliée à St. Gall . _____

Les publications ont eu lieu à St. Gall et Oberuzwyl le dix huit et
à Payerne le dix neuf octobre mil huit cent quatre vingt
neuf . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
promesse de mariage legalisée et
publication de mariage à St. Gall
Oberuzwyl et Payerne .

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de St. Gall et de Oberuzwyl .

Signatures des époux :

Henri MorattelLydia Morattel Weber

Signatures des témoins :

Emmanuel Valtor à PayernePrimitiva Morattel à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Joannez Rapin

N° 28

Dietrich . Flotron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois novembre — mil huit cent quatre-vingt-neuf — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dietrich Adolphe, agriculteur —
de Höniz (Berne) — domicilié à la Brettonnière, Payerne
célibataire —

né à Villars le Grand le trois Septembre mil huit cent soixante six —
fils de Dietrich Rodolphe, cordonnier —
et de Marie née Horni, domiciliés à Siselen —

2° Flotron Rosine —
de Saint Imier (Berne) — domiciliée à la Brettonnière, Payerne
célibataire —

née à Uebersdorf (Nidvalais) le vingtsept Février — mil huit cent soixante huit —
fille de Flotron Gottlieb, agriculteur —
et de Elisabeth Büttikofer, à la Brettonnière, Payerne —

Les publications ont eu lieu à Saint Imier le vingt neuf, à Höniz le trente
Octobre et à Payerne le deux novembre mil huit cent quatre
vingt neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et
publications de mariage à Höniz,
St. Imier et Payerne

Communiqué : aux officiers de
l'état civil de Höniz et
St. Imier.

Signatures des époux :

Adolphe Dietrich
Rosine Flotron

Signatures des témoins :

F. Savary à Payerne
Fred Jomini Jomini à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Joanner Depin

N° 29.
Boray - Bettex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Novembre — mil huit cent quatre-vingt-neuf — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Boray Emile, greffier de la Justice de Paix —

de Correvon — domicilié à Correvon —

célibataire —

né à Correvon le onze mars — mil huit cent soixante —

fil de Boray François Daniel Jules —

et de Susanne Marie née Chevalley —

2° Bettex Céline —

de Combremont le Petit et Correvon — domiciliée à Correvon —

célibataire —

née à Correvon le huit Novembre — mil huit cent soixante neuf —

fille de Bettex Jean Aimé —

et de Constance née Piot à Correvon —

Les publications ont eu lieu à Correvon le douze et Combremont le Petit le quinze Novembre mil huit cent quatre vingt neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de St. Cierges.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de St. Cierges et Combremont le Grand. _____

Signatures des époux :

Boray
Boray

Signatures des témoins :

M. Boray à Correvon
Ant Chevalley à Thiercey

L'officier de l'état civil :

L. Jaxner Lepin

N^o 30
Liechti. Lomini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Liechti Albert, emballleur _____
de Landiswyl (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Sumiswald le premier Octobre mil huit cent cinquante neuf
fils de Liechti Gottlieb, directeur d'une fabrique de cigares _____
et de Marguerite Sommer, à Schöftland _____

2^o Lomini Adèle, ouvrière en tabac _____
de Corcelles près Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Corcelles le trois Décembre — mil huit cent soixante huit —
fille de Lomini Christian, menuisier, _____
et de Louise née Combremont, domiciliés rive Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Biglen le quinze à Payerne et Corcelles
le seize novembre mil huit cent quatre vingt neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Biglen,
Corcelles et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Biglen et Corcelles.

Signatures des époux :

Alb. Liechti

Adèle Liechti

Signatures des témoins :

R. Helffer à Payerne

G. Métrier à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Joanner-Ropin

N° 31

Oberli - Bruner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Oberli Jean, ouvrier en tabac _____

de Rüderswyl (Berne), _____ domicilié à Payerne _____

divorcé d'avec Albertine née Clémentz dès le dix neuf août mil huit cent huitante sept. _____

né à Münsingen le dix Décembre - mil huit cent quarante neuf _____

fils de Oberli Christian, agriculteur à Münsingen _____

et de défunte Elisabeth Rieder _____

2° Bruner née Ernst Lina, ouvrière en tabac _____

de Forel (Lavaux) _____ domiciliée à Payerne _____

veuve de Charles Paul Bruner dès le vingt cinq Septembre mil huit cent huitante quatre _____

née à Montelier (Fribourg) le seize Avril mil huit cent cinquante cinq _____

fille de Gottlieb Ernst _____

et de Marguerite Fasnacht, domiciliée à Yverdon. _____

Les publications ont eu lieu à Rüderswyl le vingt quatre, à Forel et Payerne le vingt six Octobre mil huit cent quatre vingt neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux, extrait de mariage avec inscription des divorce de l'époux, acte de décès du premier mari de l'épouse, lettre du Département de Justice et Police au sujet du nom de fille de l'épouse indiquée dans son 1^{er} mariage sous la dénomination de Fasnacht.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Rüderswyl et Forel.

Signatures des époux :

Oberli Jean
Lina Bruner

Signatures des témoins :

Emile Spuler à Payerne
Johann Keller à Payerne

L'officier de l'état civil :

J. Mathys Kapin

N° 32

Tiquerat Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Tiquerat Jules François, agriculteur* _____
de *Combremont le Grand* _____ domicilié à *Combremont le Grand*
célibataire _____

né à *Villargel le vingt huit août - mil huit cent quarante un* _____
fils de *défunts Jacques Daniel Tiquerat* _____
et de *Rose Marguerite née Bersier* _____

2° *Chevalley Lucie Eugénie* _____
de *Champtauros* _____ domiciliée à *Combremont le Grand*
célibataire _____

née à *Champtauros le vingt huit mai mil huit cent cinquante huit* _____
fille de *Chevalley Charles Louis, agriculteur* _____
et de *Jenny née Biot, domiciliés à Champtauros* _____

Les publications ont eu lieu à *Combremont le Grand et Champtauros*
le trente novembre mil huit cent quatre vingt neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Combremont le Grand

Communiqué : *à l'officier de l'état civil de Combremont le Grand.*

Signatures des époux :

Jules François Tiquerat
Eugénie Lucie Tiquerat

Signatures des témoins :

H. L...
Edouard ...

L'officier de l'état civil :

L. Jeanne Dupin

N° 33.

Lanz. Boenf

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Lanz Frédéric, maréchal _____

de Walterswyl (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Payerne le vingt Février - mil huit cent cinquante huit -

fils de défunt Jean Lanz _____

et de Anna Barbara Barenack nee Gehrig à Payerne _____

2° Boenf Sophie Victorine _____

de Marnand _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Boulex nee Payerne le vingtneuf Décembre mil huit cent cinquante trois

fille de Boenf Jean Frédéric, domicilié à Payerne _____

et de défunte Louise nee Dutoit _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt trois, à Marnand le vingt-
quatre et à Walterswyl le vingt cinq novembre mil huit cent
quatre vingt neuf.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des
époux, publications de
mariage à Walterswyl,
Marnand et PayerneCommuniqué: aux officiers de
l'état civil de Walterswyl
et Granges.

Signatures des époux:

Frédéric Lanz
Victorine Lanz

Signatures des témoins:

Virgile Gogerat à Payerne
Jules Mianton à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Joazeur. Capin

B. 4.1.90

N° _____

Aujourd'hui Le N° 33 de la page 38 ci-devant est ~~mil huit cent quatre vingt~~
celui de la dernière inscription ~~par~~ devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

+ faite dans l'année 1889. Ses deux doubles du présent registre

Lieu d'origine et de domicile :

de sont conformes. Le que nous certifions. domicilié à

Etat civil :

Payerne le 31 Décembre 1889



Lieu et date de la naissance :

L'officier de l'état civil

S. Mathias Repin

~~mil huit cent~~

Noms, profession et

~~et de~~

domicile des parents :

~~et de~~

Nom et profession de l'épouse :

Un double a été remis le 3 Janvier 1890 à l'autorité

Lieu d'origine et de domicile :

Cantonale en exécution de l'article ~~domicilié~~ 2 de la Loi.

Etat civil :

L'officier de l'état civil de Payerne

S. Mathias Repin

Lieu et date de la naissance :

~~mil huit cent~~ Payerne le 3 Janvier 1890. ~~mil huit cent~~

Noms, profession et

~~et de~~

domicile des parents :

~~et de~~

Date des publications :

~~Les publications ont eu lieu à~~



*Na le 6 Janvier 1890
[Signature]*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1.

Viquerat - Viquerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Viquerat Louis Alexandre, pionnier _____
de Combremont le Grand _____ domicilié à Combremont le Grand
célibataire _____

né à Combremont le Grand le dix-huit-mil huit cent soixante cinq _____
fils des défunts François Viquerat _____
et de Jeanne Susanne veuve Crausaz _____

2° Viquerat Lucie, ménagère _____
de Combremont le Grand _____ domiciliée à Combremont le Grand
célibataire _____

née à Moudon le premier Novembre - mil huit cent soixante quatre _____
fille de Isaline Julie Viquerat, domiciliée à Sucens _____
et de _____

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand le onze _____
Janvier mil huit cent nonante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Combremont le Grand.

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Combremont le Grand.

Signatures des époux :

Viquerat Louis Alexandre
Viquerat Lucie

Signatures des témoins :

Crausaz Aimé à Combremont le Grand
Const. Martin à Combremont le Grand

L'officier de l'état civil :

L. Weather - Dupin

N° 2
 Pidoux. Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pidoux Jules Denys, agriculteur _____
 de Forel _____ domicilié à Forel _____
célibataire _____

né à Forel le trois Novembre _____ mil huit cent trente neuf _____
 fils des défunts Jacob Daniel Pidoux _____
 et de Suzanne Marguerite née Pidoux _____

2° Rod Léonie _____
 de Ropraz, Corcelles le Sorat et Mézières _____ domiciliée à Villers le Comte _____
célibataire _____

née à Villers le Comte le vingt sept Juin _____ mil huit cent soixante deux _____
 fille de Samuel Rod _____
 et de Jeanne Marie née Bulloz _____

Les publications ont eu lieu à Forel et Mézières le quatre, à Corcelles le Sorat,
Ropraz et Villars le Comte le six Février mil huit cent quatre vingt
dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Lucens.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Lucens, Corcelles le Sorat,
Senezy et Mézières.

Signatures des époux :

Jules Denys Pidoux
Léonie Pidoux

Signatures des témoins :

Frid Jomini Jomini à Bayona
Emile Grandjean à Bayona

L'officier de l'état civil :

S. J. A. Herpin

N° 3

Comte-Hey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Comte Benjamin Joseph, charbon. _____

de Payerne _____ domicilié aux Paquieres aux Oiesrue Payerne

célibataire _____

né à Payerne le six Février _____ mil huit cent soixante un _____

fils de Comte Jean Samuel Frédéric, agriculteur _____

et de défunte Marianne née Willommet _____

2° Hey Emma _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Payerne le neuf Mai _____ mil huit cent soixante neuf _____

fille de Hey Louise Madeleine, domiciliée à Couvet _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Payerne, le quinze Février mil huit
cent quatre vingt dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissances des époux
et publication de mariage à Payerne

Communiqué :

Signatures des époux :

Benjamin Comte-Hey
Emma Comte-Hey

Signatures des témoins :

Sules Hübler
Frid Jomini Jomini

L'officier de l'état civil :

L. Janner-Rapin

N^o 4
 Perrin - Hoffer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Perrin Jules, agriculteur _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Payerne le vingt cinq février mil huit cent soixante quatre

fils des défunts Nicolas Perrin _____

et de Gusette Buache _____

2^o Hoffer Julia, blanchisseuse _____

de Donatye _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Payerne le vingt cinq novembre mil huit cent soixante deux

fille de Hoffer Frédéric, agriculteur _____

et de Louise Adèle Rapin, domiciliés à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le quinze crâ Donatye le vingt quatre février mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
 et publication de mariage à
 Payerne et Donatye.

Communiqué : à l'officier de l'état
 civil d'Oranches.

Signatures des époux :

Jules Perrin
 Julia Perrin.

Signatures des témoins :

Henri Bettez à Payerne
 Henri Willammet à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Joanner-Rapin

N° 5

Givel. Ney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Givel Eugène, agriculteur _____
de Payerne _____ domicilié à Verschez Perrin née Payerne
célibataire _____

né à Verschez Perrin née Payerne vingt mars mil huit cent soixante quatre
fils de Givel François agriculteur _____
et de Alexandrine née Dulevy, Verschez Perrin _____

2° Ney Rosine _____
de Payerne _____ domiciliée à Verschez Perrin née Payerne
célibataire _____

née à Verschez Perrin le premier mars mil huit cent soixante deux -
fille de défunt Pierre David Ney _____
et de Jeanne née Savary, Verschez Perrin _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le premier mars mil huit
cent quatre-vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des
époux et publication de
mariage à Payerne

Communiqué :

Signatures des époux :

Eugène Givel
Rosine Givel Ney

Signatures des témoins :

Jules Hübler à Payerne
P. Lumet à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Joanne Rapin

N° 6

Durussel. Stacheli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Durussel Emile, agriculteur _____
de Seigneux _____ domicilié à Payerne _____
Célibataire _____

né à Payerne le sept Juin — mil huit cent soixante six —
fils de Elise Durussel née Berthoud, blanchisseuse à Payerne
et de _____

2° Stacheli Elise (Stacheli Elise) _____
de Ignach (Thurgovie) _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Sevey le quinze Février — mil huit cent soixante sept —
fille des défunts Jeani Albert Stacheli _____
et de Rosette Elise Saccoud _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le quinze, à Seigneux et
Ignach (Stainebrun) le seize Mars mil huit cent quatre vingt
dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à Payerne
à Seigneux et à Ignach

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Villarsel et Ignach

Signatures des époux :

Emile Durussel
Elise Durussel

Signatures des témoins :

Charles Mayor à Payerne
Jean Schumacher à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Mairer. Prapin

N° 3

Béranek - Bize

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Béranek Georges Leopold, Socquier _____

de Donatze _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Payerne le treize Janvier - mil huit cent cinquante cinq -

fil de defunt Georges Béranek _____

et de une Barbara née Gerig à Payerne _____

2° Bize Lydia _____

de Villargel _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Payerne le dix neuf Mars mil huit cent Septante deux

fille de Bize Jacques Louis, boulanger, à Payerne -

et de defunte Lydia Georgine Ringwald _____

Les publications ont eu lieu à Donatze et Villargel le trois et à
Payerne le cinq avril mil huit cent quatre vingt dix. -

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
autorisation pour l'épouse mineure, pu-
blicains de mariage à Donatze
Villargel et Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Villargel et Evanches.

Signatures des époux :

Béranek Georges,

Béranek Lydia

Signatures des témoins :

Jomini Jules, à Payerne

Charles Mayor, à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Joaquin Reym

N° 1
Saquet Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Saquet Pierre Alexandre, cafetier _____

de Grolley (Fribourg) _____ domicilié à Payenne _____

veuf de Françoise Hélène Saquet née Galley dès le treize mars _____

mil huit cent quatre vingt huit _____

né à Grolley le vingt Novembre — mil huit cent quarante cinq —

fil des défunts Nicolas Saquet _____

et de Margéleine née Cherdonnens _____

2° Magnin Marie Alexandrine, gouvernante _____

de Cottens (Fribourg) _____ domiciliée à Sausonne _____

célibataire _____

née à Cottens le deux avril — mil huit cent cinquante deux

filles des défunts Jean Joseph Magnin _____

et de Marie Joséphine née Berset _____

Les publications ont eu lieu à Grolley et Sausonne le quinze, à Cottens le dix sept avril et à Payenne le dix neuf avril mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, extrait
mortuaire de Françoise Hélène Saquet née
Galley, publications de mariage à Grolley
Cottens, Sausonne et Payenne.

Communiqué : aux officiers de l'état
 civil de Grolley, Sausonne et
Antigny.

Signatures des époux :

P. Saquet

M. Alexandrine Saquet

Signatures des témoins :

Leopold Kurr, à Payenne

Henri Probst, à Payenne

L'officier de l'état civil :

L. Mayer-Rapin

N^o 9

Borgeaud-Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du tribunal civil du district d'Ecublens rendu le dix neuf Décembre mil neuf cent cinq déclaré définitif le 7 Mars 1906, le mariage Borgeaud-Girardet inscrit ci-dessus a été dissous par la divorce, lequel a été prononcé contre l'époux en vertu des articles 46^b et 47 de la Loi fédérale.

Inscrit le 14 Mars 1906.

L'officier de l'état civil

L. Mathier-Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui dix Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Borgeaud Henri, chapelier _____

de Morrens (Vaud) _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né au mont sur Leusanne le quatre octobre _____ mil huit cent quarante quatre _____

fil des défunts Jean David Borgeaud _____

et de Jeanne Marie Jordan. _____

2^o Girardet Julie, blanchisseuse _____

de Prilly _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Prilly le vingt quatre février _____ mil huit cent soixante un _____

filles de défunte Marthe Girardet _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Prilly et Payerne le vingt quatre et à Morrens le vingt six mai mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Morrens,
Prilly et Payerne.

Signatures des époux :

Henri Borgeaud

Julie Borgeaud

Signatures des témoins :

Alingier Gottl.

Buachu Tavel

L'officier de l'état civil :

L. Mathier-Rapin

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Boliez le Grand et Romand

N° 10.
Leresche - Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

En date du 7 Juin 1951, le
Département de Justice et Police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'acte inscrit ci-
contre en ce sens que le nom
patronyme "Chevalley" soit
orthographié "Chevalley",
avec deux I.

Inscrit le 27 Juin 1951

L'officier de l'état civil :

R. Piqueron

Communiqué au Département de
Justice et Police, à l'état civil de
Vallorbe et Combremont le 28
Juin 1951

Aujourd'hui vingt sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Leresche Jules Emile, horloger _____

de Ballaigues _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Ballaigues le trente Juin - mil huit cent cinquante cinq -

fil de Marc Samuel Leresche, cordonnier à Ballaigues _____

et de défunte Jeanne née Berney _____

2° Chevalley Louise _____

de Chemptaux _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Granges le quatorze novembre - mil huit cent cinquante huit -

fille de défunt Daniel Chevalley _____

et de Marguerite née Buttex, domiciliée à Granges _____

Les publications ont eu lieu à Ballaigues et Payerne le trente un mai
et à Chemptaux le trois Juin mil huit cent quatre vingt
dix -

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux,
publications de mariage à Ballaigues
Chemptaux et Payerne.

Signatures des époux :

Jules Leresche
Louise Leresche

Signatures des témoins :

Gaston Klammay à Payerne
Victor Chevalley à Granges

L'officier de l'état civil :

L. Walter Ropin

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Ballaigues et Combremont
le Grand. _____

N^o 11.
Bercher - Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bercher Louis, employé de bureau _____
de Combremont le Grand _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Payerne le trente mars — mil huit cent soixante deux
fils de défunt Samuel Bercher _____
et de Louise née Savary domiciliée à Payerne _____
2^o Perrin Pauline Louise _____
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le huit août — mil huit cent soixante sept —
fille de défunt François Daniel Perrin _____
et de Louise née Cherbuin _____

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand le vingt neuf et
à Payerne le trente un mai mil huit cent quatre vingt
dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux et
publications de mariage à Combremont
le Grand et Payerne _____

Communiqué : à l'officier de l'état civil
de Combremont le Grand _____

Signatures des époux :

Ls. Bercher
Pauline Bercher

Signatures des témoins :

Tuliot à Payerne
Adolphe Dandine à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Joacher - Perrin

N° 12
Bauer - Contesse

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bauer Frédéric, teinturier _____
de Fäuffelen et Gerlafingen (domicilié à Payerne) _____
célibataire _____

né à Payerne le vingt quatre février mil huit cent soixante six _____
fils de Bauer Fritz, journalier _____
et de Anna Berger, domiciliés à Payerne _____

2° Contesse Lina Roseli, ouvrière en tabac _____
de Rances _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Rances le dix Décembre _____ mil huit cent septante un _____
fille de défunt François Contesse _____
et de Louise Jeannette née Grandjon, à Rances. _____

Les publications ont eu lieu à Fäuffelen, Rance et Payerne
le vingt quatre Mai mil huit cent quatre vingt
dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, auto-
risation de la mère et du tuteur de
l'épouse, publications de mariage à
Fäuffelen, Rances et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Fäuffelen et Rances
à Baulmes

Signatures des époux :

Fritz Bauer
Lina Bauer

Signatures des témoins :

Alfred Apal
Constant Comte
(tous deux à Payerne)

L'officier de l'état civil :

L. Joiret-Rapin

N^o 13

Muller. Rittener

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Muller Charles Paul, fabricant de cigares

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Payerne le quatre avril _____ mil huit cent soixante un _____

fils de Muller Charles Edouard Amédée _____

et de Thérèse Caroline née Boch, domiciliés à Payerne.

2^o Rittener Julia _____

de Vercy et Château d'Oex _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Lausanne le onze novembre mil huit cent soixante quatre _____

fille de Rittener Louis Jules, domicilié à Payerne _____

et de défunte Louise Frossard _____

Les publications ont eu lieu à Payerne, Vercy et Château d'Oex
le vingt quatre mai mil huit cent quatrevingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et pu-
blications de mariage à Payerne,
Vercy et Château d'Oex

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Vercy et Château d'Oex.

Signatures des époux :

C. Muller fils

J. Rittener
Muller

Signatures des témoins :

J. P. _____ à Payerne
B. _____ à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. P. _____

N° 14

Germond. Caille

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Germond Frédéric, Sellier _____

de Lovattens _____ domicilié à Payerne _____

veuf de Julie Germond née Detompierre dès le dix sept
Août mil huit cent septante huit _____

né à Payerne le vingt quatre avril _____ mil huit cent cinquante trois

fil de Germond Jean Frédéric, Sellier, _____

et de Susanne née Meillard, domiciliés à Payerne _____

2° Caille Marie née Groux _____

de Genève _____ domiciliée à Payerne _____

(celib) veuve de Caille Arthur, dès le vingt huit Mars mil

huit cent huitante huit _____

née à Payerne le dix huit avril _____ mil huit cent cinquante neuf

fille de défunt Jacques Benjamin Edouard Groux _____

et de Marienne Méry née Giver à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Lovattens et Genève le trente, et
à Payerne le trente un Mai mil huit cent quatre
vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
Actes de décès des premiers conjoints de
chaque époux, publications de mariage
à Lovattens, Genève et Payerne

Communiqué à Lucens et Genève.

soit aux officiers de l'état civil de ces
localités.

Signatures des époux :

F. Germond
Mari Germond.

Signatures des témoins :

H. Germond à Payerne
H. Groux à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. J. Rapin

7057.50
6667

N° 15

Bujac. Key

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bujac Ernest Daniel Vincent Jimmy, négociant en vins, originaire
de Versailles (France) _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Versailles le seize Juin _____ mil huit cent soixante deux
fils de Bujac Jean Alfred, rentier _____
et de Elisabeth Clémence Pöhls à Versailles _____

2° Key Julie Elisabeth _____
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le cinq Septembre mil huit cent soixante six
fille de défunt Louis Key _____
et de Julie Henriette née Roulet à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le sept et à Versailles les
huit et quinze Juin mil huit cent nonante. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
publication à Payerne et permis
de célébration du Département
de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Bujac
Key

Signatures des témoins :

Témoins: Bujac à Payerne.
H. Guiguet à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Nocher Lepin

N° 16

Walter. Tinguely

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Août _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Walter Emmanuel Joseph, tailleur d'habits _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Payerne le vingt quatre Janvier mil huit cent soixante un -

fils de Walter Leo, tailleur d'habits à Payerne _____

et de défunte Marie Mulhematter _____

2° Tinguely Marie Victorine, tailleurse _____

de Pont la Ville (Fribourg) - domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Saint Aubin le quatorze Décembre mil huit cent soixante trois -

fille de Tinguely Satyre Nicolas, laitier à Erian _____

et de Marie Helene née Bugnon à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne et Pont la Ville le vingt six Juillet mil huit cent quatre vingt dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux publications de mariage à Payerne et Pont la Ville.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Pont la Ville.

Signatures des époux :

Emmanuel Walter

Victorine Walter

Signatures des témoins :

C. Boller à Payerne

Jean-Jacques à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Janner. Rappin

N^o 17

Bettex - Hoffer

Nom et profession de l'époux :

1^o Bettex Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Combremont le Petit

domicilié à

Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Payerne le cinq avril

mil huit cent soixante quatre

Noms, profession et

fils de défunt Jean Daniel Bettex

domicile des parents :

et de Marguerite Bonini domiciliée à Payerne

Nom et profession de l'épouse :

2^o Hoffer Lucie

Lieu d'origine et de domicile :

de Donatyré

domiciliée à

Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le huit avril

mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fille de Hoffer Frédéric, agriculteur à Payerne

domicile des parents :

et de défunte Louise Adèle Rapin

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Donatyré le quinze, à Payerne le seize, et à Combremont le Petit le dix sept août mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Combremont le Petit, Donatyré et Payerne.

Signatures des époux :

Henri Bettex

Lucie Bettex

Signatures des témoins :

Charles Cherbuisin à Payerne

Charbim Paul à Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Combremont le Grand et Avanches.

L'officier de l'état civil :

L. Rapin

N° 18

Duc - Paccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duc Paul Henri, agriculteur

de Villers-Bramand domicilié à Villers-Bramand

Célibataire

né à Villers-Bramand le six avril mil huit cent soixante neuf

fils de défunt Jacques Daniel Duc

et de Isaline née Pillet à Villers Bramand

2° Paccard Lucie

de Trévouloup domiciliée à Trévouloup

Célibataire

née à Brenles le trois Janvier mil huit cent soixante neuf

fille de Charles Paccard agriculteur

et de Elise née Gavin

Les publications ont eu lieu à Trévouloup le dix sept et à Villers-Bramand le dix neuf de ce mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Villerszel

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Villerszel et Lucens.

Signatures des époux :

Paul Henri Duc

Lucie Duc

Signatures des témoins :

Louis Poiré à Veuventel

Paccard à St. Croix

L'officier de l'état civil :

L. Poirer-Rapin

extraite fait non rectifié

B

N° 19
Meyer. Hiltbrand

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Meyer Jean Edouard, domestique de campagne _____
de Ulmiz (Tribourg) _____ domicilié à Payerne _____
Célibataire _____

né à Payerne le vingt trois Février _____ mil huit cent Septante _____
fils de Meyer Jean Alfred, journalier _____
et de Elisabeth nie Hrayenbuhl, domiciliés à Payerne _____
2° Hiltbrand Anna, domestique de ménage _____
de Burgistein (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____
Célibataire _____

née à Ferembalm le neuf Décembre - mil huit cent soixante trois _____
fille de Anna Hiltbrand, domiciliée à Avenches _____
et de _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le treize, à Hirschenthurney
le quatorze et à Ulmiz le quinze Septembre mil huit
cent quatre vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de Naissance des époux
et publications de mariage à Ulmiz
et Hirschenthurney.

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Hirschenthurney et de
Buchsley.

Signatures des époux:

Meyer Edouard
Anna Meyer

Signatures des témoins:

Albert William met. à Payerne
Joseph Jeuret à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Mauthner-Rapin

N° 20

Bonny - Fivaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bonny Jacques Louis, coiffeur _____

de Chevroux _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Chevroux le vingt deux Septembre mil huit cent soixante sept

fils de Bonny Jean Jacques, coiffeur _____

et de Louise Julie nee Cuany à Payerne _____

2° Fivaz Moiry _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Payerne le vingt cinq Janvier mil huit cent soixante six

fille de Fivaz Isaac, agriculteur _____

et de Marie Louise DeDompierre, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Chevroux le vingt sept et à Payerne
le trente Août mil huit cent quatre vingt dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux et publications de mariage à Payerne et Chevroux.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Grandcom.

Signatures des époux :

Jacques Bonny

Moiry Bonny

Signatures des témoins :

Edouard Perrin à Payerne

J. L. Jannet à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. J. J. Rappin

N° 21

Savary. Meyste

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt quatre Octobre — mil huit cent quatre-vingt-
dix — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Savary Fritz, charpentier —
de Payerne — domicilié à Payerne —
célibataire

né à Payerne le vingt un Septembre — mil huit cent cinquante —
fils de Savary Abram Daniel, agriculteur —
et de Jeanne Louise née Rey, à Payerne —

2° Meyste Gusette —
de Correvon — domiciliée à Granges sous Frey —
célibataire

née à Combremont le petit le vingt un Novembre — mil huit cent cinquante neuf —
fille de Jean François Meyste ancien menuisier à Granges sous Frey —
et de défunte Fanchette née Barraud —

Les publications ont eu lieu à Payerne et Correvon le quatre et à
Frey le cinq Octobre mil huit cent quatre vingt dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux et
publications de mariage à Payerne,
Correvon et Frey.

Communiqué: aux officiers de l'état
Civil de St. Cierges et Frey.

Signatures des époux:

Fritz Savary
Gusette Savary

Signatures des témoins:

Louis Rey à Payerne
Benoît Favre à Payerne

L'officier de l'état civil:

J. Mathieu Lepin

N° 22
Comte Rapin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Octobre — mil huit cent quatre-vingt-dix — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Comte Henri, agriculteur
de Payerne domicilié à Moudon
célibataire

né à Lucens le quatre Juin — mil huit cent cinquante neuf
fils de Comte Jacques ancien pasteur
et de défunte Olympe Caroline Louise née Roberti

2° Rapin Berthe Felicie
de Payerne domiciliée à Payerne
Célibataire

née à Payerne le dix neuf Juillet mil huit cent soixante quatre
fille de défunt Louis Frédéric Rapin
et de Marianne Charlotte née Tomini à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le onze et à Moudon le treize Octobre mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Moudon.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Moudon.

Signatures des époux :

H. Comte
Berthe Comte

Signatures des témoins :

César Tomini Ag.
Chryse
tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maucher Rapin

N^o 23
 Siquerat Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Siquerat Gustave, agriculteur _____
 de Combremont le Grand _____ domicilié à Villarzel _____
 Célibataire _____

né à Combremont le Grand le vingt trois Août mil huit cent cinquante neuf -
 fils de défunts Jacques Daniel Siquerat _____
 et de Rose Marguerite née Bersier _____
 2^o Pittet Lina, ménagère _____
 de Seigneux _____ domiciliée à Villarzel _____
 célibataire _____

née à Combremont le Grand le dix huit Août - mil huit cent soixante huit -
 fille de François Daniel Pittet, agriculteur _____
 et de Isaline Julie née Siquerat à Seigneux _____

Les publications ont eu lieu à Villarzel le sept, à Seigneux le huit
 et à Combremont le Grand le neuf Octobre mil huit cent
 quatre vingt dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
 civil de Villarzel _____

Communiqué : aux officiers de l'état
 civil de Combremont le Grand et de
 Villarzel _____

Signatures des époux :

Gustave Siquerat
 Lina Siquerat

Signatures des témoins :

Bloutoz, 2 Bayeux
 Bouché Javel (à Bayeux)

L'officier de l'état civil :

L. Maxner - Regim

N° 24
Iseli - Comte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Iseli Frédéric, cordonnier _____
de Mühleberg (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Payerne le six Mars _____ mil huit cent soixante sept
fils de Iseli Jacob, journalier _____
et de Marie Herren, domiciliés à Payerne _____

2° Comte Louise _____
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le vingt six Mars mil huit cent soixante neuf
fille de défunt Louis François Jérôme Comte _____
et de Marie Louise née Givaz à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne et Mühleberg le onze
Octobre mil huit cent quatre vingt dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à Mühleberg
et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Mühleberg.

Signatures des époux :

Frédéric Iseli
Louise Iseli

Signatures des témoins :

Charles Ryser à Payerne
Frédéric Bucher à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Janner. Reppin

N° 25

Hermann Schneebeli

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 17 Juin 1904 devant exécutive le 6 Septembre suivant, le Tribunal civil du district de Sayone a dit: sous pain le divorce le mariage contracté par les époux Hermann et Schneebeli, inscrit ci. contre. Inscrit le vingt Septembre mil neuf cent quatre par ordre du Département de Justice et Police. L'officier de l'état civil Sp. Maxner. Ropin

Communiqué à l'officier de l'état civil d'affoltern (Zurich) et au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Hermann Edouard, fabricant de cigares —
de Sayone _____ domicilié à Affoltern a/a (Zurich)
veuf de Sophie Dirbs des le vingt sept avril mil huit cent-
nonante _____

né à Sayone le quatorze avril — mil huit cent soixante cinq —
fils de Hermann Daniel Nicolas _____

et de Jeanne Marieanne Mayor _____

2° Schneebeli Sophie _____
de Affoltern a/a _____ domiciliée à Affoltern a/a —
célibataire _____

née à Affoltern le trois mars — mil huit cent cinquante huit —
fille de Jean Schneebeli _____

et de Louise Tschudi _____

Les publications ont eu lieu à Affoltern le vingt un et à Sayone le
vingt trois Octobre mil huit cent nonante. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'officier de l'état
civil d'affoltern. _____

Communiqué: à l'officier de l'état
civil d'affoltern. _____

Signatures des époux:

H. Hermann

Sophie Hermann

Signatures des témoins:

Eli Doudier à Sayone

Jérôme Joute à Sayone

L'officier de l'état civil:

Sp. Maxner. Ropin

N° 26
 Perrin. Buache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Perrin Charles Constant, menuisier _____
 de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
 célibataire _____

né à Avenches le quinze Mars - mil huit cent soixante six -
 fils de Perrin Jules Louis serrurier à Avenches _____
 et de défunte Pauline Cécile née Michaud _____

2° Buache Marie _____
 de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
 célibataire _____

née à Payerne le treize Janvier - mil huit cent soixante huit -
 fille de Buache François Benjamin, charpentier _____
 et de Marie née Aey, domiciliés à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le onze Octobre mil huit
 cent nonante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et
 publication de mariage à Payerne

Communiqué :

Signatures des époux :

Constant Perrin

Marie Perrin

Signatures des témoins :

Constant Comte

Buache Javel,
 tous deux à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Joazeur. Resin

N° 27

Humbert. Collaud

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents: +

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Approuve la radiation des mots
"St Aubin" à la neuvième ligne
ci-contre.

St Maxher. Ropin

Par décret du Grand Conseil
du 30 août 1893, Melchior Hum-
bert désigné ci-contre, ayant
rempli toutes les formalités
prescrites à cet effet, a été
naturalisé Vaudois et reçu,
avec sa famille, au nombre des
bourgeois de la commune de
Romanel St Sausanne.

Inséré le 12 mai 1930 suivant
lettre du Département de Justice
et Police N° 2461 du 9 mai 1930.
L'officier de l'état civil.

St. Maxher. Ropin

Communiqué en Départe-
ment de Justice et Police le
12 mai 1930.

Aujourd'hui vingt deux novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Humbert Melchior, entrepreneur de travaux, originaire
de Lhuis (département de l'Ain, France) - domicilié à Payerne _____

veuf de Louise Humbert née Ropin des le trois avril mil huit cent
quatre vingt neuf _____

né à Lhuis le huit avril _____ mil huit cent cinquante _____

fil de défunt Jacques Humbert _____

et de (St Aubin) et de Jeanne Philippe domiciliée à Lhuis _____

2° Collaud Marie Martine _____

de Saint Aubin (Fribourg) _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à St Aubin (Fribourg) le quatre juin mil huit cent soixante sept _____

filles de Collaud Edouard Paul, cultivateur _____

et de Marie Philomène née Dessibourg à St Aubin _____

Les publications ont eu lieu à Payerne et St Aubin le vingt cinq
Octobre et à Lhuis les deux et neuf novembre mil huit cent
quatre vingt dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux, publications
de mariage à Payerne et St Aubin et Permis
du département de Justice et Police

Signatures des époux:

Melchior Humbert
Martine Humbert

Signatures des témoins:

St Ropin
Edouard Jossin A
(tous deux à Payerne)

L'officier de l'état civil:

St. Maxher. Ropin

N^o 218

Savary. Schläfli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Novembre — mil huit cent quatre-vingt-dix — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Savary Constant, ouvrier de campagne —
de Payerne — domicilié à Payerne —
célibataire

né à Payerne le neuf octobre — mil huit cent cinquante trois
fils des défunts Savary François Alexandre —
et de Henriette nie Matther

2^o Schläfli Laure Eliza, ouvrière en tabacs —
de Münchenbuchsee (Berne) — domiciliée à Payerne —
célibataire

née aux eaux Vives (Genève) le vingt neuf Décembre mil huit cent cinquante sept
fille de défunt Jean Schläfli —
et de Jeannette Rey domiciliée à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne et Münchenbuchsee le vingt cinq
octobre mil huit cent quatre vingt dix .

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Payerne et Münchenbuchsee .

Communiqué : à l'officier de l'état civil
de Münchenbuchsee

Signatures des époux :

Savary Constant
Laura Savary

Signatures des témoins :

Savary Savary Henri
Comte Philippe
(tous deux à Payerne)

L'officier de l'état civil :

L. Matther. Rapin

N° 29

Aigroz Roulet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Aigroz Jules Henri, charpentier _____
de Combremont le Petit _____ domicilié à Payerne _____
Célibataire _____

né à Combremont le Petit le douze Mars — mil huit cent soixante deux —
fils de Aigroz Jules Daniel Louis, agriculteur _____
et de Françoise Marguerite née Bettex à Combremont le Petit _____
2° Roulet Marguerite dite Elise, ouvrière en tabac _____
de Donatyre _____ domiciliée à Payerne _____
Célibataire _____

née à Payerne le trois Avril — mil huit cent soixante sept —
fille de défunt Isaac Daniel Roulet _____
et de Charlotte Marguerite Gutznecht à Payerne _____
Les publications ont eu lieu à Combremont le Petit, Donatyre et
Payerne le quinze Novembre mil huit cent quatre
vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Payerne
Combremont le Petit et Donatyre

Communiqué : aux officiers de
l'état civil de Combremont le
Grand et avanches.

Signatures des époux :

Jules Henri Aigroz
Elise Aigroz

Signatures des témoins :

Dessauges Emile à Payerne
Buache Paul à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Joazeux-Ropin

N^o 30
Mägerli-Hallon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mägerli Albert, _____ agriculteur
de Nyls sur Utzendorf (Bern) domicilié à Tréouloup
célibataire _____

né à Nyls le seize mars _____ mil huit cent soixante six
fils de feu Samuel Mägerli _____
et de Anna Maria nee Bapst _____

2^o Hallon, Marie Jenny _____
de Mollondins _____ domiciliée à Tréouloup
célibataire _____

née à Payerne le premier mars mil huit cent septante un
fille de Jean Louis Hallon, à Payerne,
et de Louise Julie nee Perrin _____

Les publications ont eu lieu à Tréouloup le dix huit, à Utzen-
dorf le dix neuf et à Mollondins le vingt no-
vembre mil huit cent quatre-vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'Etat Civil de
Lucens.

Signatures des époux :

Albert Mägerli
Marie Jenny Mägerli

Signatures des témoins :

Jean Mägerli (Payerne)
Hélène Pascaud (Lucens)

Communiqué : aux officiers de

l'Etat Civil à : Utzendorf,
Lucens & Domloup.

par L'officier de l'état civil :

Jules Comte
Substitut

N° 31.

Caille - Fiaux

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° Caille Samuel Alfred, agriculteur _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____né à Payerne le trente Septembre mil huit cent soixante trois
fils de Caille Samuel Abram, agriculteur _____
et de Louise Henriette nie Savary, à Payerne _____2° Fiaux Ernestine Marie _____
de Lausanne _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____née à Payerne le trente Juillet - mil huit cent septante _____
fille de Fiaux Alphonse Charles, chaudronnier _____
et de Marie Henriette nie Matter _____Les publications ont eu lieu à Payerne et Lausanne le vingt deux
Novembre mil huit cent quatre vingt dix. _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux et
publications de mariage à Payerne
et Lausanne.Communiqué: à l'officier de l'état
civil de Lausanne

Signatures des époux:

Alfred Caille
Ernestine Fiaux

Signatures des témoins:

Savary Jules à Payerne
Edouard Perrin à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Maxner-Rapin

Par jugement du Tribunal civil
du district de Payerne en date du
quatorze Mars mil huit cent quatre-
six, le mariage des époux Caille-
Fiaux inscrit ci-contre a été
dissous par le divorce.Inscrit le dix huit avril mil huit
cent quatre vingt seize par ordre
du Département de Justice et Police.L'officier de l'état civil
L. Maxner-RapinCommuniqué au Département de
Justice et Police.

N° 32

Perrin Caillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente un Décembre* — mil huit cent quatre-vingt-

dix — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perrin Jules*, ouvrier à la fabrique de lait condensé

de *Payerne* — domicilié à *Payerne* —

célibataire —

né à *Avenches* le *quinze Juin* — mil huit cent *soixante sept* —

fil de *Perrin Jules Louis*, serurier à *Avenches* —

et de *défunte Pauline Cécile* née *Michaud* —

2° *Caillet Marguerite Louise* —

de *Maracon* — domiciliée à *Payerne* —

célibataire —

née à *Payerne* le *vingt un Septembre* mil huit cent *soixante huit* —

fille de *Caillet Henri Marc François*, journalier à *Payerne* —

et de *défunte Louise* née *Comte* —

Les publications ont eu lieu à *Maracon* le *onze* et à *Payerne* le *treize*
Décembre mil huit cent quatre vingt dix. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Maracon et Payerne.

Communiqué : à l'officier à l'officier
de l'état civil de *Palézieux*.

Signatures des époux :

Perrin Jules

Perrin Louise

Signatures des témoins :

Fritz Iseli (à Payerne)
Ab. Liotti (à S)

L'officier de l'état civil :

L. Joaquin Rapin

N°

Aujourd'hui

mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1° Le n° 32 de la page 71 ci-devant est celui de la dernière de inscription faite dans l'année 1890. domicilié Ses deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Payerne le 31 Décembre 1890

L'officier de l'état civil

mil huit cent

S. Maxther. Repin



Un double a été remis le 7 Janvier 1891 à l'autorité Cantonale en exécution de l'article 2 de la Loi.

L'officier de l'état civil de Payerne

S. Maxther. Repin

née à

mil huit cent

fille de

Payerne le 7 Janvier 1891.

et de



Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1
Jeunet. Roth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jeunet Joseph Alphonse, cigareur, originaire
de Foncine le Haut, (département du Jura, France) - domicilié à Payerne
célibataire

né à Muist (Fribourg) le six avril - mil huit cent soixante neuf -
fils de Jeunet Marie Victor, vannier
et de Marie Eugénie née Brasey, domiciliés à Payerne

2° Roth Emma, ouvrière en tabac
de Grossaffoltern (Berne) - domiciliée à Payerne
célibataire

née à Corcelles le vingt trois août _____ mil huit cent soixante huit -
fille de Roth Sophie, domiciliée à Payerne
et de _____

Les publications ont eu lieu à Grossaffoltern le dix neuf, à Payerne le
vingt et à Foncine le Haut les vingt un et vingt huit Decem-
bre mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissances des époux, pu-
blications de mariage à Grossaffoltern
et Payerne, déclaration militaire délivrée
par le maire et permis de célébration du
Département de Justice et Police du
Canton de Vaud.

Communiqué : à l'officier de l'état civil
de Grossaffoltern et à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Joseph Alphonse Jeunet
Emma Jeunet

Signatures des témoins ;

Meyer Edouard à Payerne
Mauron Joseph à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J.
L. J. J. J.

N° 2

Pasteur. Millioud

Aujourd'hui sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Pasteur Louis, agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Sainte Croix, _____ domicilié à Vesches Savary près Sayeme.

Etat civil:

Veuf de Philippine Pasteur née Hombi dès le vingt quatre Juin mil huit cent
huitante neuf _____

Lieu et date de la naissance:

né à Corcelles le trois Février _____ mil huit cent trente _____

Noms, profession et

fils des défunts Ulrich Pasteur _____

domicile des parents:

et de Marianne née Bessand _____

Nom et profession de l'épouse:

2° Millioud Elise _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Penthières _____ domiciliée à Vesches Savary près Sayeme.

Etat civil:

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Sevey le seize Avril _____ mil huit cent soixante neuf _____

Noms, profession et

fille de Millioud Ferdinand, journalier _____

domicile des parents:

et de Lisette née Tardy, domiciliés à Sevey _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Sainte Croix, Penthières et Sayeme
le sept Février mil huit cent quatre vingt onze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes des naissances des époux,
acte de décès de Philippine Pasteur née
Hombi, première femme de l'époux et
publication de mariage à St. Croix,
Penthières et Sayeme.

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de St. Croix et Penthières.

Signatures des époux:

Louis Pasteur Millioud
Elise Pasteur.

Signatures des témoins:

Benoît Tard
Philippe Cornte
tous deux à Sayeme.

L'officier de l'état civil:

L. Maxner - Rapin

N° 3
Crisinel. Bossy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crisinel John, agriculteur

de Denezey _____ domicilié à Payenne _____

célibataire _____

né à Dimout le dix neuf Juillet _____ mil huit cent soixante neuf _____

fils de défunt Daniel Frédéric Crisinel _____

et de Lydie nie Laquier, domiciliée à Payenne _____

2° Bossy Rosine Elise

de Payenne _____ domiciliée à Payenne _____

célibataire _____

née à Payenne le sept Mai _____ mil huit cent soixante quatre _____

fille de Bossy François, agriculteur _____

et de Elisabette Post, domiciliés à Payenne _____

Les publications ont eu lieu à Payenne le vingt huit Février et à
Denezey le premier Mars mil huit cent quatre vingt
onze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissances des époux et
publications de mariage à Denezey
et Payenne

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Mayus.

Signatures des époux :

John Crisinel Bossy.

Rosine Crisinel

Signatures des témoins :

Charles Penneyrol, à Payenne

Buache Favel, à Payenne

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Rapin

N^o 4
Bersier-Dubrit

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt quatre Mars — mil huit cent quatre-vingt-
onze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Bersier Adrien, agriculteur —
de Villarszel, Cully et Lutry — domicilié à Villarszel —
célibataire —

né à Villarszel le cinq novembre — mil huit cent soixante un —
fils de Bersier Pierre Daniel —
et de Susanne Marguerite née Wist, décédée —
2^o Dubrit Jenny Marie Louise —
de Mondon et Goltens — domiciliée à Boulex rière Payerne
célibataire —

née à Mondon le dixsept Mai — mil huit cent soixante huit —
fille de Dubrit Samuel Frédéric, agriculteur —
et de Susanne Rose née Rod, domiciliés à Boulex —
Les publications ont eu lieu à Villarszel, Mondon et Cully le vingt sept
à Payerne, Goltens et Lutry le vingt huit Février
mil huit cent quatre vingt onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Villarszel

Signatures des époux:

Adrien Bersier

Jenny Frédéric

Signatures des témoins:

Antoine Hublot, à Payerne
Frédéric Buauche
à Payerne.

L'officier de l'état civil:

J. Mathieu Rapin

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Villarszel, Cully, Lutry, Mon:
don et St. Cierges.

N° 5
 Benchoz - Thybaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Benchoz François, employé de bureau _____

de Rossinières _____ domicilié à Grandson _____

célibataire _____

né à Grandson le quinze novembre mil huit cent cinquante huit _____

fils de défunt François Louis Benchoz _____

et de Françoise Marie née Perret à Grandson _____

2° Thybaud Marie Louise née Chevalier, blanchisseuse _____

de Lapraz _____ domiciliée à Yverdon _____

veuve de Jean Louis Thybaud dès le vingt un Juin mil huit cent

quatre vingt six _____

née à Yverdon le cinq février _____ mil huit cent cinquante cinq _____

fille des défunts Emmanuel Chevalier _____

et de Louise née Laurent _____

Les publications ont eu lieu à Lapraz le treize, à Rossinières et Grandson le quatorze et à Yverdon le quinze octobre mil huit cent quatre vingt dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Grandson.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Rossinières, Grandson, Romainmotier et Yverdon.

Signatures des époux :

F. Benchoz
Louise Thybaud

Signatures des témoins :

Antoine Humbert à Yverdon
Benoît Favre à Yverdon

L'officier de l'état civil :

L. Jouxher-Rapin

N° 6

Housson - Somini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Housson François Beat, agriculteur _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Payerne le dix Mars _____ mil huit cent soixante six _____

fils de défunt Henri Louis Housson _____

et de Marie née Favcl, domiciliée à Payerne _____

2° Somini Elisa Virginie _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Payerne le trois Novembre mil huit cent septante _____

fille de Somini François Louis, agriculteur _____

et de défunte Anna née Rapin _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le sept Mars mil huit
cent quatre vingt onze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et
publication de mariage à Payerne.

Communiqué :

Signatures des époux :

F. Housson

E. Somini

Signatures des témoins :

Michel Rey à Payerne

Benoît Favcl à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner, Rapin

N° 7
DeDompierre-Moratel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril _____ mil, huit cent quatre-vingt-
onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° DeDompierre Isaac, agriculteur _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Payerne le dix sept avril - mil huit cent cinquante sept
fils de défunt Isaac Frédéric DeDompierre _____
et de Jeanne Justine née Tomini à Payerne _____

2° Moratel Lina _____
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le seize août - mil huit cent soixante neuf -
fille de défunt Fritz Moratel _____
et de Caroline née Moratel à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt un mars
mil huit cent quatre vingt onze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux et
publication de mariage à Payerne

Communiqué :

Signatures des époux :

Isaac de Dompierre
Lina de Dompierre

Signatures des témoins :

Emmanuel Walter à Payerne
Jel Delorme à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Macher - Lepin

N° 8

Resin. Luthi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Resin Jean Louis, domestique agriculteur —
de Cronay _____ domicilié à Niedens rière Yvonand
Célibataire _____

né à Cronay le dix sept Novembre — mil huit cent soixante trois —
fils de Resin David, agriculteur à Cronay _____
et de Louise Susette née Bonzon _____

2^o Luthi Marguerite, domestique _____
de Innersimmen (Berne) _____ domiciliée à Niedens rière Yvonand
Célibataire _____

née à Bumplitz le deux Novembre mil huit cent soixante quatre
fille de défunt Samuel Luthi _____
et de Anna née Burki à Chavanne le chêne _____

Les publications ont eu lieu à Cronay le sept, à Yvonand le huit
et à Hurzenberg le neuf Mars mil huit cent quatre vingt
onze . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil d'Yvonand

Communiqué : aux officiers de l'état
Civil de Mollondins, Yvonand et
Hurzenberg.

Signatures des époux :

Jean Louis Resin
Marguerite Resin

Signatures des témoins :

Julien Abpster à Cronay
Bruno Sorel
à Peysme

L'officier de l'état civil :

L. J. Rappin

N° 9
Rubattel - Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rubattel Lucien, agriculteur _____

de Suibroye, Palézioux, Ecoleaux et les Thioleyres - domicilié à Suibroye _____

célibataire _____

né à Suibroye le vingt six Avril _____ mil huit cent soixante trois _____

fils de Rubattel Felix, agriculteur _____

et de Marianne née Gillieron, à Suibroye _____

2° Pasche Marie _____

de Oron la Ville _____ domiciliée à Oron la Ville _____

célibataire _____

née à Oron la Ville le trois Mai _____ mil huit cent soixante six _____

fille de Charles Louis Pasche à Oron la Ville _____

et de défunte Julie Marguerite née Rossier _____

Les publications ont eu lieu à Suibroye Palézioux, aux Thioleyres et Oron
la Ville le vingt sept et à Ecoleaux le vingt huit Février mil
huit cent quatre vingt onze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'état civil d'Oron la Ville

Signatures des époux :

L. Rubattel
M. Rubattel.

Signatures des témoins :

Jules Hübler Girel à Bayeux
Benoît Tard à id

Communiqué : aux officiers de
l'état civil d'Oron la Ville et
Palézioux.

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Rapin

N° 10

Hungerbühler-Boenf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hungerbühler Jacob, commerçant _____

de Romanshorn (Surgovie) _____ domicilié à Romanshorn _____

Célibataire _____

né à Romanshorn le vingt deux Septembre mil huit cent soixante quatre

fils de Isaac Hungerbühler _____

et de Madeleine Hungerbühler _____

2° Boenf Alice Hélène _____

de Marnand _____ domiciliée à Marnand _____

Célibataire _____

née à Marnand le sept mai _____ mil huit cent soixante cinq -

fille de Daniel Frédéric Boenf _____

et de Louise Elise Dubois _____

Les publications ont eu lieu à Romanshorn et Marnand le dix-sept avril mil huit cent quatre vingt onze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Romanshorn _____

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Romanshorn et de Granges.

Signatures des époux :

Jacob Hungerbühler
Hélène Hungerbühler

Signatures des témoins :

Jakob Ribi à Romanshorn
J. Boenf à Marnand.

L'officier de l'état civil :

J. Marnier-Ropin

N° 11
Champion-Früh

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Champion Henri Jules, menuisier _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Payerne le six Octobre — mil huit cent soixante cinq —

fils de défunt Henri Auguste Champion _____

et de Mélanie née Schindler, à Payerne _____

2° Früh Julie _____

de Oberutzwyl (St Gall) — domiciliée à Oberutzwyl —

célibataire _____

née à Oberutzwyl le quatorze Mars mil huit cent septante —

fille de Ulrich Früh, marichal _____

et de Julie née Hopp, à Oberutzwyl. _____

Les publications ont eu lieu à Oberutzwyl le seize et à Payerne le
dix huit Avril mil huit cent quatre vingt onze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux,
publications de mariage à Payerne
et Oberutzwyl. _____

Communiqué : à l'officier de l'état
Civil d' Oberutzwyl. _____

Signatures des époux :

Henri Champion
Julie Champion

Signatures des témoins :

Henri Boby, à Payerne
Hermann Gussone à
Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Wanner, Regis

N^o 12
Millet - Tallent

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Millet Jean Lucien, boulanger _____
de Montbrelloz (Fribourg) _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Estavayer le Lac le dix huit Décembre mil huit cent quarante neuf _____
fils de Millet Jean Joseph à Payerne _____
et de défunte Marie Catherine nie Bèsy _____

2^o Tallent Marie _____
de Begnins _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Begnins le quinze Janvier _____ mil huit cent septante deux _____
fille de Tallent Samuel, agriculteur _____
et de Marguerite Mathey, à Begnins. _____

Les publications ont eu lieu à Montbrelloz, Payerne et Begnins
le seize Mai mil huit cent quatre vingt onze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux, autorisation
des parents de l'épouse et publications
de mariage à Montbrelloz, Payerne
et Begnins.

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Montbrelloz et Begnins

Signatures des époux:

Lucien Millet
Marie Millet

Signatures des témoins:

Emile Bœuf à Payerne
Jel Savary Savary à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Maxner - Repin

N° 13.

Givel, Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent quatre-vingt-

onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Givel Henri Arthur

de Payerne domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le vingt neuf Septembre mil huit cent cinquante

fils de défunt Louis Frédéric Henri Givel

et de Lydie née Bossy domiciliée à Payerne

2° Besson Jeanne Susanne

de Bellerive domiciliée à Payerne

Célibataire

née à Chabrey le vingt huit mil huit cent cinquante un

fille des défunts Jacques François Besson

et de Susanne née Christinat

Les publications ont eu lieu à Bellerive le vingt et à Payerne le vingt trois mai mil huit cent quatre vingt onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Bellerive et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Constantine

Signatures des époux :

Henri Givel
Susanne Givel

Signatures des témoins :

M. M. (à Payerne)
J. Givel (à Payerne)

L'officier de l'état civil :

L. Manner. Rapin

N° 14

Chiappone. Dresco.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chiappone Antoine Georges Auguste, commis négociant
de Sarzo (province de Novare, Italie) — domicilié à Granges —

Célibataire

né à Sarzo le deux août _____ mil huit cent soixante six —

fils de défunt Antoine Chiappone

et de Philippine née Gavaggio, à Sarzo

2° Dresco Marie Madeleine Philippine

de Sarzo — domiciliée à Sayeme —

Célibataire

née à Sarzo le vingt huit Janvier — mil huit cent soixante six —

fille de Dresco Georges négociant

et de Marie née Savarino à Sayeme

Les publications ont eu lieu à Granges et Sayeme le neuf et à
Sarzo le dix sept mai mil huit cent quatre vingt onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Granges.Communiqué : à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne or à l'officier de l'état
civil de Granges.

Signatures des époux :

Antoine Chiappone

Philippine Chiappone

Signatures des témoins :

Lu. Guisot à Sayeme

J. Guisot à Sayeme

L'officier de l'état civil :

L. Meyer-Aspin

N° 15

Bonzani-Husson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-
onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bonzani Giacomo Antonio, picriste, originaire
de Villette, province de Novare, Italie — domicilié à Payerne
Célibataire

né à Villette le trente Décembre — mil huit cent cinquante sept
fils de Bonzani Guiseppe, cultivateur à Villette
et de défunte Marie Thérèse Gniva

2° Husson Hélène Julie
de Payerne — domiciliée à Payerne
Célibataire

née à Payerne le dix neuf Juillet — mil huit cent soixante quatre
fille de Husson Benjamin Biat, charcutier
et de Jeanne Susanne née Brache à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le deux et à Villette les
trois et quatorze Mai mil huit cent quatre vingt-
onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publication de mariage à Payerne
et autorisation du Département de
Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Antonio Bonzani
Hélène Bonzani

Signatures des témoins :

Albert Willammet

Antoine Grotte
tous deux de Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Mathier Rapin

N° 16.

Schafroth-Müncher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juin mil huit cent quatre-vingt-onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Schafroth Frédéric, agriculteurde Röthenbach, District de Signau, Berne, domicilié à Vers chez Savary née SavaryCelibatairené à Heitemied (Hibomg) le cinq Juin — mil huit cent cinquante huit —fils de Schafroth Pierre, agriculteur Vers chez Savaryet de défunte Anna née Niklaus2° Müncher née Sutter Marie Elisabeth.de Wöhlen (Berne) domiciliée à Brigg (Berne) —veuve de Jean Müncher dès le dix neuf Décembre mil huit cent huitante sixnée à Mainisberg le vingt six Décembre — mil huit cent soixante deux —fille de défunct Jean Sutteret de Marie Sophie née Lunz à BriggLes publications ont eu lieu à Brigg le vingt, à Röthenbach et Wöhlen
le vingt un, et à Savary le vingt trois mai mil huit cent quatre
vingt onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, acte
de décès de Jean Müncher et publications
de mariage à Röthenbach, Wöhlen
Brigg et Savary.Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Röthenbach, Wöhlen et
Brigg.

Signatures des époux :

Friedrich Schafroth
Maria Sutter

Signatures des témoins :

Buache Tavel à Savary
Mey Emile à Savary

L'officier de l'état civil :

L. Maucher - Ropin

N^o 17
Doudin-Rapin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Doudin Elie, contre-maître à la fabrique de tabacs _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Payerne le vingt Octobre _____ mil huit cent soixante sept _____
fils de Doudin Elie Benjamin, journalier _____
et de Marie Louise née Mayor, à Payerne _____

2^o Rapin Marie Louise, lingère _____
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le huit Décembre mil huit cent soixante neuf _____
fille de défunt Henri François Rapin _____
et de Louise Marie née Guiguer à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le trente Mai mil
huit cent quatre vingt onze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publication de mariage à Payerne

Communiqué :

Signatures des époux :

Elie Doudin
Marie Doudin

Signatures des témoins :

Charles Kuffel à Payerne
Jules Tomini à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Rapin

N° 18

Ryser - Borgognon

Aujourd'hui huit août _____ mil huit cent quatre-vingt-

onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Ryser Alfred, ouvrier à la fabrique de lait condensé _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Lützelflüh (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à Payerne le trois Juillet _____ mil huit cent soixante huit _____

Noms, profession et

_____ fils de Jacob Ryser agriculteur à Payerne _____

domicile des parents:

et de défunte Rosine née Meyer _____

Nom et profession de l'épouse:

2° Borgognon Marie Louise _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Desin _____ domiciliée à Payerne _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Desin le deux Février _____ mil huit cent soixante huit _____

Noms, profession et

_____ fille des défunts Charles Borgognon _____

domicile des parents:

et de Marie Joséphine Philomène née Bersier _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Lützelflüh et Desin le dix sept, et à Payerne le dix huit Juillet mil huit cent quatre vingt onze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Lützelflüh Desin et Payerne

Signatures des époux:

Ryser Alfred

Marie Ryser

Signatures des témoins:

Fritz Iseli à Payerne

L. Gingins à Payerne

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Lützelflüh et Angy

L'officier de l'état civil:

L. Mathier-Rapin

N^o 19
Willomet-Lahnd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Willomet Louis, ouvrier à la fabrique de lait condensé -
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Corcelles le vingt un Septembre mil huit cent soixante six -
fils de Willomet Louis, journalier _____
et de Sophie née Dordin, domiciliés à Payerne _____

2^o Lahnd Albertine _____
de Guggisberg (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Yvonand le vingt trois Février mil huit cent soixante trois -
fille de défunt Nicolas Lahnd _____
et de Maria née Suthi domiciliée à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Guggisberg le dix sept et à Payerne
le dix huit Juillet mil huit cent quatre vingt onze .-

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Guggisberg et Payerne

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Guggisberg

Signatures des époux :

Willomet Louis
Willomet Albertine

Signatures des témoins :

Emile Heemann à Payerne
F. Hüssler à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mether Kapin

N° 20

Gschwend et Roulet
née Heller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Gschwend Paul Arnold, poëtier _____
de Altstätten (St Gall) _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____né à Payerne le six Novembre mil huit cent soixante cinq -
fils de Gschwend Paul poëtier _____
et de Marie Hausener, à Payerne _____2° Roulet Elisabeth Gitelet née Heller _____
de Missy _____ domiciliée à Payerne _____
* célibataire divorcée d'avec Adolphe Roulet dès le huit Janvier
mil huit cent huitante _____née à Payerne le dix huit août mil huit cent cinquante deux
fille de Heller Ulrich, agriculteur à Payerne, _____
et de défunte Marianne née Savary _____Les publications ont eu lieu à Altstätten, Payerne et Missy le huit
Août mil huit cent quatre vingt onze _____

* (approuvé la radiation de neuf lettres à la douzième ligne ci-dessus.) _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Altstätten, Payerne
et Missy, et extrait du jugement en
divorce Roulet - Heller.Communiqué : aux officiers de l'état
civil d'Altstätten et Grandcom

Signatures des époux :

Paul Gschwend
Elise Gschwend

Signatures des témoins :

Edouard Son à Payerne
Benoît Tavel à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Repin

N^o 21
Dubrit. Pages

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Dubrit Jean Eugène Victor Henri, agriculteur
de Moudon et Soltens _____ domicilié à Boulex rière Payenne
célibataire _____

né à Moudon le dix sept Mai - mil huit cent soixante six -

fils de Dubrit Samuel Frédéric, agriculteur _____

et de Susanne Rose Rod, à Boulex, Payenne _____

2^o Pages Louise _____

de Frey _____ domiciliée à Frey _____

célibataire _____

née à Frey le vingt trois Janvier - mil huit cent soixante huit -

fille de Pages Antoine, agriculteur _____

et de Sylvie née Pages, à Frey _____

Les publications ont eu lieu à Frey le six, à Moudon et Soltens le sept
et à Payenne le huit Août mil huit cent quatre-vingt-
onze . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Moudon
Soltens, Payenne et Frey

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Moudon St Cierges et
Frey

Signatures des époux :

Victor Dubrit

Louise Dubrit

Signatures des témoins :

Jules St Cierges
Bouache Savat,

(tous deux à Payenne)

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxime Rogier

N° 22

Gausser-Kehli

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Gausser Charles Emile, ferblantier _____
de Sigriswyl (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Plainpalais le quatorze février mil huit cent Septante deux _____
fils de Gausser Jean Frédéric, cordonnier à Berne _____
et de Louise Ibinden _____

2^o Kehli Marie _____
de Utzenstorf (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____
Célibataire _____

née à Berne le douze février _____ mil huit cent Septante trois _____
fille de Kehli Jean, coureur à Berne, _____
et de Madeleine née Grünig _____

Les publications ont eu lieu à Utzenstorf et Payerne le vingt neuf et
à Sigriswyl le trente un Août mil huit cent quatre vingt
onze . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

— Signature des époux —

Pièces déposées:

Emil Gausser

Maria Kehli

Pièces déposées

Extraits de naissance des époux, autorisation
du père de chacun d'eux, et publications de
mariage à Sigriswyl, Utzenstorf et Payerne

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Sigriswyl et de Utzenstorf

Signatures des époux:

G. Weber (voir ci-contre)

(approuvé la radiation de la signature G. Weber
ci-dessus. — _____)

Signatures des témoins:

G. Weber à Payerne

M. Sieber à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Mathier-Rapin

N° 23
 Perrin-Lador

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui cinq Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Perrin Auguste, boulanger _____
 de Payenne _____ domicilié à Payenne _____

Etat civil :

divorcé d'avec Marie née Bossy des le (14) quatorze Décembre mil
 huit cent huitante huit _____

Lieu et date de la naissance :

né à Payenne le vingt deux Août - mil huit cent cinquante neuf

Noms, profession et

_____ fils de difunts Abram Perrin _____

domicile des parents :

et de Louise Mian _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Lador Jenny Elise _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Bullet _____ domiciliée à Payenne _____

Etat civil :

_____ célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Payenne le vingt quatre Novembre mil huit cent cinquante neuf

Noms, profession et

_____ fille de Lador Samuel Louis François, charpentier _____

domicile des parents :

et de Gusette Marianne Scheitelberg, à Payenne _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bullet le dix huit et à Payenne le
 dix neuf Septembre mil huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux et
 déclaration du greffier du Tribunal
 de Payenne, constatant le divorce
 de l'époux Perrin Auguste d'avec
 Marie née Bossy. _____

Communiqué : à l'officier de l'état
 civil de Bullet _____

Signatures des époux :

Auguste Perrin boulg.
Elise Perrin

Signatures des témoins :

Louis Perrin Hiedebach
Paul Cherbuin
 (tous deux à Payenne.)

L'officier de l'état civil :

L. Mathier, Rapin

N° 24

Spicher. Haussener

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Spicher Joseph Henri, ouvrier à la fabrique de lait condensé
de Ueberstorff (Fribourg) _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Chatonnaye le six Novembre _____ mil huit cent soixante trois _____
fils de Jacques Nicolas Spicher _____
et de Christine née Schimpach à Payerne _____

2^o Haussener Marie _____
de Rueggisberg (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le vingt quatre août mil huit cent soixante neuf _____
fille de défunt Daniel Haussener _____
et de Elisabeth née Meyer à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Rueggisberg le dix sept, à Ueberstorff le dix
huit et à Payerne le dix neuf Septembre mil huit cent quatre
vingt onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Ueberstorff, Rueggisberg et
Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Ueberstorff et Rueggisberg.

Signatures des époux :

Henri Spicher
Marie Haussener

Signatures des témoins :

Alexis Coy.
Marius Rossier à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Rajin

N° 25
 Guattoux - Ammann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guattoux Ali Charles Alphonse, cordonnier, originaire

de Sac-on-Villers, Département du Doubs, (France) — domicilié à Payerne

célibataire

né à aux Bassots, commune de Sac-on-Villers le seize Janvier mil huit cent soixante huit

fils de Guattoux Joseph, marchand forain

et de Thérèse Bouverot, domiciliés à Pontarlier

2° Ammann Barbara née Etel

de Wynau (Berne) — domiciliée à Payerne

divorcée de Jean Jacob Ammann dès le sept Novembre mil huit cent quatre vingt neuf

née à Munich le quatre avril — mil huit cent cinquante cinq

fille de Anna Etel domiciliée à Munich

et de _____

Les publications ont eu lieu à Wynau le treize, à Payerne le quinze et à Sac-on-Villers les seize et vingt trois août mil huit cent quatre vingt onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, certificat du 1^{er} mariage d'épouse, publications de mariage à Wynau et Payerne, permis de célébration délivré par le Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat et à l'officier de l'état civil de Wynau.

Signatures des époux :

Ali Guattoux
Barbara Ammann

Signatures des témoins :

Flourens
Antoine Goutte
 nous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Mathieu Rapin

N° 26

Rossier - Estoppey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rossier Jules, boulanger _____
de Villarsel _____ domicilié à Payerne _____
celibataire _____

né à Payerne le quatorze Mars — mil huit cent soixante six —
fils des défunts Benjamin David Rossier _____
et de Suzette nie Jan _____

2° Estoppey Marie Louise _____
de Granges _____ domiciliée à Granges _____
celibataire _____

née à Granges le trente Août — mil huit cent soixante huit —
fille de Estoppey Louis, agriculteur à Granges _____
et de défunte Susanne Marie nie Muisier _____

Les publications ont eu lieu à Villarsel, Granges et Payerne le
trois Octobre mil huit cent quatre vingt onze. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Villarsel, Granges et Payerne

Signatures des époux:

Jules Rossier Estoppey
Marie Estoppey

Signatures des témoins:

Louis Paturet fils à Payerne
Albert Willammet
à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Marcher Repin

Communiqué: aux officiers de
l'état civil de Villarsel et
Granges _____

N° 27
Parisod. Hofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze _____ par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° Parisod Paul, agriculteur _____
de Lutry et Villette _____ domicilié aux Inwardes sise Payerne
célibataire _____

né à Aron le vingt trois Avril _____ mil huit cent septante un _____
fils de Susanne Marie Louise Parisod, domiciliée à Payerne
et de _____

2° Hofer Berthe _____
de Donatye _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le vingt trois Décembre mil huit cent soixante sept _____
fille de Hofer Frédéric agriculteur à Payerne _____
et de défunte Louise Adèle Rapin _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Villette, Donatye et Payerne
le trois Octobre mil huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
et publications de mariage à
Lutry, Villette, Donatye et
Payerne.

Communiqué : Lutry, Cully
et Oranches.

Signatures des époux :

Paul Parisod

Berthe Parisod

Signatures des témoins :

Emile Ney, sise Payerne

Jacques Nicolet
à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Rapin

N^o 28
Delorme. Torny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Octobre — mil huit cent quatre-vingt-
neuf — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Delorme Samuel, procureur
de Vallamand — domicilié à Payerne
célibataire

né à Vallamand le neuf Novembre — mil huit cent soixante quatre
fils de Delorme Jean Frédéric
et de Sophie Marianne née Paul, domiciliés à Vallamand
2^o Torny Marianne Lisette
de Vallamand — domiciliée à Yverdon
Célibataire

née à Yverdon le quatre Juin — mil huit cent soixante cinq
fille de Louis Abram Torny
et de Crescence née Lament, domiciliés à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Vallamand et Yverdon le trente
Septembre et à Payerne le trois Octobre mil huit
cent quatre vingt neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Vallamand, Yverdon et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Cudrefin et d'Yverdon

Signatures des époux :

S. Delorme
M. Marianne (Delorme)

Signatures des témoins :

S. Bussard | Louise Dampf
à Salvaire. | à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Manner-Ropin

N° 29.
Rapin-Savary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rapin Albert, laitier _____
de Payerne _____ domicilié à Vers-chez-Verin rive Payerne
Célibataire _____

né à Payerne le vingt six Juin - mil huit cent soixante deux
fils de défunt Daniel Salomon Rapin _____
et de Madelaine née Siquenthaler, domiciliée à Payerne -

2° Savary Sophie _____
de Payerne _____ domiciliée à Corges rive Payerne -
célibataire _____

née à Payerne le vingt trois Décembre - mil huit cent soixante un -
fille de Savary Jean Samuel, agriculteur _____
et de Marie Louise née Savary, domiciliés à Corges, (Payerne)

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix Octobre mil-
huit cent quatre vingt onze . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publication de mariage à Payerne

Communiqué :

Signatures des époux :

Albert Rapin Savary
Sophie Rapin.

Signatures des témoins :

Daniel Rapin à Payerne
Just: Assal. à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mether-Rapin

N° 30

Quidort. Donner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Quidort Frédéric Charles, facteur d'instruments de musique
de Chevroux _____ domicilié à Payerne _____
Célibataire _____

né à Payerne le trente août _____ mil huit cent soixante huit _____
fils de défunt Louis Samuel Quidort _____
et de Marie Louise née Douat, modiste à Payerne _____
2° Donner Henriette _____
de Yvonand _____ domiciliée à Payerne _____
Célibataire _____

née à Payerne le trente un Janvier _____ mil huit cent soixante cinq _____
fille de Donner Louis, agriculteur _____
et de Marianne née Bossy, domiciliés à Payerne. _____

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Payerne le trois et à Che-
vroux le quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Chevroux
Yvonand et Payerne

Communiqué : Aux officiers de l'état
civil de Grandcom et Yvonand

Signatures des époux :

Frédéric Quidort
Henriette Quidort

Signatures des témoins :

Henri Quidort à Payerne
Ch. Mermet à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Macher-Lapin

N° 31

Goutte-Baudet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Goutte Antoine, négociant, _____ originaire

de Losmont, commune de Monestier (Suy de Somme, France) domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Losmont le deux Mai — mil huit cent soixante trois —

fils de Goutte Antoine, cultivateur _____

et de Genevieve Collay, domiciliés à Losmont (France)

2° Baudet Marie, ménagère, _____ originaire

de Onnion (Bent-Savoie, France) — domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Onnion le vingt deux Juillet mil huit cent septante deux

fille de Baudet François cultivateur _____

et de Julie Monge, domiciliés à Onnion _____

Les publications ont eu lieu à Onnion les onze et dix huit Octobre à Monestier les vingt-cinq Octobre et premier Novembre et à Payerne le vingt quatre Octobre mil huit cent quatre vingt onze .

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publication de mariage à Payerne et permis de célébration du Département de Justice et Police,

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Antoine Goutte
Marie Goutte

Signatures des témoins :

Bouvier à Payerne
A. Goutte à Monestier

L'officier de l'état civil :

L. Mathier-Rapin

Dans sa séance du 12 Janvier 1892, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci-dessus, en ce sens que le nom de famille de l'époux, soit écrit "Goutte" au lieu de Goutte.

Inscrit le quatorze Janvier mil huit cent quatre vingt onze par ordre du Département de Justice et Police

L'officier de l'état civil
L. Mathier-Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police et en deux doubles à la Chancellerie d'Etat.

N° 32

Suhr. Hurst

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Suhr Eugène cigareur, _____ originaire

de Bourgfelden, canton d'Heinzingen, Alsace domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Bourgfelden le trois Décembre — mil huit cent soixante quatre-

fils de Nicolas Suhr, cordonnier à Bourgfelden _____

et de défunte Madeleine Jung _____

2° Hurst Elisabeth ouvrière en tabac —, originaire

de Sörrach (Grand duché de Bade) — domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Sörrach le vingt sept Juillet — mil huit cent soixante six —

fille de Barthelémie Hurst, ouvrière de fabrique à Sörrach _____

et de Elisabeth née Isler _____

Les publications ont eu lieu à Bourgfelden du huit au vingt quatre, à Sörrach du huit au vingt six Octobre et à Payerne le dix Octobre mil huit cent quatre vingt onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publication de mariage à Payerne
et permis de célébration de mariage
du département de Justice et Police.Communiqué : en deux doubles à la
Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Eugène Suhr
Elisabetha Suhr

Signatures des témoins :

Jean Hurmair à Payerne
Joseph Kächlin à id.

L'officier de l'état civil :

L. Maurer Repin

N° 33

Groux-Cosandey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Groux Benii, employé de banque
de Payerne domicilié à Payerne
Célibataire

né à Payerne le huit Janvier mil huit cent soixante quatre
fils de défunt Jacques Edouard Benjamin Groux
et de Nery née Givaz, à Payerne

2° Cosandey Julia
de Sassel domiciliée à Payerne
Célibataire

née à Payerne le trente un Juillet mil huit cent soixante quatre
fille de Cosandey Jacques
et de Louise Lenny Brossy, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne et Sassel le vingt quatre Octobre mil huit cent quatre vingt onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux et publications de mariage à Payerne et Sassel.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Granges.

Signatures des époux :

B. Groux
Julia Groux

Signatures des témoins :

M. J. à Payerne
D. J. à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. M. R.

N^o 34
Bossy - Tomini

Nom et profession de l'époux:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Bossy Emile, journalier _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Payerne le douze novembre _____ mil huit cent cinquante huit _____
fils de défunt Benjamin Bossy _____
et de Henriette née Comte, domiciliée à Payerne _____

2^o Tomini Marie Elisa _____
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le vingt-un juillet _____ mil huit cent soixante neuf _____
fille de Tomini Henri Daniel, journalier à Payerne _____
et de défunte Marie Anna née Siegenthaler _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le trois octobre mil huit
cent quatre vingt onze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux
et publication de mariage à
Payerne _____

Communiqué:

Signatures des époux:

Emile Bossy Tomini
Marie Bossy

Signatures des témoins:

Dubillot à Payerne
Edouard Perrin à Payerne

L'officier de l'état civil:

S. Maxime Lepin

N° 35
 Jomini Steinmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jomini Jules François, agriculteur _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

Celibataire _____

né à Payerne le quatorze Août - mil huit cent cinquante six -

fils de Jomini François, agriculteur _____

et de Julie née Grandjean, domiciliés à Payerne _____

2° Steinmann Marie _____

de Gempenach (Tribourg) _____ domiciliée à Payerne _____

Celibataire _____

née à Gempenach le cinq Mai - mil huit cent soixante-huit #

fille de défunte Madeleine née Mäder _____

et de Daniel Steinmann agriculteur à Gempenach _____

Les publications ont eu lieu à Payerne et Gempenach le vingt un
 Novembre mil huit cent quatre vingt onze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
 et publications de mariage à
 Payerne et Gempenach

Signatures des époux :

Jules Jomini
 Marie Jomini

Signatures des témoins :

Jules Hubler # à Payerne
 Bua de Savel à S

Communiqué : à l'officier de l'état
 civil de Büchsen

L'officier de l'état civil :

L. Maxner - Rapin

Suite de demande
 de l'intéressé prétendant
 qu'il y avait erreur dans
 son acte de mariage sur
 l'année de naissance,
 une demande de rectifi-
 cation a été faite à
 l'état civil de Büchsen
 qui précise que l'année
 de naissance est 1868

N° 36

Chevalley. Cuany

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chevalley Héli*, négociant _____

de *Denezey* _____ domicilié à *Payerne* _____

veuf de *Susanne Sophie* née *Dudan* de le douze Septembre mil huit cent quatre vingt neuf _____

né à *Denezey* le quinze Avril _____ mil huit cent trente huit _____

fil de défunt *Jean Louis Chevalley* _____

et de *Susanne Marie* née *Pahud* _____

2° *Cuany Charlotte Rosine* _____

de *Chevroux* _____ domiciliée à *Chevroux* _____

Célibataire _____

née à *Chevroux* le dix neuf Juillet mil huit cent soixante deux

filles de s défunts *Jean Jacques Cuany* _____

et de *Julie Madelaine* née *Quidot* _____

Les publications ont eu lieu à *Denezey, Chevroux et Payerne* le vingt un Novembre mil huit cent quatre vingt onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte de décès de *Susanne Sophie Chevalley-Dudan* et publications de mariage à *Denezey, Chevroux et Payerne*.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de *Denezey à Veyrier et de Grandcour*.

Signatures des époux :

Héli Chevalley
Charlotte Chevalley

Signatures des témoins :

J. Givel - Payerne
J. Allot - Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner - Payerne

B. G. 1. 92

*vu le 21 Jan 1861
Cuvany*

N° _____

Nom et profession de l'époux : _____

Lieu d'origine et de domicile : _____

Etat civil : _____

Lieu et date de la naissance : _____

Noms, profession et domicile des parents : _____

Nom et profession de l'épouse : _____

Lieu d'origine et de domicile : _____

Etat civil : _____

Lieu et date de la naissance : _____

Noms, profession et domicile des parents : _____

Date des publications : _____

Anjourd'hui Le Numéro 36 à la page 108 est ~~mil huit cent quatre vingt~~
celui de la dernière inscription par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
+ faite dans l'année 1891. Ses deux doubles du présent registre
sont conformes. Ce que nous ~~domiciliés~~ certifions.

L'officier de l'état civil de Payerne
L. MATHIEU
né à Payerne le 31 Décembre 1891 mil huit cent



~~fil~~ de _____
~~et de~~ _____

Un double a été remis le 14 Janvier 1892 à
l'autorité Cantonale en exécution ~~domiciliés~~ de l'article 2 de la
Loi. L'officier de l'état civil de Payerne
L. MATHIEU

né à Payerne le 14 Janvier 1892. mil huit cent



fil de _____
~~et de~~ _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Communiqué :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Officier de l'état civil :

N° 1

Savary - Bonlanten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
douse _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Savary Jules. agriculteur _____
de Payerne _____ domicilié à la Grange de la Ville neuve Corcelles
Célibataire _____

né à la Grange de la Ville neuve Corcelles le dix huit Novembre mil huit cent cinquante six _____
fils de défunt Samuel Daniel Savary _____
et de Susanne Marie née Cosendey à la Grange de la Ville _____

2° Bonlanten Anna Marie Elisabeth. _____
de Didingen (Fribourg) _____ domiciliée à Payerne _____
Célibataire _____

née à Mariabühl Didingen le quatorze Février _____ mil huit cent ~~soixante deux~~ _____
fille de défunt Bénédicte Bonlanten _____
et de Christine Agnès née Marchou à Mammens. _____

Les publications ont eu lieu à Didingen le vingt quatre, à Corcelles le vingt-
six Décembre mil huit cent quatre vingt onze, à Payerne le deux
Janvier mil huit cent quatre vingt douse. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Corcelles.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Corcelles et Didingen.

Signatures des époux :

Jules Savary
Anna Bonlanten

Signatures des témoins :

Buache Javel à Payerne
Jules Savary is

L'officier de l'état civil :

L. Mather - Requin

1857

N° 2

Brüggemann - Monney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brüggemann Wilhelm Antoine Friedrich Jean, contre maître cigariers
de Hambourg (Allemagne) _____ domicilié à Payerne _____
celibataire _____

né à Hambourg le six Décembre _____ mil huit cent soixante quatre
fils de Auguste Friedrich Christian Brüggemann, écrivain _____
et de Caroline Marie Elise née Fürgens, à Hambourg. _____

2° Monney Virginie Caroline, ouvrière en tabacs _____
de Villars le Grand _____ domiciliée à Payerne _____
celibataire _____

née à Payerne le vingt Avril _____ mil huit cent Septante _____
fille de Monney Samuel, facteur postal _____
et de Marie Caroline née Theraulaz, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt six, à Villars le Grand
et Hambourg le vingt huit Décembre mil huit cent quatre-vingt
ouze . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications
de mariage à Payerne et Villars le Grand,
permis de célébration de mariage délivré
par le Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'état
et à l'officier de l'état civil de Constance.

Signatures des époux :

W. A. F. J. Brüggemann
Virginie Brüggemann

Signatures des témoins :

Hobrel à Payerne
Stüllicher à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Mether capin

N° 3

Schmidt-Kieferle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Février — mil huit cent quatre-vingt-douze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schmidt Reynold Auguste Hermann, ouvrier chapelier, originaire de Saalfeld (Saxe-Meiningen) — domicilié à Payerne — célibataire

né à Saalfeld le trois Mars — mil huit cent soixante sept — fils de défunte Ida Amélie Haroline Schmidt — et de

2° Kieferle Antonia, — originaire de Emmetach, commune de Golgau, Wurtemberg, domiciliée à Emmetach — célibataire

née à Emmetach le vingt neuf Novembre — mil huit cent soixante six — fille de Kieferle Joseph, carrier — et de Josefa Sick, à Emmetach.

Les publications ont eu lieu à Emmetach le vingt cinq, à Payerne le vingt huit Novembre mil huit cent quatre vingt onze, et à Saalfeld le dix-sept Janvier mil huit cent quatre vingt douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Payerne et permis de célébration délivré par le Département de Justice et Police.

Communiqué : en deux doubles à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Hermann Schmidt
Antonina Kieferle
Signatures des témoins :

Th. Betschfeld prof. à Payerne
Louis Mehlhorn (à Payerne)

L'officier de l'état civil :

L. Maxther Rappin

N° 4
Caille. Givel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Caille Henri, agriculteur _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
Célibataire _____

né à Payerne le vingt Juin mil huit cent soixante huit
fils de Caille Daniel, agriculteur _____
et de Elise née Rapin, domiciliés à Payerne _____

2° Givel Mathilde Sophie _____
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le trois Avril - mil huit cent soixante huit -
fille de défunt Henri Louis Frédéric Givel _____
et de Lydie née Bossy domiciliée à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt trois Janvier
mil huit cent quatre vingt douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissance des époux et
publication de mariage à Payerne.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Henri Caille

Mathilde Givel

Signatures des témoins :

Henri Moratel Weber à Payerne

Daniel Rapin à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner Rapin

N° 5

Penseyres - Fivaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Février _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Penseyres Charles Louis, agriculteur _____

de Corcelles le Forat _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Payerne le sept Juin _____ mil huit cent septante _____

fils de Penseyres Charles François, agriculteur _____

et de Susanne Rossier, domiciliés à Payerne _____

2° Fivaz Isabelle _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Payerne le vingtun Février mil huit cent soixante huit _____

fille de Fivaz Isaac, agriculteur _____

et de Marie Louise DeDompierre, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles le Forat le quatorze et à Payerne le seize Janvier mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Corcelles le Forat et Payerne

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Corcelles le Forat

Signatures des époux :

Charles Penseyres
Isabelle Penseyres

Signatures des témoins :

Louis Paturet fils à Payerne
Henri Spicher : 5

L'officier de l'état civil :

L. Maxner Reym
[Signature]

N° 6

Baumann Schüpbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baumann Gottfried, tailleur d'habits _____
de Wylertigen (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Ultigen, commune de Hadefingen le premier Février mil huit cent soixante neuf _____
fils de défunt Christian Baumann _____
et de Marie Weber à Surtigen _____

2° Schüpbach Anna Elisabeth née Hunz, ouvrière en tabacs
de Landiswyl (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____
divorcée d'avec Louis Schüpbach dès le cinq Octobre mil huit cent
huitante sept _____

née à Syssach le dix Novembre _____ mil huit cent soixante _____
fille des défunts Bénédict Hunz _____
et de Anna Elisabeth Beck _____

Les publications ont eu lieu à Biglen le vingt six, à Wylertigen et
Payerne le vingt sept Février mil huit cent quatre vingt
douze _____.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
déclaration de divorce et acte de mariage
de Schüpbach née Hunz Anna Elisabeth

Signatures des époux :

Gottfried Baumann.

A. Elisa Baumann.

Signatures des témoins :

Gottl. Weber à Payerne.

Kinolf Keller à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Manner-Repin

Par jugement du Tribunal Civil de
Bâle-Ville rendu le cinq Mai mil huit cent
nonante sept et déclaré exécutoire le seize
dit, le mariage contracté par les époux
Baumann et Schüpbach née Hunz a été
dissous par le divorce.

Inséré le vingt six Mai mil huit cent
quatre vingt dix sept.

L'officier de l'état civil
L. Manner-Repin

Communiqué au Département de Justice
et Police

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Wylertigen et de Biglen.

N^o 7
 Nicod - Somini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Nicod Emile, serrisseur-pierriste _____
 de Granges (district de Payerne) — domicilié à Payerne _____
 célibataire _____

né à Granges le vingt-trois Septembre mil huit cent soixante cinq —
 fils de Paul Henri Rodolphe Nicod, agriculteur _____
 et de Ruma Adèle née Cosandier, à Granges _____

2^o Somini Victorine Louise, ouvrière à la fabrique de lait condensé _____
 de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
 Célibataire _____

née à Payerne le vingt deux avril — mil huit cent soixante sept —
 fille de Frédéric Daniel Somini, marchand de meubles _____
 et de Marianne Jeanette née Somini à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Granges le dix et à Payerne le
 douze Mars mil huit cent quatre vingt douze . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et
 publications de mariage à Granges et
Payerne .

Communiqué : à l'officier de l'état civil
 de Granges

Signatures des époux :

Emile Nicod
Victorine Nicod

Signatures des témoins :

John Chevalley à Payerne
Daniel Somini
 à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Rapin

N° 8

Clot - Hänni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Clot Jules, caissier de la Banque Populaire de la Broye — de Villars le Comte _____ domicilié à Payerne _____

veuf de Adèle née Ferrin dès le douze Janvier mil huit cent quatre vingt dix _____

né à Payerne le premier Mai _____ mil huit cent soixante cinq — fils de défunt Jean Philippe Clot _____

et de Marguerite née Hermann _____

2° Hänni Emma _____

de Salvenach (Fribourg) _____ domiciliée à Salvenach _____ célibataire _____

née à Salvenach le deux Août _____ mil huit cent soixante neuf —

filles de défunt Daniel Hänni _____

et de Anna Marie née Gutentag à Salvenach. _____

Les publications ont eu lieu à Villars le Comte et Salvenach le sept et à Payerne le neuf avril mil huit cent quatre vingt douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, acte de décès de Adèle Clot née Ferrin et publications de mariage à Villars le Comte, Salvenach et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Neyruz et Morat

Signatures des époux :

Jules Clot
Emma Clot

Signatures des témoins :

H. Girol à Payerne
Héli Chevalley id

L'officier de l'état civil :

L. Meyer Requin

N^o 9

Thonney Marmier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Thonney Auguste, agriculteur _____

de Vullieus _____ domicilié à Yvonand _____

Célibataire _____

né à Yvonand le sept Juin — mil huit cent soixante trois —

fil de défunt François Louis Thonney _____

et de défunte Marie Félicie née Belkens, (décédée) _____

2^o Marmier Elise Louise, ménagère _____

de Grandcour _____ domiciliée à Grandcour _____

Célibataire _____

née à Grandcour le vingt quatre Janvier mil huit cent soixante _____

fille de Samuel Olivier Marmier à Grandcour _____

et de défunte Isenne née Desarzens _____

Les publications ont eu lieu à Grandcour le neuf, à Vullieus et Yvonand
le quatorze Avril mil huit cent quatre vingt douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil d'Yvonand _____

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Mézières, Yvonand et
Grandcour. _____

Signatures des époux :

Auguste Thonney
Louise Thonney

Signatures des témoins :

Paul Hummertz à Payame
Louis Gouff à Payame

L'officier de l'état civil :

L. Meryer. Requin

N° 10
Givel. Pury

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Givel François, boucher _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Payerne le vingt huit avril _____ mil huit cent septanti _____

fils de Givel François, pionnier _____

et de Julie Louise née Marmier, à Payerne _____

2° Pury Marie Rosalie _____

de Middel (Fribourg) _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Joriny Pitet le trentième Octobre mil huit cent soixante huit _____

fille de Pury Jacques Edmond, agriculteur _____

et de Pauline née Perriard, à Middel _____

Les publications ont eu lieu à Middel le vingt deux et à Payerne le
vingt trois avril mil huit cent quatre vingt douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux et
publications de mariage à Middel
et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil
de Middel.

Signatures des époux :

Givel François
Rosalie Givel

Signatures des témoins :

Frédéric Bouchard
à Payerne
Jules Dublet à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner. Rogin

N° 11

Riesen-Hostettler

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu par le Tribunal
Civil du district de Payerne, en date
du vingt trois Novembre mil huit
cent nonante huit le mariage Rie-
sen-Hostettler a été dissous
par le divorce.

Inscrit le neuf Février mil huit cent
quatre vingt dix neuf par ordre
du Département de Justice et Police.
L'officier de l'état civil
St. Maximer. Ropin

Communiqué au Département
de Justice et Police à Lensany.

Aujourd'hui vingt cinq mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
douse _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Riesen Alfred, cigareur _____
de Guggisberg (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Payerne le vingt six Novembre _____ mil huit cent soixante neuf _____
fils de défunt Louis Riesen _____
et de Marie née Gigny, à Payerne _____
2° Hostettler Rosine Berthe, ouvrière en tabac _____
de Wahlern (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Wahlern le dix sept Octobre _____ mil huit cent septante deux _____
fille de Christian Hostettler, cordonnier _____
et de Rosine née Gihzen, domiciliés à Guggisberg. _____

Les publications ont eu lieu à Guggisberg le quatre, à Wahlern le
cinq et à Payerne le sept mai mil huit cent quatre
vingt douse. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des époux.
autorisation du père de l'épouse
publications de mariage à Guggisberg,
Wahlern et Payerne

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Guggisberg et Wahlern.

Signatures des époux:

Alfred Riesen
Bertha Riesen

Signatures des témoins:

Jeuret Joseph à Payerne
Jeuret Joseph à Payerne

L'officier de l'état civil:

St. Maximer Ropin

N^o 12
Roux. Buache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Roux Eugène François Alexandre, employé de bureau
de Sausanne _____ domicilié à Payerne _____
veuf de Euphrosine née Brochon dès le dix neuf Janvier mil huit
nonante un _____
né à Sausanne le dix Juillet _____ mil huit cent cinquante deux _____
fils de défunt Jean Louis Roux _____
et de Janet soit Jessie Cameron, en Afrique. _____

2^o Buache Emma née Germond, ouvrière à la Condenserie
de Corcelles près Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
Veuve de Edouard Daniel Buache dès le sept avril mil huit
cent quatre vingt neuf _____
née à Payerne le vingt six Mars mil huit cent cinquante neuf _____
fille de défunt Frédéric Germond _____
et de Susanne née Meilhard à Payerne. _____

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Corcelles et Payerne
le vingt un Mai mil huit cent quatre vingt douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
Extraits mortuaires de Euphrosine
Roux née Brochon et de Edouard Daniel
Buache, publications de mariage
à Sausanne, Corcelles et
Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Sausanne et Corcelles.

Signatures des époux :

E. Roux
E. Buache

Signatures des témoins :

Jules Huber à Payerne.
Louis Rossier à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Meulher-Rapin

N° 13

De Dompierre-Méan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° De Dompierre François Benjamin, boursier communal

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

Veuf de Marianne Emma De Dompierre née Roulet des dix neuf

Février mil huit cent nonante _____

né à Payerne le vingt neuf Avril. mil huit cent cinquante trois _____

fils de défunt Isaac Frédéric De Dompierre _____

et de Jeanne Justine née Tomini, domiciliée à Payerne _____

2° Méan Elise _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Chevroux le trente Mars _____ mil huit cent cinquante sept _____

fille de Fritz Méan _____

et de Charlotte Marguerite née Roulet, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt huit Mai

mil huit cent nonante deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
Acte de décès de Marianne Emma
De Dompierre née Roulet, et
publications de mariage à Payerne

Communiqué :

Signatures des époux :

François De Dompierre
Elise De Dompierre

Signatures des témoins :

H. Tomini, Pujant, à Payerne
Jules Hubert, à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner, Requin

N^o 14
Desarzens-Goumar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Desarzens Alexis, tailleur de pierres _____
de Sarzens _____ domicilié à Combremont le Grand
célibataire _____

né à Chapelles le dix huit Mars mil huit cent cinquante un
fils des défunts Jean Pierre Desarzens _____
et de Scanne née Tacheron _____

2^o Goumar Jeannette Louise née Rossier _____
de Sèdeilles et Rossens _____ domiciliée à Combremont le Grand
divorcée de Jules César Goumar, dès le vingt huit avril mil-
huit cent quatre vingt deux _____

née à Echallens le trente Septembre mil huit cent trente six _____
fille des défunts Marc François Etienne Rossier _____
et de Anne Henriette née Parisod _____

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand le vingt un, à
Sarzens, Sèdeilles et Rossens le vingt quatre Mai
mil huit cent quatre vingt douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Combremont le Grand

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Combremont le Grand, Lucens
et Villargel. _____

Signatures des époux :

Alexis Desarzens
Louise Desarzens

Signatures des témoins :

Jules et Hubert S.
Jean Jovin géralis

L'officier de l'état civil :

L. Maxher. Rapin

N° 15

Ney, Hofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Juin — mil huit cent quatre-vingt-douze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ney Emile Louis, agriculteur —
de Payerne — domicilié à Corges sur Payerne
Célibataire

né à Strablos le quinze Juin — mil huit cent soixante quatre
fils des défunts Jean Samuel Ney —
et de Marie Elisabeth née Säderrmann —

2° Hofer Lina —
de Donatyre — domiciliée à Payerne —
Célibataire

née à Payerne le dix sept Décembre — mil huit cent soixante —
fille de Hofer Frédéric, agriculteur à Payerne —
et de défunte Louise Adèle née Rapin. —

Les publications ont eu lieu à Payerne le quatre et à Donatyre
le dix Juin mil huit cent quatre vingt douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et
publications de mariage à Payerne
et Donatyre

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Oranches

Signatures des époux :

Emile Ney
Lina Ney

Signatures des témoins :

Louis Krebs à Payerne
Emette Ney à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner - Rapin

N° 16
Pauli - Pillonnel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pauli Christian, tuilier _____

de Wahlen (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

veuf de Jeanne Rosina née Simonet dès le premier Février
mil huit cent huitante _____

né à Rüschez le cinq Décembre mil huit cent cinquante sept

fils des défunts Christian Pauli _____

et de Anna née Weber _____

2° Pillonnel Marie Isidorine née Bugnon _____

de Montagny les Monts (Triboung) - domiciliée à Montagny les Monts

veuve de Jacques Philippe Albin Pillonnel dès le treize Avril
mil huit cent quatre vingt quatre _____

née à Torny le Grand le dix Août - mil huit cent cinquante deux

fille des défunts Jean Pierre Bugnon _____

et de Rosette née Francey _____

Les publications ont eu lieu à Montagny les Monts et Payerne le deux et à
Schwarzenburg (Wahlen) le trois Juillet mil huit cent quatre
vingt douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, actes de
décès des premiers conjoints de chacun des
époux, et publications de mariage
à Schwarzenburg, Montagny les Monts
et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Wahlen et Montagny les Monts.

Signatures des époux :

Christian Pauli
Marie Isidorine Bugnon

Signatures des témoins :

Christian Jomini à Payerne
Emile Jomini à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxther. Rapin

N° 12

Savary Siegenthaler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savary Daniel, charpentier _____

de Payerne _____ domicilié à rive Payerne _____

célibataire _____

né à Payerne le trente Janvier - mil huit cent cinquante deux _____

fils de Savary Abram Daniel, agriculteur _____

et de Jeanne Louise née Rey, domiciliés rive Payerne _____

2° Siegenthaler Elise _____

de Trüb (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Payerne le vingt quatre Décembre mil huit cent soixante quatre _____

fille de Siegenthaler Charles employé au chemin de fer _____

et de Frena née Haussener, domiciliés à Payerne. _____

Les publications ont eu lieu à Trüb le neuf et à Payerne le treize
Août mil huit cent quatre vingt Douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux et
publications de mariage à Payerne
et Trüb _____Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Trüb. _____

Signatures des époux :

Daniel Savary charpentier
Elise Savary

Signatures des témoins :

Jules Hubler ^{frère} à Payerne
Buache Javel à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Repin

N° 18
Mottaz-Galquin

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Mottaz François Edouard, serrurier
de Gyens et Montpreveyres domicilié à Payerne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yverdon le vingt-trois Septembre mil huit cent septante

Noms, profession et

fils de Mottaz Jacques Emmanuel, charpentier (carpentier)-

domicile des parents :

et de Susanne Louise Jenny née Bühler, à Yverdon

Nom et profession de l'épouse :

2° Galquin Augustine Virginie

Lieu d'origine et de domicile :

de Chesard St. Martin (Nanchâtel) - domiciliée à Payerne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le vingt-neuf août mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fille de défunt Benjamin Daniel Galquin

domicile des parents :

et de Elisabeth née Nicollier, à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gyens et Payerne le six, à Montpreveyres et Chesard le sept août mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
autorisation du tuteur de l'épouse
mineure, publications de mariage
à Gyens, Montpreveyres, Chesard
St. Martin et Payerne

Signatures des époux :

Mottaz Edouard
Mottaz Virginie

Signatures des témoins :

Atesais Bonasszy à Payerne
Virgile Gorgervat à Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Moudon, Corcelles le Jorat
et Chesard St. Martin.

L'officier de l'état civil :

L. Mottaz-Ropin

N^o 19
 Chuard. Willommet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Chuard Isaac Benri, employé au chemin de fer _____
 de Corcelles près Payerne _____ domicilié à Payerne _____
 célibataire _____

né à Corcelles le sept Juillet _____ mil huit cent septante un _____
 fils de défunt Isaac Chuard _____
 et de Jeannette nie Coucet, à Corcelles _____

2^o Willommet Cécile Augusta _____
 de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
 célibataire _____

née à Payerne le dix Octobre _____ mil huit cent septante _____
 fille de Willommet Louis, journalier _____
 et de Sophie nie Dordin, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles et Payerne le vingtsept août
 mil huit cent quatre vingt douze . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

(Communiqué) Extraits de naissances
 des époux et publications de mariage
 à Corcelles et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état
 civil de Corcelles. _____

Signatures des époux :

Chuard Isaac

Chuard Augusta

Signatures des témoins :

Jules Hublo _____ à Payerne

Buachu Tavel à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxther - Repin

N° 20

Hochmuth Charles

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hochmuth Charles Richard, ouvrier sur les instruments de musique, originaire de Eibenberg (Bohême, Autriche) — domicilié à Payerne — célibataire

né à Crandorf (Bohême) le treize Juillet mil huit cent soixante trois — fils de Hochmuth Joseph, serrurier — et de Jeanne née Hochmuth, à Eibenberg.

2° Charles Rosine de Corcelles sur Chavornay — domiciliée à Payerne — célibataire

née à Montagny le vingt cinq Mai — mil huit cent soixante cinq — fille de Auguste Charles, horloger — et de Louise née Gindroz, à Essert sous Champvent

Les publications ont eu lieu à Corcelles le dix neuf et à Payerne le vingt Août mil huit cent quatre vingt douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissance des époux, publications de mariage à Corcelles sur Chavornay et Payerne, et permis de célébration de mariage du Département de Justice et Police, lequel contient l'indication des diverses pièces déposées aux archives de ce Département.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Louvain et à l'officier de l'état civil de Chavornay.

Signatures des époux :

Richard Hochmuth
Rosine Hochmuth

Signatures des témoins :

Henri Givel-Besson, à Payerne
Charles, à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathier-Ropin

N° 21

Crausaz Biboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Septembre — mil huit cent quatre-vingt-douze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crausaz Jean, journalier

de Frey — domicilié à Payerne

veuf de Marguerite Céline née Moret des le vingt quatre Novembre mil huit cent nonante

né à Payerne le vingt quatre Juillet mil huit cent cinquante six —

fils des défunts Jean Daniel Crausaz

et de Louise Lisette née Buttex

2° Biboux Jeanne Louise

de Cully et Lutry — domiciliée à Payerne

Célibataire

née à Payerne le dix neuf Février mil huit cent septante quatre

fille de défunt Charles François Biboux

et de Julie Moret, domiciliée en France.

Les publications ont eu lieu à Lutry le vingt trois, à Cully et Frey le vingt quatre et à Payerne le vingt cinq Juin mil huit cent quatre vingt douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
autorisation du tuteur de l'épouse mineure
et publication de mariage à Frey,
Cully, Lutry et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Frey, Cully et Lutry.

Signatures des époux :

Crausaz Jean
Jeanne Crausaz

Signatures des témoins :

Suermann André
à Payerne.
Abraham Pasteur, à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner - Repin

N° 22
Finstewald - Lomini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Finstewald Jacob, employé au Jura-Simplon
de Stilli (Argovie) _____ domicilié à Villeneuve (Saud)
célibataire _____

né à Stilli le trente Mai _____ mil huit cent soixante huit _____
fils de Finstewald Gaspard, ancien régent à Stilli _____
et de défunte Anna nie Rauber _____
2° Lomini Louise Elise _____
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le dix neuf Mars _____ mil huit cent soixante trois _____
fille de Lomini Benjamin, charcutier _____
et de Louise Julie Charlotte nie Willommet à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Stilli et Villeneuve le premier et à
Payerne le trois Septembre mil huit cent quatre vingt
douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Villeneuve

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Stilli et Villeneuve.

Signatures des époux :

Jacob Finstewald
Elise Lomini

Signatures des témoins :

Jeune à Payerne
Miribel à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Manner-Ropin

B. 10 26

N° 23

Fauchère - Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fauchère Frédéric Ferdinand, fablantier _____

de Moudon _____ domicilié à Moudon _____

célibataire _____

né à Moudon le dix huit Mars _____ mil huit cent soixante un _____

fils de défunt Jean Louis Fauchère _____

et de Susanne Marie née Jordan, ménagère à Moudon _____

2° Cachin Bertha _____

de Seigneux et Cerniaz _____ domiciliée à Seigneux _____

célibataire _____

née à Seigneux le vingt neuf avril _____ mil huit cent soixante neuf _____

fille de Jacques François Cachin, agriculteur _____

et de Louise née Cachin, à Seigneux. _____

Les publications ont eu lieu à Moudon le trois, à Seigneux et Cerniaz le cinq Septembre mil huit cent quatre vingt douze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Moudon.

Signatures des époux :

Ferdinand Fauchère

Bertha Fauchère

Signatures des témoins :

Adrien Lachère à Moudon.

Fauchère à Moudon.

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Rapié

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Moudon et Villayzel.

Dans sa séance du 3 août 1894 le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte de mariage ci-dessus soit rectifié en ce sens, que le nom de famille de l'époux soit écrit "Faucherre" au lieu de Fauchère.

Inséré le neuf août mil huit cent quatre vingt quatorze par ordre du Département de Justice et Police.

L'officier de l'état civil
L. Maxime Rapié

Communiqué aux officiers de l'état civil de Moudon et Villayzel.

N^o 24
Crousar-DeCrousar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Crousar Alphonse Emile, agriculteur, _____

de Frey _____ domicilié à Frey _____

célibataire _____

né à Sarzens le cinq Décembre mil huit cent cinquante neuf

fils des défunts Jean Louis Crousar _____

et de Susanne Lydie née Ganière _____

2^o DeCrousar Emma _____

de Frey _____ domiciliée à Frey _____

Célibataire _____

née à Frey le treize Novembre — mil huit cent soixante neuf

fille de Emile DeCrousar, agriculteur _____

et de Elise née Bullaz, à Frey _____

Les publications ont eu lieu à Frey le vingt Septembre mil huit
cent quatre vingt douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de
l'état civil de Frey

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Frey.

Signatures des époux :

Alph Crousar
Emma Crousar

Signatures des témoins :

Emile Bouly à Sarzens
Alph Crousar à Frey

L'officier de l'état civil :

L. Mether Dupin

N° 25

Givel. Frossard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douse _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Givel Louis Henri Edouard _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Payerne le cinq Avril _____ mil huit cent cinquante huit
fils de défunt Jacques Louis Nicolas Givel _____
et de Augustine Julie nie Rapin à Payerne _____
2° Frossard Jeanne Marie _____
de Moudon et Brenles _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le vingt cinq Janvier mil huit cent soixante sept
fille de Jules Daniel Frossard à Payerne _____
et de défunte Louise Emma nie Sommi. _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt quatre, à Moudon
et Brenles le vingt six Septembre mil huit cent quatre-
vingt douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de Naissance des époux;
publications de mariage à Payerne,
Moudon et Brenles.

Communiqué : aux officiers de l'état civil
de Moudon et Lucens

Signatures des époux :

L. Ed. Givel
Jeanne Givel

Signatures des témoins :

Antoine Rapin à Lucens
Antoine Rapin à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Rapin

N^o 26
Gillieron. George

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Novembre — mil huit cent quatre-vingt-douze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gillieron Samuel Louis, agriculteur —
de Châtillens et Servion — domicilié à Châtillens —
Célibataire —

né à Châtillens le trois Mai — mil huit cent soixante huit —
fils de défunt François Louis Gillieron —
et de Sophie née Favre, à Châtillens —

2^o George Marie Louise, ménagère —
de Suibroye — domiciliée à Suibroye —
célibataire —

née à Oron le Châtel le vingt huit Janvier mil huit cent septante un —
fille de Louis Frédéric George agriculteur à Suibroye
et de défunte Louise Charlotte née Rubattel —

Les publications ont eu lieu à Châtillens, Servion et Suibroye
le dix huit Octobre mil huit cent quatre vingt douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil d'Oron.

Communiqué : à l'officier de l'état civil d'Oron.

Signatures des époux :

S. Gillieron
Marie Gillieron

Signatures des témoins :

Jules Hubler
Benoît Lüssler
tous deux à Bayona

L'officier de l'état civil :

L. Maxner Rappin

N^o 27

Reber - Ischi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Novembre — mil huit cent quatre-vingt-douze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Reber Christian Alfred Auguste, employé au Chemin de fer de Schangnan (Berne) — domicilié à Payerne — célibataire —

né à Payerne le neuf avril — mil huit cent soixante sept — fils de défunt Christian Reber et de Madeline Waltert, domiciliée à Payerne —

2^o Ischi Elisa — de Rumisberg (Berne) — domiciliée à Payerne — célibataire —

née à Payerne le vingt quatre novembre — mil huit cent soixante sept — fille de Ischi Jacob, coutelier à Payerne et de défunte Marie Hoppli —

Les publications ont eu lieu à Schangnan, Payerne et Oberbipp le vingt neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Schangnan, Payerne et Oberbipp

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Schangnan et Oberbipp.

Signatures des époux :

Reber Alfred

Reber Elisa

Signatures des témoins :

L. Ischi - à Payerne

Ad. Auber à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Meyner - Repin

N^o 28
Champion-Nicolier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre — mil huit cent quatre-vingt-douze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Champion Auguste, menuisier

de Payerne — domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le vingtun Avril — mil huit cent soixante sept —

fils de défunt Henri Auguste Champion

et de Melanie Schindler à Payerne

2^o Nicolier Marie Elisabeth

de Oleyres — domiciliée à Payerne

célibataire

née à Nanchâtel le quatre Mars — mil huit cent soixante huit —

fille de défunt Jean Nicolier

et de Susanne Madeline nie Froliet à Payerne

Les publications ont eu lieu à Oleyres le dix et à Payerne le douze novembre mil huit cent quatre vingt douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Oleyres et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil d'Aranches.

Signatures des époux :

Champion Auguste

Champion Marie

Signatures des témoins :

Hri Champion

Buache huissier
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Marcher - Rapin

N^o 29

Doudin-Ducret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Doudin François Daniel, sellier _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

veuf de Marie Elise née Cherpillod dès le vingt huit Février mil huit
cent quatre vingt douze _____

né à Payerne le cinq Octobre _____ mil huit cent cinquante six _____

fil de défunte Marie Susanne Doudin _____

et de _____

2^o Ducret Elise _____

de Chardonne _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Moudon le cinq Juillet _____ mil huit cent soixante quatre

filles de défunt François Ferdinand Ducret _____

et de Julie Sophie née Bouloux, à Moudon _____

Les publications ont eu lieu à Chardonne le onze et à Payerne le douze
Décembre mil huit cent quatre vingt douze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissance des époux,
Acte de décès de la première femme de
l'époux et publications de mariage
à Payerne et

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Corsier.

Signatures des époux :

Doudin François Daniel

Elise Doudin

Signatures des témoins :

J^e Perrin Souat à Payerne

J^e Rapin à Payerne

L'officier de l'état civil :

J. Meuthier-Rapin

N° 30

Alpstäg Hunziker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre — mil huit cent quatre-vingt-douze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Alpstätg Jacob, assortisseur

de Dürrenäsch (Argovie) — domicilié à Payerne

Celibataire

né à Dürrenäsch le quatre Novembre — mil huit cent soixante deux —

fils de défunt Jacob Alpstätg

et de Elisabeth née Hochstrasser à Dürrenäsch

2^o Hunziker Ida, repasseuse

de Staffelbach (Argovie) — domiciliée à Payerne

Celibataire

née à Staffelbach le vingt trois Mars — mil huit cent septante —

fille de défunt Gaspard Hunziker

et de Anna née Hunziker, à Aarau

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix neuf, à Dürrenäsch le vingt un et à Staffelbach le vingt deux Novembre mil huit cent quatre vingt douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Payerne, Dürrenäsch et Staffelbach.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Dürrenäsch et Staffelbach

Signatures des époux :

J. Alpstätg Assortisseur
I. Hunziker

Signatures des témoins :

G. Meyer à Payerne

E. Weber à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Marthez Rapin

N° 31

Bartl. Zurbrugg

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui douze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bartl Emmanuel, ouvrier sur les instruments de musique, originaire
de Gilberbach (Bohême, autriche) — domicilié à Payerne —
Célibataire _____

né à Gilberbach (Bohême) le dix Janvier — mil huit cent soixante huit —
fils de Bartl Emmanuel, agriculteur à Gilberbach _____
et de défunte Anna Baumgartl _____

2° Zurbrugg Marie _____
de Frutigen (Berne) — domiciliée à Payerne —
Célibataire _____

née à Frutigen le seize Novembre — mil huit cent soixante neuf —
fille de défunte Jacob Zurbrugg _____
et de Marguerite née Wäfler, à Frutigen _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le douze et à Frutigen le
treize Novembre mil huit cent quatre vingt douze. (La Préfecture
de Graslitz (Bohême) a délivré une dispense de publication.)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Payerne
et Frutigen, permis de célébration de
mariage délivré par le Département
de Justice et Police, lequel contient
la désignation des pièces déposées à ce Département.

Communiqué: à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne et à l'officier de l'état civil
de Frutigen.

Signatures des époux:

Emmanuel Bartl
Marie Zurbrugg

Signatures des témoins:

Nicolas Gerber, à Payerne
Jean Ruffin, à Payerne.

L'officier de l'état civil:

J. Maxner-Rapin

Par décision du 19 Septembre 1917
le Grand Conseil a accordé la
naturalisation Bernoise aux époux
Bartl. Zurbrugg et à leurs en-
fants qui ont en même temps
acquis le droit de bourgeoisie
de la Commune de Tramelan
dessous.

Inscrit le 4 Décembre 1917

L'officier de l'état civil

J. Maxner-Rapin

Communiqué au Département de Justice
et Police et aux officiers de l'état civil
de Frutigen et Tramelan.

N° 32

Schüpbach. Wagner.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Décembre — mil huit cent quatre-vingt-douze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schüpbach Louis, contre-maitre cigareur —
de Sandiswyl (Berne) — domicilié à Payerne —
divorcé de Anna Elisabeth Schüpbach née Hunz dès le cinq-
Octobre mil huit cent huitante sept —

né à Courgevaulx le quatorze Octobre mil huit cent cinquante quatre-
fils de défunt Pierre Schüpbach —
et de Anne Marie née Willemin, à Meyriez —

2° Wagner Emma, cuisinière —
de Ebnat près Cappel (St Gall) — domiciliée à Payerne —
Célibataire —

née à Soleure le vingt six Février — mil huit cent soixante deux —
fille de défunt Jean Baptiste Aloïs Wagner —
et de Marie Anna née Brunner, à Soleure —

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix, à Ebnat le douze
et à Biglen le treize Décembre mil huit cent quatre vingt
douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, juge-
ment en divorce de l'époux, publication
de mariage à Biglen, Ebnat et
Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Biglen et d'Ebnat.

Signatures des époux :

Lo Schüpbach
Emma Wagner

Signatures des témoins :

Jules + Paul Jüri
Benoîte Jüri
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

Sp. Mathias Repin

N° 33

Guillomen-Desarzens

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trente Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

douze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Guillomen Abram Henri, carrier _____

de Schöneberg (Berne) _____ domicilié à Combremont le Grand

Célibataire _____

né à Bevaix le trois Juin _____ mil huit cent soixante trois _____

fils de Antoine Henri Guillomen _____

et de Marie née Stram, décédée _____

2° Desarzens Lina Eugénie, ménagère _____

de Garzens _____ domiciliée à Combremont le Grand

Célibataire _____

née à Combremont le Grand le huit février mil huit cent septante un _____

fille de François Desarzens _____

et de Gusette Frédérique Louise née Thonney, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Garzens le deux, à Combremont le

Grand le trois et à Wengi le six Décembre mil huit cent

nonante deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état
Civile de Combremont le Grand

Communiqué: aux officiers de l'état
Civile de Wengi, Combremont
le Grand et Lucens.

Signatures des époux:

Guillomen Henri

Desarzens Eugénie

Signatures des témoins:

Louis Savary Charpentier

Paul Vorrey

tous deux à Berne

L'officier de l'état civil:

L. Meyner-Repin

N^o 34
Gilliand-Fivat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Décembre — mil huit cent quatre-vingt-
douse — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gilliand Charles, agriculteur
de Combremont le Grand — domicilié à Combremont le Grand
Célibataire

né à Combremont le Grand le onze Mars mil huit cent septante un —
fils de Jean Louis Etienne Gilliand
et de Jeannette née Badoux

2^o Fivat Hortense Alice
de Sassel — domiciliée à Combremont le Grand
Célibataire

née à Sassel le quatorze Décembre — mil huit cent soixante six —
fille de défunte Jeannette Fivat
et de

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand et Sassel le
dix huit Décembre mil huit cent quatre vingt Douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état-
civil de Combremont le Grand.

~~_____~~

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Combremont le Grand et à
celui de Grange.

Signatures des époux :

Charles Gilliand
Hortense Gilliand

Signatures des témoins :

Viquerat Alexandre à
Combremont le Grand
Bureau Savel à
Sassel

L'officier de l'état civil :

L. Mether Repin

N° 35

Viquerat. Aguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Décembre — mil huit cent quatre-vingt-douze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Viquerat Ernest Jules, agriculteur —
de Combremont le Grand — domicilié à Combremont le Grand
Célibataire —

né à Combremont le Grand le treize Février mil huit cent septante trois —
fils de Jules Rodolphe Viquerat, agriculteur —
et de Elise née Favre, à Combremont le Grand —

2° Aguet Sarah Mathilde —
de Combremont le Petit, Lutry et Sullens — domiciliée à Combremont le Grand
Célibataire —

née à Combremont le Grand le neuf septembre mil huit cent septante quatre
fille de Charles François Aguet, agriculteur —
et de Clemence née Tapis, à Combremont le Grand —

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand et à Combremont le Petit
le quinze, à Sullens le seize et à Lutry le dix sept Dé-
cembre mil huit cent quatre vingt douze. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Combremont le Grand.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Combremont le Grand, Lutry
et St. Cierges soit à Sullens

Signatures des époux :

Ernest Viquerat

Sara Viquerat

Signatures des témoins :

Viquerat Alexandre à Combremont le Grand

Duache Javel à
Bayene

L'officier de l'état civil :

L. Meunier Ropin

N^o _____

Nom et profession de l'époux : _____

Lieu d'origine et de domicile : _____

Etat civil : _____

Lieu et date de la naissance : _____

Noms, profession et domicile des parents : _____

Nom et profession de l'épouse : _____

Lieu d'origine et de domicile : _____

Etat civil : _____

Lieu et date de la naissance : _____

Noms, profession et domicile des parents : _____

Date des publications : _____

Aujourd'hui Le numéro 35 de la page 144 est ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
~~celui de la dernière inscription~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 + faite dans l'année 1892. Les deux doubles du présent registre sont
 + conformes. Ce que nous certifions. domicilié à _____
 L'officier de l'état civil de Payerne
 L^s. Mathher Rapin

~~né à~~ Payerne le 31 Décembre 1892 mil huit cent _____



~~fil~~ de _____
~~et de~~ _____

~~Un double a été remis le 3 Janvier 1893 à l'Au-~~
~~torité Cantonale en exécution~~ domiciliée à de l'article 2 de la Loi.
 L'officier de l'état civil de Payerne
 L^s. Mathher Rapin

~~née à~~ _____ mil huit cent _____
~~fil~~ de Payerne le 3 Janvier 1893.



et de _____

~~Les publications ont eu lieu à~~ _____

~~Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.~~

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

~~Communiqué :~~ _____

~~L'officier de l'état civil :~~ _____

N^o 1

Brünisholz. Liniger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Brünisholz Jean, charretier _____

de Favel (Fribourg) _____ domicilié à Granges _____

célibataire _____

né à Alterswyl le quatorze février _____ mil huit cent cinquante neuf _____

fils de Pierre Brünisholz _____

et de Elisabeth Thérèse nie Cotting, à Belfaux _____

2^o Liniger Elisabeth _____

de Courlevon, (Fribourg) _____ domiciliée à Berne _____

célibataire _____

née à Courlevon le dix neuf Juillet mil huit cent soixante sept _____

fille de Jean Liniger _____

et de Elisabeth nie Fawer à Neuchâtel _____

Les publications ont eu lieu à Berne et Courlevon le onze, à Favel le
doux et à Granges le quatorze Décembre mil huit cent
quatre vingt deux.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Granges.Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Granges, Favel, Meyriez
et Berne.

Signatures des époux :

Jean Liniger
Elisabeth Brünisholz

Signatures des témoins :

August Fozel à Granges
Gottlieb Liniger,
à Neuchâtel

L'officier de l'état civil :

L. Mathier. Requin

N° 2
Schoch. Michel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schoch Arnold, négociant

de Thalwil (Zurich) domicilié à Payerne

célibataire

né à Thalwil le six Juin mil huit cent cinquante sept

fils des défunts Rudolf Schoch

et de Anna Barbara Waef

2° Michel Rosine

de Wahlen (Berne) domiciliée à Morat

célibataire

née à Courlevon le onze Juillet mil huit cent soixante neuf

fille de Pierre Michel, tisserand

et de Elisabeth née Isenschmiedt, à Morat

Les publications ont eu lieu à Thalwil, Schwarzenburg et Payerne le dix-sept et à Morat le vingt Décembre mil huit cent quatre vingt douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Thalwil, Schwarzenburg, Morat et Payerne.

~~_____~~

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Thalwil, Morat et de Wahlen à Schwarzenburg.

Signatures des époux :

Arnold Schoch.

Rosina Schoch.

Signatures des témoins :

Albert Muller, Boulanger à Payerne
Pet. [Signature] à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Repin

N° 3

Giger-Charbon

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

En date du 23 mai 1946
le Département de Justice et
Police du Canton de Vaud a
ordonné la rectification de
l'acte ci-contre en ce sens que
le nom patronymique Giger,
soit orthographié "Geiger".
Fait le 29 mai 1946.
L'officier de l'état civil:
Maurer
Communiqué au Département de
Justice et Police, à l'état civil de
Wiggoltingen et de Combremont
le 29 mai 1946.

Aujourd'hui trois février _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Giger Auguste, Cordonnier _____
de Illhart (Thurgovie) _____ domicilié à Payerne _____
Célibataire _____

né à Corcelles le dixsept février - mil huit cent septante -
fils de Jean Ulrich Giger, cordonnier à Payerne -
et de défunte Caroline née Reutsch _____

2° Charbon Jenny Léonie, ouvrière à la Condenserie
de Freytorens _____ domiciliée à Payerne _____
Célibataire _____

née à Sarzens le douze avril mil huit cent soixante six
fille de Charbon Rodolphe, tailleur d'habit _____
et de Susanne Marie Anne dite Isoline Desarzens, à Jouxrens _____

Les publications ont eu lieu à Illhart et Payerne le sept, à
Freytorens le huit Janvier mil huit cent quatre
vingt treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Illhart,
Freytorens et Payerne.

Signatures des époux:

Giger Auguste
Giger Léonie

Signatures des témoins:

Alfred Heuri à Payerne
[Signature] à Payerne

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Wiggoltingen et Combremont
mont le 29 mai.

L'officier de l'état civil:

L. Maurer-Rapin

N° 4
Schorpp-Hermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Février _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schorpp Charles Edouard, conducteur de travaux

de Neuchâtel _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Neuchâtel le quinze Mars mil huit cent septante un _____

fil de Schorpp Jean Edouard, décédé _____

et de Anna Barbara née Reber à Paris _____

2° Hermann Julia Lina _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Payerne le quatorze avril mil huit cent septante un _____

fille de Hermann Daniel Nicolas _____

et de Scannette Marianne née Mayor à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le dix et à Payerne le onze Février mil huit cent quatre vingt treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés, publications de mariage à Payerne et Neuchâtel.

Communiqué : à l'officier de l'état civil à Neuchâtel

Signatures des époux :

Schorpp Ch.
Julia Schorpp

Signatures des témoins :

Emile Kuffner à Payerne
Paul Tschy à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Macher-Rudin

N° 5

Tomber. Ditzaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tomber Alfred Louis, agriculteur _____

de Bellerive _____ domicilié à Gallavaux rive Bellerive

célibataire _____

né à Cerdrefin le sept Juin _____ mil huit cent soixante cinq _____

fils de défunt Jean Louis Tomber _____

et de Rosalie née Milliet, à Gallavaux _____

2° Ditzaz Marie Lia _____

de Combremont le Petit et Châtillens _____ domiciliée à Combremont le Grand _____

célibataire _____

née à Combremont le Grand le quinze novembre mil huit cent septante un _____

fille de Louis Samuel Ditzaz, à Combremont le Grand _____

et de défunte Marie Louise née Bettex _____

Les publications ont eu lieu à Bellerive le dix huit, à Châtillens et Combremont le Grand le vingt et à Combremont le Petit le vingt un Février mil huit cent quatrevingt treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Constantine.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Constantine, Combremont le Grand et Oran la Ville.

Signatures des époux :

Alfred Tomber

Marie Lia

Signatures des témoins :

J. Bessard à Arvenches.

V. Trau à Arvenches.

L'officier de l'état civil :

L. Mathier Regim

N^o 6
Ney. Savary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize Mars* — mil huit cent quatre-vingt-

treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Ney Frédéric Philippe*, *Cordonnier*

de *Payerne* domicilié à *Bessudens rière Grandcour*

célibataire

né à *Etrablos rière Payerne* le *vingtneuf octobre* mil huit cent *soixante cinq* —

fil de *Frédéric Ney*, *agriculteur*

et de *Rosalie Julie* née *Diaget* à *Etrablos rière Payerne* —

2^o *Savary Marie Louise Julia*

de *Payerne* domiciliée à *Corges rière Payerne*

célibataire

née à *Corges* le *vingt quatre avril* — mil huit cent *soixante cinq* —

fille de *Jean Samuel Savary*, *agriculteur*

et de *Marie Louise* née *Savary*, à *Corges rière Payerne* —

Les publications ont eu lieu à *Payerne et Grandcour* le *vingt cinq février* mil huit cent *quatre vingt treize*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Berne le 5 avril

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Grandcour.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Grandcour.

Signatures des époux :

Frédéric Ney
Julia Ney

Signatures des témoins :

Ernst Garmet
Henni Ney Garmet

L'officier de l'état civil :

J. Meurer-Repin

N° 2
Jan. Guiquer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize Avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jan Henri Emile*, employé au *Gua. Simplon* _____

de *Payerne* _____ domicilié à *Lausanne* _____

Célibataire _____

né à *Payerne le sept Juillet* — mil huit cent cinquante neuf —

fil de *Jan Benjamin*, juge de Paix _____

et de *Anne née Muller*, domiciliés à *Payerne* _____

2° *Guiquer Emilie Charlotte* _____

de *Sillers sous Champvent* _____ domiciliée à *Payerne* _____

Célibataire _____

née à *Payerne le vingt Juillet* — mil huit cent soixante quatre —

fille de *Guiquer Auguste*, serrurier, à *Payerne* _____

et de *Louise née Savanney*, décidée _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Silles sous Champvent et Payerne le onze Mars mil huit cent quatre vingt treize*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Lausanne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de *Lausanne et Champvent.*

Signatures des époux :

H. Jan
E. Jan

Signatures des témoins :

Oscar Jan à *Yverdon*
L. Piffel à *Payerne*

L'officier de l'état civil :

L. Meyer-Rajin

N° 8

Buache. Siquerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Buache Frédéric, ferblantier _____

de Payerne _____ domicilié à Combremont le Grand

célibataire _____

né à Payerne le quatre Décembre mil huit cent soixante huit _____

fils de Buache Louis Frédéric, concierge _____

et de Augustine nie Favet, à Payerne _____

2° Siquerat Ida _____

de Combremont le Grand _____ domiciliée à Combremont le Grand

célibataire _____

née à Orbe le vingt neuf Décembre mil huit cent septante _____

fille de défunt Jean Louis Siquerat _____

et de Louise nie Bourgeois, à Neuchâtel _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le premier avril et à Combremont le Grand le trois avril mil huit cent quatre vingt treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Combremont le Grand

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Combremont le Grand

Signatures des époux :

Frédéric Buache Siquerat
Ida Buache

Signatures des témoins :

Charles Pysser à Payerne
Fritz Tsch. à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Rogin

N^o 9
Cherbuin-Villommet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Cherbuin Jules Augustin, journalier _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

veuf de Marie ^{gravel} née Falconnier des le quatre Juin mil huit cent nonante _____

né à Payerne le douze Septembre mil huit cent cinquante six _____

fils des défunts Louis Benjamin Cherbuin _____

et de Jeanne Marie née Mounoud _____

2^o Villommet Louise Emma _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Payerne le quatre Juillet mil huit cent soixante trois _____

fille de Louis Villommet, agriculteur à Payerne _____

et de défunte Julie Dessarzens _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le quinze Avril mil huit cent nonante trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux, acte de décès de Marie Cherbuin née Falconnier et publications à Payerne

Communiqué :

Signatures des époux :

Jules Augustin Cherbuin

Louise Cherbuin

Signatures des témoins :

Villommet Adolphe à Payerne

Fritz Grivaz à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Rapin

N° 10

(Riser.) Brache
Ryser -

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 11 Octobre 1943
le Département de Justice et
Police du Canton de Vaud a
ordonné la rectification de
l'acte ci. contre en ce sens
que le nom patronymique
orthographe par erreur "Riser"
soit orthographié "Ryser".
Inscrit le 14 Octobre 1943.
L'officier de l'état civil :

Mayer

Communiqué au Département
de Justice et Police et à l'état
civil de Lützelflüh le 14. 3. 1943.

Aujourd'hui deux Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Riser Charles, ouvrier à la Condenserie _____

de Lützelflüh (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Payerne le dix sept Octobre - mil huit cent soixante cinq _____

fils de Riser Jacob, agriculteur à Payerne _____

et de défunte Rosine née Meyer _____

2° Brache Julia, ouvrière à la Condenserie _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Payerne le vingt neuf août mil huit cent septante deux _____

fille de Brache Louis Frédéric, concierge _____

et de Charlotte Augustine née Favet, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Lützelflüh le onze et à Payerne le
treize Mai mil huit cent quatre vingt treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux et
publications de mariage à Lützelflüh
et Payerne _____

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Lützelflüh. _____

Signatures des époux :

Charles Ryser
Julia Ryser.

Signatures des témoins :

Fritz Iseli
Louis Gingins

L'officier de l'état civil :

L. Mayer. Requin

N° 11

Iseli - Fuchs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le sept
Mai mil neuf cent deux, le Tri-
bunal civil du District de Payerne
a dissous par le divorce le
mariage contracté par les
époux Iseli. Fuchs, inscrit
ci-contre.

Inscrit le sept août mil neuf cent
deux par ordre du Département de
Justice et Police.

L'officier de l'état civil
L. Mathy - Rapin

Communiqué au Département de
Justice et Police.

Aujourd'hui neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Iseli Frédéric, cordonnier _____

de Mühleberg (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

veuf de Elise née Comte dès le dix avril mil huit cent
nonante deux _____

né à Payerne le six Mars _____ mil huit cent soixante sept _____

filz de Iseli Jacob, journalier _____

et de Marie Herrer, domiciliés à Payerne _____

2° Fuchs Elise _____

de Neuenegg (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Payerne le seize Juillet _____ mil huit cent septante un _____

fille de Fuchs Jean, journalier à Payerne _____

et de défunte Elisabeth née Fricden _____

Les publications ont eu lieu à Neuenegg le dix huit, à Mühleberg
le dix neuf et à Payerne le vingt Mai mil huit cent quatre
vingt treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
acte de décès de Elise Iseli née Comte
et publications de mariage à Mühleberg
Neuenegg et Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Mühleberg et Neuenegg.

Signatures des époux :

Fritz Iseli

Elise Iseli

Signatures des témoins :

L. Gingins à Payerne

Ch. Faurand à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathy - Rapin

N° 12
 Gisard. Baud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gisard Alfred Auguste, comptable _____

de Grandval (Berne) _____ domicilié à la Rouvenne, Montreux

Célibataire _____

né à Nidau le quinze février _____ mil huit cent soixante neuf

fils de Auguste Gisard, ancien horloger _____

et de Marguerite née Meister, à Biemme _____

2° Baud Caroline Eugénie Sophie _____

de Apples _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Folochennes le neuf octobre _____ mil huit cent septante _____

fille de Henri Louis Baud, directeur de la Colonie agricole à Payerne

et de défunte Sophie née Despland _____

Les publications ont eu lieu au Chatelard (Montreux) le six, à Grandval et Apples le sept et à Payerne le dix Juin mil huit cent quatre-vingt treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Montreux.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Grandval, Montreux et Apples.

Signatures des époux :

Alfred Gisard
Sophie Baud

Signatures des témoins :

Gisard à Payerne
Duoché huissier à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mather-Bepin

N^o 13

Lador - Somini

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Lador Henri, agriculteur _____
de Bullet _____ domicilié à Payerne _____
Célibataire _____

né à Payerne le vingt huit Novembre _____ mil huit cent soixante un _____
fils de Lador Samuel François Louis, charpentier à Payerne _____
et de Susette Marianne née Scheitelberg, décédée _____
2^o Somini Louise Jenny _____
de Payerne _____ domiciliée à Genève _____
Célibataire _____

née à Payerne le douze Juin _____ mil huit cent soixante six _____
fille de défunt Henri François Daniel Somini _____
et de Jenny Augustine née Perrin, à Payerne _____
Les publications ont eu lieu à Bullet et Genève le deux et à Payerne
le trois Juin mil huit cent quatre vingt treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Bullet Genève et Payerne.

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Bullet et Genève.

Signatures des époux:

Henri Lador
Jenny Lador

Signatures des témoins:

Henri Somini à Payerne
César Perrin à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Maxime Rapin

N° 14

Dougoud-Colomb.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dougoud Felix Joseph, charpentier _____

des Glânes (Fribourg) _____ domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né aux Glânes le seize Juin _____ mil huit cent soixante _____

fils de Joseph Amédée Dougoud, agriculteur _____

et de Marie Catherine Elisabeth née Oberson, aux Glânes _____

2° Colomb Lucie _____

de Gauges (Menchêtel) _____ domiciliée à Avenches _____

Célibataire _____

née à Cortailod le vingt Janvier _____ mil huit cent soixante sept _____

fille de défunt Henri Colomb _____

et de Marie Louise Sambelly, domiciliée à Gauges _____

Les publications ont eu lieu aux Glânes, St Aubin, Avenches et Payerne le vingt sept Mai mil huit cent quatre vingt treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et pu-
blications de mariage aux Glânes, St
Aubin, Avenches et Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Villar St Pierre, St Aubin et
Avenches.

Signatures des époux :

Dougoud Felix
Lucie Dougoud

Signatures des témoins :

Tubillot à Payerne
Alphonse Gobet à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Rapin

N° 15

Granget-Rollinet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Granget Jacques César, agriculteur _____

de Sentigny (Fribourg) _____ domicilié à en Chaux rive Payenne _____

Celibataire _____

né à Sentigny le douze Novembre _____ mil huit cent soixante six _____

fils de Granget François Xavier _____

et de Marie Amélie Bernicte née Fyffer, domiciliée en Chaux rive Payenne _____

2° Rollinet Marie Augustine _____

de Dompierre (Fribourg) _____ domiciliée à en Chaux rive Payenne _____

Celibataire _____

née à Dompierre le quinze Septembre - mil huit cent soixante huit -

fille de Rollinet Claude Antoine, décédé _____

et de Marie Angélique née Martigny, à Dompierre _____

Les publications ont eu lieu à Sentigny et Payenne le dix et à Dompierre le onze Juin mil huit cent quatre-vingt treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Sentigny Dompierre et Payenne

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Sentigny et Dompierre.

Signatures des époux :

Jacques Granget

Augustine Granget

Signatures des témoins :

Louis Rollinet à Payenne

Henri Grobet à Payenne

L'officier de l'état civil :

L. Meyer-Ropin

N^o 16

Schiesser. Cherbuin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1^o Schiesser Philippe Auguste, tenassier _____
des Eaux Vives (Genève) _____ domicilié à Payerne _____
Célibataire _____

né aux Eaux Vives le quatorze Janvier mil huit cent soixante sept _____
fils de Schiesser Jean Gottfried, carrossier à Carouge _____
et de défunte Marguerite Caroline Rubin _____

2^o Cherbuin Adeline Julie _____
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
Célibataire _____

née à Payerne le vingt trois Mars mil huit cent septante deux _____
fille de Cherbuin Rosine, domiciliée à Payerne _____
et de _____

Les publications ont eu lieu aux Eaux Vives le seize et à Payerne le dix sept Juin mil huit cent quatre vingt treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage aux Eaux Vives et Payerne

Communiqué : au Bureau Central d'Etat civil à Genève.

Signatures des époux :

Schiesser Philippe Auguste
Adeline Schiesser

Signatures des témoins :

L. Pfeffel à Payerne
Bouché Savel à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathier Repin

N° 17

Hartmann - Dick

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hartmann Julius, ouvrier sur les instruments de musique de Silberbach (district de Gieslitz, Bohême) _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Zibenberg (Bohême) le treize Juillet - mil huit cent soixante six _____
fils des défunts Jean Wenzl Hartmann _____
et de Susanne née Gless _____

2° Dick Rosa _____
de Etzelkofen (Berne) _____ domiciliée à Esigen _____
célibataire _____

née à Hirschberg le treize Mars _____ mil huit cent septante trois _____
fille de Benedict Dick, cordonnier _____
et de Anna Elisabeth Hünz, à Esigen _____

Les publications ont eu lieu à Etzelkofen et Hirschberg le vingt trois et à Payerne le vingt quatre Juin mil huit cent quatre vingt treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, publications de mariage à Etzelkofen, Hirschberg et Payerne, et permis de célébration de mariage délivré par le Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat et (au Département de) aux officiers de l'état civil de Etzelkofen et Hirschberg

Signatures des époux :

Julius Hartmann
M. S. A. Hartmann

Signatures des témoins :

Jean Ruffli, à Payerne
H. Helfer à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Moercher - Repin

N° 18

Gavillet - Bersier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gavillet Emile, notaire _____

de Teney et Duchereus _____ domicilié à Mézières _____

célibataire _____

né à Teney le trois Novembre _____ mil huit cent soixante sept _____

fil de Gavillet Daniel, meunier _____

et de Isaline née Debarz à Teney le Sorat _____

2° Bersier Anna _____

de Villarzel, Cully et Lutry _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Payerne le vingt trois Juillet mil huit cent soixante trois _____

fille de Bersier Charles François, notaire _____

et de Marie Louise née Savary _____

Les publications ont eu lieu à Villarzel, Mézières, Duchereus, Cully, le sept et à Teney Lutry et Payerne le huit Juillet mil huit cent quatre vingt treize . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Mézières . _____

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Mézières, Mondon, Corcelles le Sorat, Villarzel, Cully et Lutry . _____

Signatures des époux :

E. Gavillet

A. Gavillet

Signatures des témoins :

H. Bersier à Payerne

Buache Savel à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Rapin

N^o 10
Mayer Ruffieux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Août _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Mayer Alfred Louis, agriculteur _____
de Grandcour _____ domicilié à Grandcour _____
célibataire _____

né à Grandcour le neuf Septembre - mil huit cent cinquante deux -
fils de Jean David Mayer, agriculteur _____
et de Julie née Meyer, à Grandcour _____
2^o Ruffieux Marie Ulie, domestique de ménage _____
de Charmey (Fribourg) _____ domiciliée à Sayeme _____
célibataire _____

née à Mauborget le neuf Janvier - mil huit cent soixante trois -
fille de Jean Baptiste Ruffieux, agriculteur _____
et de Julie Ulie Gabrielle née Andrie, à Mauborget _____
Les publications ont eu lieu à Charmey le quatre, à Grandcour et
Sayeme le cinq août mil huit cent quatre vingt treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Grandcour

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Grandcour et Charmey

Signatures des époux :

Alfred Mayer
Marie Ruffieux Mayer

Signatures des témoins :

Jules Boudinquet Boulg
Brache Savel

La première signature des témoins est celle de
Jules Boudinquet boulanger à Sayeme.

L'officier de l'état civil :

J. Mathier - Requin

N^o 20
Margot - Délessert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Août _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Margot Emile, cigareur _____

de Sainte Croix _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Payerne le seize Novembre _____ mil huit cent septante _____

fils de Margot Jules Daniel, cigareur _____

et de Marguerite Marie née Maret, à Payerne _____

2^o Délessert Marie Louise, cigareuse _____

de Lutry et Epesses _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Moudon le neuf Octobre _____ mil huit cent septante trois _____

fille de Délessert Abram Louis, filateur de laine _____

et de Marie Louise née Jaccoud, à Moudon. _____

Les publications ont eu lieu à Sainte Croix, Lutry, Epesses et Payerne le douze Août mil huit cent quatre vingt treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, autorisation du père de l'épouse mineure et publications de mariage à Ste Croix, Lutry, Epesses et Payerne. _____

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Ste Croix, Lutry et Cully. _____

Signatures des époux :

Margot Emile _____

Marie Margot _____

Signatures des témoins :

Chiffli. Edward. _____

Jules Bossard _____
(tous deux à Payerne)

L'officier de l'état civil :

L. Mathier-Rapin _____

N° 21

Crausaz Gilliard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crausaz Aimé, agriculteur _____
de Chavannes sur Moudon _____ domicilié à Combremont le Grand
Celibataire _____

né à Combremont le Grand le dix neuf avril mil huit cent septante _____

fil de Crausaz Henri, agriculteur à Combremont le Grand
et de défunte Louise née Berner _____

2° Gilliard Julie _____
de Combremont le Grand _____ domiciliée à Combremont le Grand
Celibataire _____

née à Combremont le Grand le vingt Décembre _____

(née à Combremont le Grand) _____ mil huit cent septante trois _____

filles de Gilliard Jules, marchand _____

et de Louise née Rey, à Combremont le Grand _____

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand le dix huit et
à Chavannes le vingt deux Août mil huit cent nonante
trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Combremont le Grand

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Moudon et Combremont
le Grand _____

Signatures des époux :

Aimé Crausaz
Julie Crausaz

Signatures des témoins :

Jules Dublet
Bucche Soud

tous deux à Bayeux.

L'officier de l'état civil :

L. Moatier-Repin

N^o 22
 Hüpfner Cherbuin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Hüpfner Charles Frédéric, cafetier _____
 de Steffisburg et Sauperswyl (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
 veuf de Hüpfner Susanne née Obermann dès le neuf Décembre mil-huit cent nonante deux _____

né à Steffisburg le vingt un Octobre mil huit cent soixante quatre
 fils des défunts Hüpfner Frédéric _____
 et de Madeleine Müringer _____

2^o Cherbuin Louise Caroline Emma _____
 de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
 célibataire _____

née à Payerne le dix neuf Juillet mil huit cent soixante neuf
 fille de Cherbuin Samuel François, agriculteur _____
 et de Elisabeth née Rufener à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt-six, à Steffisburg et Sauperswyl le vingt huit Août mil huit cent quatre vingt treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
 acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux,
 publications de mariage à Steffisburg,
 Sauperswyl et Payerne

Communiqué à Steffisburg et
 Sauperswyl.

Signatures des époux :

Charles Hüpfner
 Caroline Hüpfner

Signatures des témoins :

Henri Bel. à Payerne
 Paul Tschy à idem

L'officier de l'état civil :

L. Mauther. Requin

N^o 23
Chevalley. Comte

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix neuf Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Chevalley Charles Ernest, employé de bureau au J. G.
de Denezy _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Payerne le dix huit Décembre mil huit cent soixante neuf _____
fils de Chevalley Héli, négociant à Payerne _____
et de défunte Susanne Sophie née Dudan _____

2^o Comte Maria Barbara, blanchisseuse _____
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
Célibataire _____

née à Cracovie le vingt cinq Avril - mil huit cent septante _____
fille de Comte Marie, blanchisseuse, domiciliée à Payerne _____
et de _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le deux et à Denezy le
trois Septembre mil huit cent quatre vingt treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance de l'époux
Copie de celui de l'épouse.
Déclaration de la Municipalité de Payerne
Lettres du Département de Justice et Police
Publication de mariage à Denezy
et Payerne _____

Communiqué: à l'officier de l'état
civil de Denezy _____

Signatures des époux:

Chevalley
Marie Chevalley

Signatures des témoins:

Louis Paphuc, à Payerne
L. Tuba, à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Maxcher, Lepin

N° 24
Ringier, Hirtzel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Septembre — mil huit cent quatre-vingt-treize — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ringier Jacob Gottlieb, ouvrier sur les instruments de musique de Zofingen (Argovie) — domicilié à Bayerne — divorcé d'avec Marie née Schauenberg dès le vingt sept avril mil huit cent huitante sept —

né à Zofingen le vingt deux août — mil huit cent cinquante sept — fils des défunts Abraham Ringier — et de Catherine née Leuenberger —

2° Hirtzel Elise — de Grossaffoltern (Berne) — domiciliée à Bayerne — célibataire —

née à Schnottwyl le dix neuf Juin — mil huit cent septante deux — fille de Elisabeth Hirtzel, à Schnottwyl — et de —

Les publications ont eu lieu à Zofingen et Grossaffoltern le trente un août et à Bayerne le deux Septembre mil huit cent quatre vingt treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, jugement en divorce Ringier-Schauenberg, publications de mariage à Zofingen, Grossaffoltern et Bayerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Zofingen et Grossaffoltern

Signatures des époux :

Ringier Gottl.
Ringier Elise

Signatures des témoins :

Ringier Charles, à Berne
Emma Wullensin à Bayerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner, Propriétaire

N° 25

Brossy. Desmeules

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Septembre — mil huit cent quatre-vingt-treize — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brossy Jules, cigareur —
de Payerne — domicilié à Payerne —
Célibataire —

né à Payerne le deux Juin — mil huit cent septante un —

fils de Brossy Isaac Michel —

et de Françoise Marie nie Rubi, domiciliés à Payerne —

2° Desmeules Eugénie —

de Ropraz — domiciliée à Payerne —

Célibataire —

née à Payerne le deux Mai — mil huit cent septante quatre —

fille de défunt Jules Desmeules —

et de Rosine Favre, domiciliée à Payerne —

Les publications ont eu lieu à Payerne le deux et à Ropraz le quatre Septembre mil huit cent quatre vingt treize. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
Autorisation du tuteur de l'épouse mineure,
Publications de mariage à Payerne et
Ropraz.

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Corcelles le Torat

Signatures des époux :

Jules Brossy
Eugénie Brossy.

Signatures des témoins :

Riesen Alfred à Payerne
Boyder Christian à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner-Rapin

N^o 26
 Lerch. Forster

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o Lerch Frédéric, charon de Brittnau (Argovie) domicilié à Payerne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Brittnau le quatorze Septembre mil huit cent soixante quatre

Noms, profession et

fils de Frédéric Lerch, agriculteur à Brittnau

domicile des parents :

et de défunte Marie Anne Muller

Nom et profession de l'épouse :

2^o Forster Lina

Lieu d'origine et de domicile :

de Hugelshofen (Thurgovie) domiciliée à Morat

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Morat le vingt deux Juin mil huit cent cinquante huit

Noms, profession et

fille de Christian Jacob Forster, charon

domicile des parents :

et de Louise née Jordan, à Morat

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Brittnau et Payerne le vingt six et à Hugelshofen et Morat le vingt huit d'où mil huit cent quatre vingt treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Brittnau, Hugelshofen, Morat et Payerne

Signatures des époux :

Fried. Lerch

Lina Lerch

Signatures des témoins :

Fritz Luv à Payerne
 Martin Schwanniger

Communiqué : aux officiers de l'état

civil de Morat, Brittnau et Hugelshofen à Sperbersholz.

L'officier de l'état civil :

L. Maucher - Requin

N° 27

Savary. Doudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savary Samuel, charpentier _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
Célibataire _____

né à Payerne le vingt quatre Mars _____ mil huit cent cinquante huit
fils de Abraham Daniel Savary, agriculteur _____
et de Jeanne Louise née Rey, domiciliés père Payerne _____

2° Doudin Lydia _____
de Corcelles près Payerne _____ domiciliée à Corcelles _____
Célibataire _____

née à Corcelles le vingt trois Juin _____ mil huit cent soixante deux _____
fille de Frédéric Louis Doudin, charpentier _____
et de Marguerite Louise née Bize, domiciliés à Corcelles. _____

Les publications ont eu lieu à Payerne et Corcelles le vingt quatre Juin mil huit cent quatre vingt treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Payerne et Corcelles.

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Corcelles près Payerne.

Signatures des époux :

Samuel Savary couint
Lydia dite Amélie Savary

Signatures des témoins :

L. Stiffel à Payerne
Bouche Javel
à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner. Requin

N° 28

Gilliand-Buache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Octobre — mil huit cent quatre-vingt-treize — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gilliand Louis, agriculteur
de Combremont le Grand — domicilié à Payerne
Célibataire

né à Payerne le douze Octobre — mil huit cent septante un —
fils de Gilliand Louis, agriculteur
et de Jeanne née Givel, domiciliés à Payerne

2° Buache Julie Amélie, ouvrière à la Condenserie
de Payerne — domiciliée à Payerne
Célibataire

née à Payerne le quatorze Décembre — mil huit cent septante trois —
fille de Buache Daniel Eugène, charpentier
et de Louise Doudin, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand et Payerne le seize Septembre mil huit cent quatre vingt treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux,
autorisation du père de l'épouse mineure,
publications de mariage à Combremont
le Grand et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état civil
de Combremont le Grand.

Signatures des époux :

Louis Gilliand
Amélie Gilliand

Signatures des témoins :

Tivaz Isaac à Payerne
La Domyrière César à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Marcher-Ropin

N^o 29

Wechlin-Oechslin

Nom et profession de l'époux:

1^o Wechlin Ernest, menuisier

Lieu d'origine et de domicile:

de Müllheim (Grand Duché de Bade) — domicilié à Payerne

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Müllheim le vingt sept Novembre — mil huit cent soixante sept

Noms, profession et

fils de défunt Frederick Wechlin

domicile des parents:

et de Barbara née Burkli, à Müllheim

Nom et profession de l'épouse:

2^o Oechslin Adeline Anna née Guerber

Lieu d'origine et de domicile:

de Fraubrunnen (Berne) — domiciliée à Payerne

Etat civil:

Veuve de Frederick Oechslin dès le vingt cinq Juillet mil huit cent nonante

Lieu et date de la naissance:

née à Payerne le treize Décembre mil huit cent soixante neuf

Noms, profession et

fille de Guerber Henri Auguste, charpentier

domicile des parents:

et de Rosine née Deppierres, à Payerne

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Grafenried le seize, à Müllheim le dix sept et à Payerne le dix neuf août mil huit cent quatre vingt treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Grafenried et Payerne et permis de célébration du Département de Justice et Police contenant la désignation des pièces déposées dans les Archives.

Communiqué: à l'officier de l'état civil de Grafenried et à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux:

Ernest Wechlin

Adeline Wechlin

Signatures des témoins:

Fritz Luv à Payerne
Jean Galliker à Payerne.

L'officier de l'état civil:

L. Mather. Repin

N° 30

Chevalley-Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chevalley Jules Edouard, agriculteur*

de *Champtauraz* _____ domicilié à *Champtauraz*

célibataire _____

né à *Champtauraz le vingt Septembre mil huit cent soixante huit*

fils de *défunt Jules Chevalley*

et de *Adèle nie Chevalley, ménagère*

2° *Chevalley Sophie Fanny*

de *Champtauraz* _____ domiciliée à *Champtauraz*

Célibataire _____

née à *Champtauraz le dixsept Février mil huit cent soixante trois*

fille de *Charles Louis Chevalley*

et de *Jenny nie Piot*

Les publications ont eu lieu à *Champtauraz le trente Septembre mil huit cent quatre vingt treize*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Combremont le Grand.

Communiqué : *à l'officier de l'état civil de Combremont le Grand*

Signatures des époux :

Jules Edouard Chevalley
Fanny Sophie Chevalley

Signatures des témoins :

L. Berche Pâlaye
Buache Javel à Poyne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner Ropin

N° 31

Logoz-Guiguer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-treize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Logoz Vincent Elie, employé à la Condenserie
de Goumoëns la Ville domicilié à Payerne
célibatairené à Goumoëns la Ville le cinq Novembre mil huit cent soixante quatrefils des défunts Marc Louis Logozet de Marie Louise née Saquer2° Guiguer Marie Marguerite Berthe, tailleursede Villars sous Champvent domiciliée à Payernecélibatairenée à Payerne le premier Janvier mil huit cent soixante neuffille de défunt Jules Guigueret de Lisette dite Marguerite née Buache à Payerne.Les publications ont eu lieu à Goumoëns la Ville le treize, à Payernele quatorze et à Villars sous Champvent le seize Octobre milhuit cent quatre vingt treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publications de mariage à Goumoëns la Ville, Villars sous Champvent et Payerne et les actes de naissance des époux.

Communiqué : aux officiers de l'état civil d' Echallens et Champvent.

Signatures des époux :

Logoz Vincent
Marguerite Logoz

Signatures des témoins :

Henri Ricciard

Edouard Mothar
(tous deux à Payerne)

L'officier de l'état civil :

L. Mathur. Rapin

N° 32
 Ducret. Mochrlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ducret Charles François Louis, confiseur _____
 de Chardonne _____ domicilié à Payerne _____
Célibataire _____

né à Sausanne le vingt trois Novembre mil huit cent soixante sept _____
 fils de Louis Arthur Ducret, agent de Banque _____
 et de Elisa Dufour, domiciliés à Moudon _____

2° Mochrlen Augusta Anna _____
 de Rougemont _____ domiciliée à Seytaux _____
célibataire _____

née à Fiez le sept Novembre _____ mil huit cent soixante quatre
 fille des défunts Jean Mochrlen _____
 et de Julie Sara Comte _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix huit, à Chardonne, Rougemont et Seytaux le vingt Novembre mil huit cent quatre vingt treize _____.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Chardonne, Rougemont, Seytaux et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Corsier, Rougemont et Montreux

Signatures des époux :

Ducret Charles _____
Augusta Ducret _____

Signatures des témoins :

A. Wahlen à Payerne _____
J. Sessat à Payerne _____

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Papin _____

N° 33.

Ducret. Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre — mil huit cent quatre-vingt-treize — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ducret Emile, agriculteur —
de Saint Sulpice — domicilié à Beaugard nièr Moudou
veuf de Marie nièr Thomey dis le douze Janvier mil huit cent
huitante six —

né à Ogens le onze Juillet — mil huit cent quarante six —
fils des défunt Jean Daniel Ducret —
et de Louise Chevalley —

2° Dutoit Lina, ménagère —
de Moudou et Neyruz — domiciliée à Neyruz —
Célibataire —

née à Neyruz le quinze Février — mil huit cent soixante un —
fille de Pierre Abram Dutoit marichal —
et de Jeanne nièr Martin, domiciliés à Neyruz —

Les publications ont eu lieu à Moudou le vingt deux, à Neyruz le
vingt trois et à Saint Sulpice le vingt quatre Novembre
mil huit cent quatre vingt treize . —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
civil de Moudou . —

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Moudou, Leubens et
Neyruz . —

Signatures des époux :

Emile Ducret
Lina Ducret

Signatures des témoins :

Eugène Dutoit à Moudou
Buoch Ruissier à
Neyruz

L'officier de l'état civil :

L. Marthe Riepin

N^o 34
Mottar. Savary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Décembre — mil huit cent quatre-vingt-treize — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mottar Edouard Louis, sellier —
de Gyens et Montpreveyres — domicilié à Payerne —
célibataire —

né à Moudon le vingt deux Février mil huit cent septante —
fils de défunt Benji Samuel Mottar —
et de Louise née Bryois —

2^o Savary Emma Méry —
de Payerne — domiciliée à Payerne —
célibataire —

née à Payerne le six Juillet — mil huit cent soixante huit —
fille de Louis Frédéric Savary, agriculteur —
et de Louise Marie née Favet à Payerne. —

Les publications ont eu lieu à Gyens le premier, à Montpreveyres et Payerne le deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-treize .

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux et publications de mariage à Gyens, Montpreveyres et Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Corcelles le Forat et Moudon.

Signatures des époux :

Edouard Mottar
Méry Mottar.

Signatures des témoins :

Louis Gingins à Payerne
Benoît Favet à Payerne.

L'officier de l'état civil :

E. Maxner. Repin

N° 35

Pissini - Rapin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Décembre — mil huit cent-quatre-vingt-treize — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Pissini Attilio Scopoldo, terrassier —
de Montese, province de Modène (Italie) domicilié à Payerne —
Célibataire —

né à Masserno (Italie) le quinze Octobre — mil huit cent soixante trois —
fils de Federico Pissini, cultivateur —
et de Albina Castagnoli, domiciliés à Masserno (Italie) —

2° Rapin Méry —
de Corcelles près Payerne — domiciliée à Corcelles —
Célibataire —

née à Corcelles le trente Juillet — mil huit cent septante un —
fille de défunt Daniel Rapin —
et de Sixtine née Rüerat, domiciliée à Corcelles. —

Les publications ont eu lieu à Corcelles et Payerne le vingt un Octobre
et à Montese les vingt six Novembre et trois Décembre mil
huit cent quatre vingt treize. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
publications de mariage à Corcelles
et Payerne et permis de célébra-
tion de mariage délivré par le
Département de Justice et Police

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat et à l'officier de l'état civil
de Corcelles. —

Signatures des époux :

Pissini Scopoldo
Méry Pissini

Signatures des témoins :

Buochu Tavel
(à Payerne)
Louis Carron (à Yvonand)
à deux lieux à Payerne —

L'officier de l'état civil :

L. Maxner - Rapin

Par lettre de bourgeoisie
reçue M. Nicod Notaire à Granges
le 18 Décembre 1916, et visée par le
Conseil d'Etat dans le délai légal,
Pissini Attilio - Scopoldo a été reçu
avec sa famille, au nombre des bour-
geois de Donatzen.

Inscrit le 27 Janvier 1917 par
ordre du Département de Justice et
Police.

L'officier de l'état civil
L. Maxner - Rapin

Communiqué au Département de
Justice et Police, à l'état civil de
Corcelles près Payerne et Yvonand.

N° 36

Carrard-Ferrier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Décembre — mil huit cent quatre-vingt-treize — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Carrard François Louis —
de Poliez-Pittet — domicilié à Yvonand —
célibataire —

né à Yvonand le quinze Mai — mil huit cent soixante trois —
fils de Jeanne Louise Carrard, domiciliée à Genève —

et de
2° Ferrier Rosine née Siqueret, garde barrière du J. G.
de Neuchâville (Berne) — domiciliée à Yvonand —
veuve de Godefroid Ferrier dès le quinze Mars mil huit cent quatre vingt six —

née à Yvonand le deux Mars — mil huit cent cinquante —
fille des défunts Jean Jacques Ferdinand Siqueret —
et de Jeanette née Pittet —

Les publications ont eu lieu à Yvonand le dix huit, à Poliez-Pittet le vingt et à Neuchâville le vingt Novembre mil huit cent quatre vingt treize —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état civil d'Yvonand

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Bollens, Yvonand et Neuchâville.

Signatures des époux :

François Louis Carrard
Rosine Carrard

Signatures des témoins :

Benoît Farel (à Payame)

Louis Carrard
Rosini Joseph (à Payame)
L'officier de l'état civil :

L. Meunier-Ropin

approuvé la radiation des signatures Passini Leopoldo et Méry Passini apposée par erreur ci-contre sous la rubrique "Signature des époux."

L'officier de l'état civil
L. Meunier-Ropin

Par Jugement du Tribunal Civil du district d'Yvonand rendu le 30 octobre 1896 déclaré exécutoire le 7 Janvier 1897, le mariage des époux Carrard-Ferrier a été dissous par la divorce.

Inséré le treize Janvier mil huit cent quatre vingt dix sept, par ordre du Département de Justice et Police.

L'officier de l'état civil
L. Meunier-Ropin

Communiqué au Département de Justice et Police.

N° 37

Penseyres-Cherbuin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit* Décembre — mil huit cent quatre-vingt-
treize — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Penseyres Alfred*, sellier —
de *Corcelles le Sorat* — domicilié à *Payerne* —
célibataire —

né à *Assens* le *vingt trois* Avril — mil huit cent *septante* —
fils de *défunt Jean Daniel Penseyres* —
et de *Julie* née *Dussin*, domiciliée au *Sentier* —
2° *Cherbuin Louise* *Lia*, tailleurse —
de *Payerne* — domiciliée à *Payerne* —
Célibataire —

née à *Payerne* le *six* Novembre — mil huit cent *soixante huit* —
fille des *défunts Louis Cherbuin* —
et de *Adeline* née *Rapin* —

Les publications ont eu lieu à *Corcelles le Sorat* et *Payerne* le
neuf Décembre mil huit cent quatre vingt *treize* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux et publications de mariage à Payerne et Corcelles le Sorat.

Communiqué : à l'officier de l'état civil de *Corcelles le Sorat*.

Signatures des époux :

Penseyres Alfred
Lia Penseyres

Signatures des témoins :

Jules Rossier Boulange
Buache Savel
(tous deux à Payerne)

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Rapin

B. S. Jamin

N° _____

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Le numéro 37 de la page 182 ci-mil huit cent quatre-vingt-
deux est celui de la par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

la dernière inscription faite dans l'année 1893.

Les deux doubles du présent registre domiciliés sont conformes

Ce que nous certifions.

L'officier de l'état civil de Payerne

né à L^s Moatther-Ropin mil huit cent

fil de Un double a été remis le 5 Janvier 1894 à l'autorité

et de Cantonale en exécution de l'article 2 de la Loi.

L'officier de l'état civil de Payerne

née à L^s Moatther-Ropin domiciliée à

Payerne le 5 Janvier 1894.

née à mil huit cent

fille de

et de

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

vu le 10 Janvier 1894
Municipalité de Payerne

N^o 1
Ogney. Gris

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Ogney Aimé Alexandre, employé de commerce
de Ormont-dessous _____ domicilié à Payerne _____
célibataire _____

né à Grivouloup le trente un Décembre mil huit cent septante _____
fils de Marc Vincent Ogney, gendarme _____
et de Marie née Ducret, domiciliés à Granges _____
2^o Gris Lucie Adeline dite Adèle _____
de Cerniaz et Scigneux _____ domiciliée à Payerne _____
Célibataire _____

née à Payerne le vingt trois Novembre _____ mil huit cent septante quatre _____
fille de défunt Louis Constant Gris _____
et de Louise Marie née Comte, domiciliée à Payerne _____
Les publications ont eu lieu à Payerne le seize, à Ormont-dessous le
dix huit, à Cerniaz et Scigneux le dix neuf Décembre mil huit cent
quatre vingt treize . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissance des époux,
autorisation du tuteur de l'épouse mineure
Publications de mariage à Ormont dessous
Cerniaz, Scigneux et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil d'Ormont-dessous et Villargel

Signatures des époux :

A. Ogney
A. Ogney

Signatures des témoins :

O. Arnigot-Comte
Mézi
: tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Rapin

N° 2

Carminati-Häusamann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Carminati Antonio Lino, maçon _____

de Brembilla, province de Bergamo, Italie domicilié à Payerne _____

veuf de Virginia Carminati née Scerpella de le vingt un avril
mil huit cent nonante un. _____

né à Magadino (Tessin) le trois Décembre mil huit cent soixante six _____

fils de Benedetto Carminati _____

et de Antonia née Negri, tous deux décédés. _____

2° Häusamann Rosina _____

de Wohlen (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Frauenthuppen le trois Mars mil huit cent soixante six _____

fille de défunt Jean Häusamann _____

et de Irina Lädensch née Wälti, à Coffrane _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le neuf à Wohlen le dix
et à Brembilla le vingt quatre Septembre mil huit cent
quatre vingt treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, pu-
blications de mariage à Wohlen et
Payerne et permis de célébration
de mariage délivré par le Dépar-
tement de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne et à l'officier de l'état civil
de Wohlen _____

Signatures des époux :

Carminati Lino
Rosine Carminati

Signatures des témoins :

La Derava Carlo à Payerne
Carloffi Jacques à Payerne

Officier de l'état civil :

J. Meurer Repin

N° 3.

Herren-Schranner

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt deux Janvier — mil huit cent quatre-vingt-quatorze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Herren Frédéric, ouvrier en tabacs —
de Surtigen et Merlach — domicilié à Payerne —
Célibataire —

né à Surtigen le vingt deux Juin — mil huit cent soixante neuf —
fils de Pierre Herren, agriculteur —
et de Marie née Zumbach, domiciliés à Muist —
2° Schranner Marie —
de Saufenbourg (Argovie) — domiciliée à Payerne —
Célibataire —

née à Ecuvillens le vingt six Juillet — mil huit cent soixante huit —
fille de Albert Schranner, marichel —
et de Anne Barbe née Schenk domiciliés à Hordest —

Les publications ont eu lieu à Surtigen, Meyriez et Saufenbourg
le huit et à Payerne le onze novembre mil huit cent
quatre vingt treize. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Surtigen,
Meyriez et Saufenbourg ainsi
qu'à Payerne.

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Morat, Meyriez et
Saufenbourg. —

Signatures des époux:

Fr. Herren
Marie Schranner

Signatures des témoins:

G. Meber à Payerne
Joseph Jeuret à Payerne.

L'officier de l'état civil:

L. Maucher-Rapin

Le Tribunal du district du Sac,
Canton de Triboung, par jugement
du 19 Septembre 1915, déclaré de
fini et exécutoire le 10 octobre
1915, a prononcé la dissolution
par le divorce du mariage
Herren-Schranner inscrit
ci. contre, cela en application
de l'article 142 du C.C.G. et
a désigné le défendeur comme
époux coupable.

Fusait le 9 Août 1917
L'officier de l'état civil,
L. Maucher-Rapin

Communiqué au Département de
Justice et Police le 9. VIII. 1917

N° 4
Savary. Siret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Janvier — mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savary Emile, domestique de compagnie —
de Payerne — domicilié à Payerne —
célibataire

né à Paris le dix sept Juillet — mil huit cent soixante huit —
fils de défunte Susanne Savary —

et de
2° Siret Fanny —
de Lucens — domiciliée à Lucens —
Célibataire

née à Lucens le vingt neuf Septembre mil huit cent septante six —
fille de Daniel François Siret, agriculteur à Lucens —
et de défunte Louise née Germond —

Les publications ont eu lieu à Lucens le cinq et à Payerne le six
Janvier mil huit cent quatre vingt quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
acte de Notoriété de la Municipalité
de Payerne, publications de mariage
à Lucens et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Lucens.

Signatures des époux :

Emile Savary
Fanny Savary

Signatures des témoins :

Jules Hubert Siret à Payerne
Beauchamp Savel à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Marnier - Rapin

N° 5

Gingin-Tradervand.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq Février _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Gingin Louis Marc François, teinturier _____de Eclépens _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Granges le vingt Mai - mil huit cent soixante huit _____fils de defunt Jean Louis Gingin _____et de Senny Adèle née Berger, à Payerne _____2^o Tradervand Lucie _____de Corcelles près Payerne _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Dillarey le dix neuf Octobre : mil huit cent septante _____fille de Louis Félix Tradervand, agriculteur _____et de Nancy Madeleine née Marty, à Payerne _____Les publications ont eu lieu à Eclépens, Corcelles et Payerne le
vingt Janvier mil huit cent quatre vingt quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Eclépens, Corcelles et Payerne.

Communiqué: à l'officier de l'état
civil de La Garenne et Corcelles

Signatures des époux:

Louis GinginLucie Gingin

Signatures des témoins:

Ed. Allotey à PayerneAlfred Raithe à Payerne

L'officier de l'état civil:

S. Maxner-Rapin

N° 6

Thalmann. Röthlisberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Février mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Thalmann Jean Denys, mécanicien

de Fribourg domicilié à Payerne

célibataire

né à Colombier le huit novembre mil huit cent soixante quatre

fils de Jean Thalmann, mécanicien à Fribourg

et de défunte Laure Estelle née Chopard

2° Röthlisberger Anna Elise

de Bowyl (Berne) domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le douze Mai mil huit cent septante quatre

fille de défunte Louise Röthlisberger

et de

Les publications ont eu lieu à Fribourg et Höchstetten, le vingt-cinq et à Payerne le vingt sept Janvier mil huit cent quatre vingt quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, autorisation du tuteur de l'épouse mineure, publications de mariage à Fribourg, Höchstetten et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Fribourg et Höchstetten

Signatures des époux :

Thalmann J. Denys
Elise Thalmann

Signatures des témoins :

Emile Savary à Payerne
Hovis Jusaris à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mœcher-Rapin

N^o 7
Piaget-Ferrin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt trois Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Piaget Louis Charles, chapelier _____
de Yverdon et des Grands Beyards - domicilié à Yverdon _____
célibataire _____

né à Yverdon le vingt six Juillet - mil huit cent soixante sept -
fils de défunt Auguste Henri Piaget _____
et de Marguerite née Blenler à Yverdon _____
2^o Ferrin Marguerite _____
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
célibataire _____

née à Payerne le douze Juillet - mil huit cent soixante sept -
fille de Jacques Ferrin _____
et de Jeune Marieanne née Héritier, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Yverdon et aux Bayards le quinze
et à Payerne le vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt
quatorze . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état
civil d'Yverdon.

Communiqué: aux officiers de l'état
civil des Bayards et Yverdon

Signatures des époux:

L. Piaget

Marguerite Piaget

Signatures des témoins:

Ferdinand Sellier à Payerne

L. Prévost fils à Payerne

L'officier de l'état civil:

L. Meunier, Ropin

N° 8
Cossy-Gillieron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Février — mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cossy Charles, boulanger

de Rivar — domicilié à Mondon

célibataire

né à Mondon le neuf Octobre — mil huit cent soixante quatre

fils de Marc Louis Cossy

et de Marianne Elise née Crisinel à Mondon

2° Gillieron Rose Céline

de Servion et Puidoux — domiciliée à Mondon

célibataire

née à Mondon le trois Janvier — mil huit cent septante trois —

fille de Charles Gillieron

et de Céline née Bessat, à Mondon

Les publications ont eu lieu à Rivar, Puidoux, Mondon le vingt
et à Servion le vingt un Janvier mil huit cent
nonante quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Mondon.

Signatures des époux :

Cossy Charles
Cossy (mar)
Rose Gillieron

Signatures des témoins :

Aug. Liardet à Mondon
Ert Gillieron à Mondon

Communiqué : aux officiers de l'état

civil de Chexbres, Mondon

et Oron la Ville.

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Rapi

N^o 9
Rapin-Seyser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rapin Eugène, agriculteur _____
de Corcelles près Payerne _____ domicilié à Verschez-Javary près Payerne
veuf de Suzanne née Rapin dès le dix sept Juillet mil huit cent
nonante trois _____

né à Corcelles le trente un Octobre _____ mil huit cent cinquante huit-
fils des défunts Charles Daniel Rapin _____
et de Sydie née Rapin _____

2^o Seyser Marie Marguerite, maîtresse d'école _____
de Golaten (Berne) _____ domiciliée à Payerne _____
Célibataire _____

née à Payerne le treize Février _____ mil huit cent cinquante _____
fille de défunte Anna Marguerite Seyser _____
et de _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles et Payerne le trois et à
Wylersoltigen le quatre Février mil huit cent quatre vingt
quatorze . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte de
décès de la première femme de l'époux et
publications de mariage à Corcelles, Wyl-
ersoltigen et Payerne. _____

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Corcelles et Wylersol-
ten. _____

Signatures des époux :

Eug. Rapin
Marie Rapin

Signatures des témoins :

Henri Doudin à Payerne
Juliet Doudin à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxcher Rapin

N° 10

Herzog - Rebischer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Herzog Michel*, essortisseur de cigares _____

de Sandhausen (Grand duché de Bade) - domicilié à *Payerne* _____

Célibataire _____

né à Sandhausen le trois Mars _____ mil huit cent soixante neuf _____

fils de *Nicolas Herzog*, coiffeur maître cigarière à Sandhausen _____

et de défunte *Catherine* née *Wittmann* _____

2° *Rebischer Elisabeth*, repasseuse _____

de Guggisberg (Berne) _____ domiciliée à *Payerne* _____

Célibataire _____

née à Guggisberg le huit août - mil huit cent septante trois _____

fille de *Gottlieb Rebischer* agriculteur _____

et de *Elisabeth Ulrich*, domiciliés à Guggisberg _____

Les publications ont eu lieu à Guggisberg le premier, à Payerne le trois et à Sandhausen du trois au dix huit Février mil huit cent quatre vingt quatorze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Guggisberg et Payerne et permis de célébration du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat et à l'officier de l'état civil de Guggisberg

Signatures des époux :

Michael Herzog.

Elis. Herzog.

Signatures des témoins :

Gustav Weber à Payerne

Alexand. H. H. H. à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maurer-Rapin

N° 11

Weber - Tacheron

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Weber Gottfried, domestique agriculteur _____
de Fräschels (Fribourg) _____ domicilié à Yvonand _____
Célibataire _____

né à Fräschels le six Septembre _____ mil huit cent soixante huit _____
fils des défunts Jakob Weber _____

et de Anna nie Meyer _____
2° Tacheron Elise, ménagère _____
de Mollondins _____ domiciliée à Yvonand _____
Célibataire _____

née à Yvonand le trente Juin _____ mil huit cent soixante deux _____
fille de Louis Tacheron, agriculteur à Yvonand _____
et de défunte Genevieve Louise nie Badoux _____

Les publications ont eu lieu à Yvonand le premier, à Fräschels de _____
Mollondins le trois Mars mil huit cent quatre vingt quatorze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de
l'état civil d'Yvonand.

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Herzogen, Donneloye et
Yvonand _____

Signatures des époux:

Gottfried Weber
Elise Weber

Signatures des témoins:

Gottlieb Weber à Cuarny
H. Helfer à Beycey

L'officier de l'état civil:

L. Maxner-Rapin

N° 12
Buache. Thivoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Buache Jacques François, ouvrier à la Condenserie

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Payerne le deux Décembre — mil huit cent soixante trois —

fils de Buache Jacques Daniel agriculteur à Payerne _____

et de défunte Anna née Ruffener _____

2° Thivoz Emma Louise née Savary _____

de Missy _____ domiciliée à Payerne _____

divorcée de Daniel Frédéric Thivoz dès le vingt huit Février mil huit cent nonante trois _____

née à Payerne le treize Juin — mil huit cent cinquante six —

fille de Daniel Savary, agriculteur _____

et de Marianne Isabelle née Grandjean à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix et à Missy le douze Mars mil huit cent quatre vingt quatorze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
extrait du jugement ou divorce de l'épouse
et publications de mariage à Payerne
et Missy

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Grandcom.

Signatures des époux :

François Buache

Louise Buache

Signatures des témoins :

Jules Hubler Jural
à Payerne

Samuel Viatic à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Meyner, Jural

N° 13

Dennler. Mestral

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dennler Alfred, tonnelier _____
de Saugenthal (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
Célibataire _____

né à Saugenthal le dix-neuf septembre — mil huit cent septante deux —
fils de Marguerite Dennler, domiciliée à Saugenthal _____
et de _____

2° Mestral Rosa, cigareuse _____
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
Célibataire _____

née à Morat le huit Décembre — mil huit cent septante quatre
fille de Louis Mestral, cigareux _____
et de Rosina Wächter, à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Saugenthal le vingt-un et à Payerne le
vingt quatre mars mil huit cent quatre vingt quatorze —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissance des époux,
Autorisation du père de l'épouse mineure
Publications de mariage à Saugenthal
et Payerne.

Communiqué : à l'officier de l'état
civil de Saugenthal.

Signatures des époux :

Alfred Dennler.
Rosa Mestral.

Signatures des témoins :

Wilhelm Danyisen. à Payerne
Ernest Wohlin à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Répim

N° 14

Liechti-Haussener

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Liechti Charles, agriculteur _____

de Sandiswil (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Chamblieux près Fribourg le deux Juillet _____ mil huit cent soixante sept _____

fils de défunt Nicolas Liechti _____

et de Rosine née Tronchon, à Payerne _____

2° Haussener Elisabeth _____

de Riggisberg (Berne) _____ domiciliée à Morat _____

Célibataire _____

née à Payerne le vingt huit août mil huit cent septante un _____

fille de défunt Daniel Haussener _____

et de Elisabeth née Meyer, à Morat _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix sept, à Biglen, Riggisberg et Morat le dix neuf Mars mil huit cent quatre vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, publications de mariage à Biglen, Riggisberg, Morat et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Biglen, Riggisberg et Morat.

Signatures des époux :

Charles Liechti
Elis Liechti

Signatures des témoins :

Henri Jules Dandin, à Payerne

Alfred Gschwend
à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Maxner, Requin

N° 15

Saccoud-Schidegger

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le quatorze
mai mil neuf cent deux, le Tribunal
Civil du district de Payerne, a dissous
par le divorce le mariage Saccoud-
Schidegger inscrit ci. contre.

Inscrit le sept août mil neuf cent
deux par ordre du Département de
Justice et Police.

L'officier de l'état civil
St. Mathur. Rapin

Communiqué au Département de
Justice et Police.

Aujourd'hui douze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Saccoud Auguste Emile, cigareur _____

de Suidoux _____ domicilié à Payerne _____

Célibataire _____

né à Payerne le dix neuf Février — mil huit cent septante un —

fils de Jenny Saccoud, ménagère à Genève _____

et de _____

2° Scheidegger Cécile, cigareuse _____

de Escholzmatt (Lucerne) _____ domiciliée à Payerne _____

Célibataire _____

née à Bondry le vingt quatre mars mil huit cent septante trois —

fille de Antoine Scheidegger à Yverdon _____

et de Anna Maria née Sötscher à Payerne _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix sept, à Suidoux et
Escholzmatt le vingt deux mars mil huit cent quatre vingt
quatorze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux,
et publications de mariage à Suidoux,
Escholzmatt. et Payerne.

Communiqué: aux officiers de l'état
Civil de St. Saphorin et Escholzmatt.

Signatures des époux:

Auguste Saccoud

Cécile Saccoud

Signatures des témoins:

Géril François à Payerne

Paul Louis à Payerne

L'officier de l'état civil:

St. Mathur. Rapin

N° 16

Guye. Cosanday

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guye Jules Henri, agriculteur _____

de Venrières et La Côte aux Fies domicilié à Strasbourg rue Payerne

Célibataire _____

né à Nenchâtel le vingt trois mai mil huit cent septante un _____

fils des défunts Henri Louis Guye _____

et de Louise Elisabeth née Fagne _____

2° Cosanday Adèle _____

de Bassel _____ domiciliée à Frey _____

Célibataire _____

née à Granges le vingt deux août - mil huit cent soixante trois _____

fille de Daniel Cosanday _____

et de Henriette née Estoppey à Frey _____

Les publications ont eu lieu à Payerne le trente un mars, à Frey le
premier, aux Venrières et La Côte aux Fies le deux et à Bassel le
trois avril mil huit cent quatre vingt quatorze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
Publications, de mariage aux Venrières,
à La Côte aux Fies, Bassel, Frey et
Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil des Venrières, La Côte aux Fies
Granges et Frey.

Signatures des époux :

Jules Guye
Adèle Guye

Signatures des témoins :

Jules Mayor à Payerne
Fritz Redue à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner Rapin

N°

Aujourd'hui

mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Le Volume se termine par le N° 16 des inscriptions de l'année 1894. La suite se trouve dans le Volume commençant par le N° 12.

Ce que nous certifions.

né à L'officier de l'état civil de Payerne huit cent

fils de S. Marthe Repin

et de Payerne le 18 mai 1894.

2°

de



domiciliée à

née à

mil huit cent

fille de

et de

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N°

Aujourd'hui

mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Le Volume se termine par le N° 16 des inscriptions de l'année 1894. La suite se trouve dans le Volume commençant par le N° 12.

Ce que nous certifions.

né à L'officier de l'état civil de Payerne huit cent

fils de S. Marthe Repin

et de Payerne le 18 mai 1894.

2°

de



domiciliée à

née à

mil huit cent

fille de

et de

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

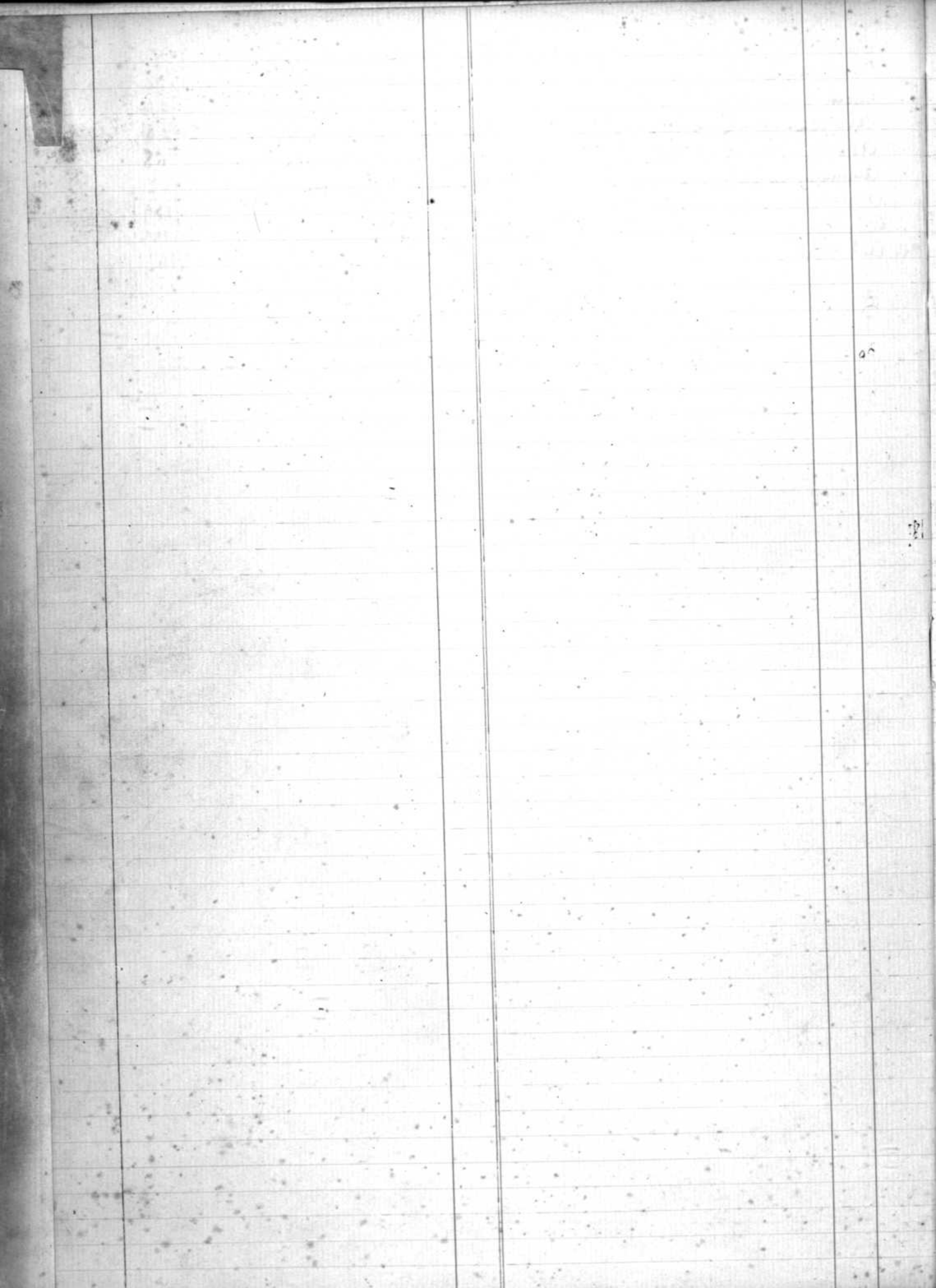
L'officier de l'état civil:

Aubert	Emma
Angsburger. Rod	Charles
Arm	Elisa Anna Marie
Aigroz. Pahud	Louis Daniel
Aigroz. Roulet	Jules Florent
Ammann nie Uhl	Barbara
Alpstäg Hunziker	Jacob
Aquet	Sarah Mathilde
1844 Debischer	Elisabeth

Savagner	8
Chevannes	20
Langnan	24
Combremont le Petit	29
	<hr/> 68
Wynan (Berne)	97
Dubrensch	139
Combremont le Petit, Luby et Gullens	144
Guggisberg	193

Revisé par répétition fait

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	Brossy	Lina Josephine	F	Payerne	1
	Bieri - Licchi	Ulrich	-	Schaugnan	2
	Buache	Marie Fanny	-	Payerne	3
	"	Marianne	-		13
	Baud - Estoppey	Henri Louis		apples	19
	Beyeler - Cherubin	Fritz		Guggisberg	22
	Bovay - Bette	Emile		Correvon	34
	Bettes	Celina		et Combremont le Petit	34
	Brunner nie Ernst	Lina		Forel	36
	Boenf	Sophie Victorine		Marnand	38
	Birardick - Bize	Georges Leopold		Donatye	46
	Bize	Lydia		Villazet	
	Borgeaud - Girardet	Henri		Morrens	48
	Bercher - Perrin	Louis		Combremont le Grand	50
	Bauer - Contesse	Frederic		Faiffelen et Gerlafingen	51
	Bujac - Ney	Ernst Del. Vincent Gemmy		Versailles	54
	Bettes - Hofer	Henri		Combremont le Petit	56
	Bonny - Fivel	Jacques Louis		Chevroux	59
	Buache	Marie	1	Payerne	65
1891	Bossy	Romaine Elise		"	75
	Berbier - Dubrit	Adrien		Villazet, Cully et Lutry	76
	Boenf	Elice Helene		Marnand	82
	Besson	Jeanne Jusanne		Bellerive	85
	Bonzani - Bousson	Giuseppe Antonio		Villette (Italie)	87
	Borgognon	Marie Louise		Vesin	90
	Baudet	Marie		Onnion (France)	103
	Bossy - Tomini	Emile	1	Payerne	106
1892	Briggemann - Monney	Wilhelm Antoine Frideric Jean		Hambourg	111
	Baumann - Schupbach	Wilhelm Gottfried		Wylersoltigen	115
	Buache nie Germond	Emma		Corcelles	121
	Bugnon	Marie Isidorine			125
	Biboux	Jeanne Louise		Cully et Lutry	130
	Bartl - Zurbrugg	Emmanuel		Silberbach (Bohemia)	140
1893	Buache - Siquet	Henri	1	Payerne	153
	Buache	Julia	-		155
	Baud	Caroline Eugenie Sophie		apples	157
	Bersier	Anna		Villazet, Cully et Lutry	163
	Brossy - Desmeules	Jules	1	Payerne	170
	Buache	Julie Amelie		"	173
1894	" - Trevoz	Jacques Francois	1	"	195

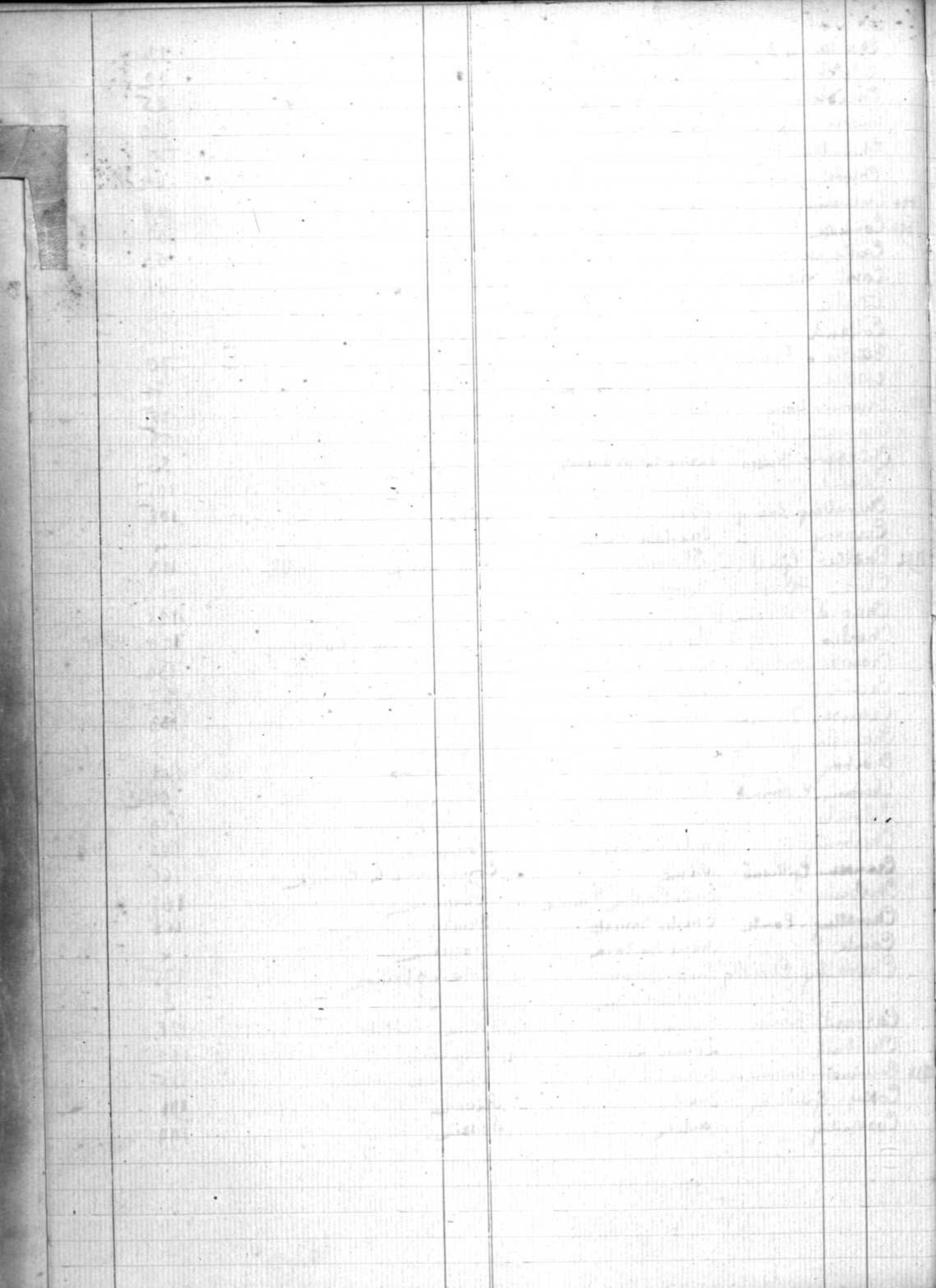
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



12. 20. 1915

	Chevalley nie Duane	Marieanne		Champtamor	13
	Cherbuin	Elise		Payenne	22
	Christer	Rosa Beatrix		Dürenroth	25
	Cuemy	Marie Juste		Chevoux	26
	Chevalley	Lucie Eugénie		Champtamor	37
	Comte - Fay	Benjamin Joseph	1	Payenne	42
1890	Chevalley	Louise		Champtamor	49
1890	Comtesse	Lina Rosalie		Rences	51
	Caille nie Groux	Marie		Genève	53
	Comte Rapin	Henri	1	Payenne	61
	Comte	Louise			63
	Collaud	Marie Martine		St Aubin	66
	Caille - Fiaux	Samuel Alfred	-	Payenne	70
	Caillet	Marguerite Louise		Marecon	71
1891	Crisinel - Bossy	John		Denezzy	75
	Champion - Frick	Henri Jules	F	Payenne	83
	Chiappone - Dresco	Antoine Georges Auguste		Fargo.	86
	Cosandey	Julia		Sassel	105
	Chevalley - Cuemy	Helé		Denezzy	108
	Cuemy	Charlotte Rosine		Chevoux	"
1892	Caille - Givcl	Henri	1	Payenne	113
	Clot - Hänni	Jules		Villars le Comte	117
	Chuard - Willommet	Isaac Henri		Corcelles	128
	Charles	Rosine		" Im Chavornay	129
	Crauser - Biboux	Jean		Frey	130
	Cochin	Berthe		Seigneur et Cernier	132
	Crauser - De Crauser	Alphonse Emile		Frey	133
	Champion - Nichier	Auguste	F	Payenne	137
	Charbon	Jenny Léonie		Freytorrens	148
1893	Cherbuin - Willommet	Jules Augustin	F	Payenne	154
	Colombe	Lucie		Ganges	159
	Cherbuin	Adeline Julie		Payenne	161
	Crauser - Gillian	Aimé		Combremont le Grand	166
	Cherbuin	Louise Cordine Emma		Payenne	167
	Chevalley - Comte	Charles Ernest		Denezzy	168
	Comte	Marie Barbara		Payenne	"
	Chevalley - Chevalley	Jules Edouard		Champtamor	175
		Sophie Fanny			"
	Carrard - Ferrier	François Louis		Poliez - Pittet	181
	Cherbuin	Louise Lia	F	Payenne	182
1894	Carminati - Hausammann	Antonio Lino		Brenbilla (Helie)	185
	Cossy - Gillieron	Charles		River	191
	Cosandey	Artile		Sassel	199

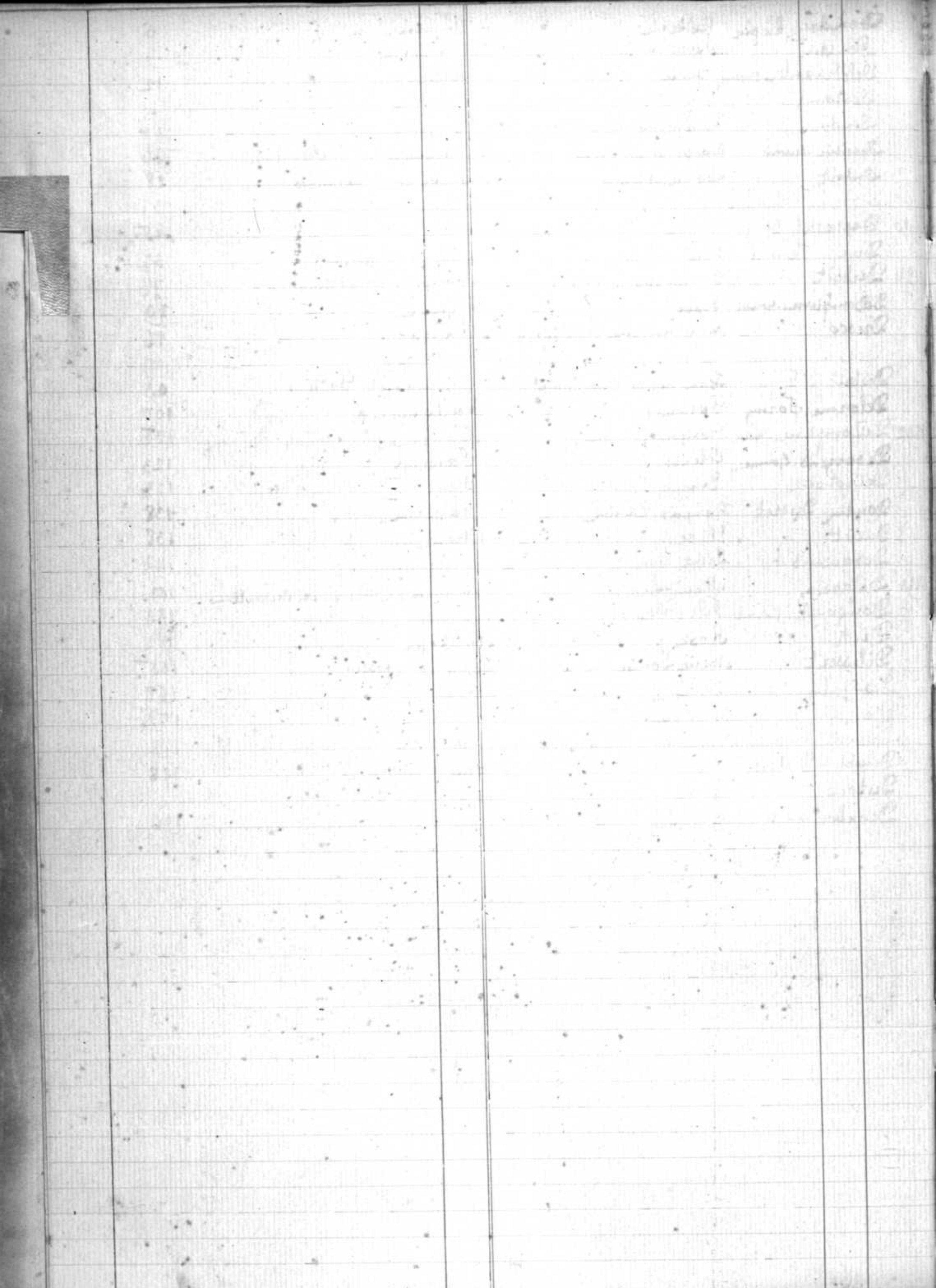
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	Doudin. Rapin	Féderic
	Doudin	Flore Emma
	Delévent. ni Dessange	Julie
	Dessange	"
	Doudin	Emilie mariemey
	Duvosin. Cuany	Charles Frédéric Edmond
	Dutoit	Léonie Nancy
	Dietrich. Flohon	Adolphe
1890	Desselsch. Stachel	Emile
	Duc. Paccant	Paul Henri
1891	Dubrit	Jenny Marie Louise
	DeDompierre. Marestal	Isaac
	Dresco	Marie Madeleine Philippine
	Doudin. Rapin	Elie
	Dubrit. Pages	Jean Eugène Victor Henri
	Delorme. Formy	Samuel
1892	DeDompierre. Mery	François Benjamin
	Desarzens. Goumaz	Alexis
	DeCrousas	Emma
	Doudin. Ducret	François Daniel
	Ducret	Elise
	Desarzens	Lina Eugénie
1893	Ditras	Marie Lia
	Dougoud. Colomb	Félix Joseph
	Dick	Rose
	Delessert	Marie Louise
	Desmeules	Eugénie
	Doudin	Lydie
	Ducret. Maehley	Charles François Louis
	Ducret. Dutoit	Emile
	Dutoit	Lina
	Dennler. Mestral	Alfred

F	Payerne	6
	Payerne	9
	Belkens	12
	"	"
	Payerne	23
	Champagne + Fontanazier	26
	Moudon et Chevannes	28
	Honiz	33
	Seignaux	45
	Villers. Bramard	57
	Moudon et Sottens	76
	Payerne	79
	Garzo	86
	Payerne	89
	Moudon et Sottens	93
	Vallamand	100
	Payerne	122
	Sarzens	123
	Frey	133
	Payerne	138
	Chardonne	138
	Sarzens	142
	Combremont le Petit et Châtillens	150
	Glanes	150
	Etzelkofen	162
	Suby et Epesses	165
	Ropraz	169
	Corcelles	172
	Chardonne	177
	Saint Sulpice	178
	Moudon et Veyrier	"
	Saugenthal	196

D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Estoppel
Ernst
Eitel
Estoppel

Louise Emma Françoise
Lina
Barbara
Marie Louise

Granges

Granges

19
36
97
98

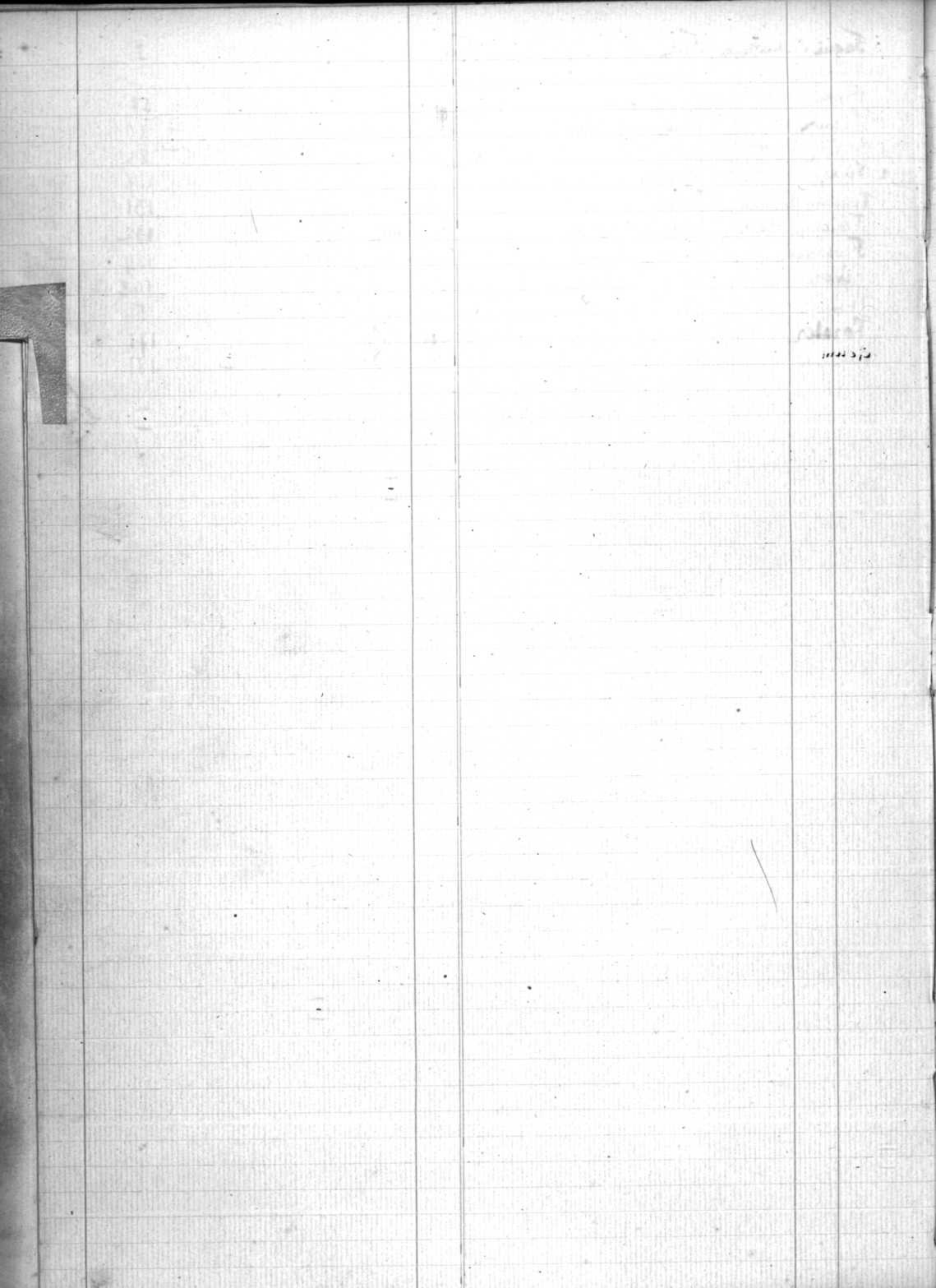
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1891
1892

Fague. meillard	Frik
Flokon	Rosine
Fivas	Mery
Fiaux	Ernestine Marie
Frikh	Julie
Fivas	Isabelle
Finstawald. Tomini	Jacob
Fanchie. Cechin	Frederic Ferdinand
Frossard	Jeane Marie
Fivas	Hortense Alice
Fuchs	Elise
Forster	Lina
Ferris nie Viqueret	Rosine

Frey	7
St. Guier	33
Payeme	50
(Marie) Lousanne	70
Oberk-wyl	83
Payeme	114
Stilli	131
Moudon	132
Brenks et Moudon	134
Gessel	143
Neuenegg	156
Hugelshofen	171
Neuchille	187

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



11111

1892

Grosblous - Locher	Gustave Rodolphe Theodore
Givcl. rcy	Eugene
Girardet	Julie
Germond - Caille	Frederich
Groux	Marie
Givcl - Besson	Henri Arthur
Gschwend - Roulet, ni	Edm. Paul Arnold
Goute - Bandet	Antoine
Groux - Cosandey	Hocuri
Givcl	Mathilde Sophie
Givcl - Pury	Francois
Germond	Emma
Goumaz nie Romier	Leannette Louise
Givcl - Frossard	Louis Henri Donard
Gillieron - George	Gannet Louis
George	Marie Louise
Guillomen - Doerger	Abraham Henri
Gilliant - Fives	Charles
Giger - Cherbon	Auguste (Geiger)
Guiguer	Emilie Charlotte
Granget - Rolinet	Jacques Cesar
Gavillet - Bersier	Emile
Gilliant	Julie
" - Buaeh	Louis
Guerber	Adeline Emma
Gris	Lucie Adeline dit Adile
Gingim - Traderwand	Louis Marc Francois
Gillieron	Rose Celine
Guye - Cosandey	Jules Henri
Guiguer	Mme Marguerite Berthe

1893

1894

	Prusse	18
1	Payerne	44
	Pilly	48
	Lovallens	53
	"	"
F.	Payerne	85
	Altstätten	92
	Losmont (France)	103
-	Payerne	105
1	"	113
1	"	119
	"	121
	Siddiles et Rossens	123
1	Payerne	134
	Châtillens et Servion	135
	Trübroye	135
	Schöneberg	142
	Combremont le Grand	143
	Illhart	148
	Villers sous Champvent	152
	Scutigny	160
	Geney et Vucherens	163
	Combremont le Grand	166
	"	173
	"	174
	Seignaux et Cernier	184
	Elipens	188
	Servion et Pruidoux	191
	Herrières et Côte aux Fies	199
	Villers sous Champvent	176

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

14
22

20
6
2

011

150
21
171

14
13
5

111

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

22

identical. present

182

111

1890

Houbler	Lina Elise
Höberli - Köhli	Samuel
Hermann	Susanne
Housson - Lepin	Charles Auguste
Hoffer	Julia
	Lucie
Hiltbrand	Anna
Hermann - Schnebeli	Werner (dit Henri)
Humbert - Colland	Melchior
Huechoz - Thybaud	François
Housson - Jordani	Emile François Beat
Hungerbühler - Kauf	Jacob
Housson	Hélène Julie
Hausener	Marie
Hoffer	Berthe
Hurst	Elisabeth
Hännli	Emma
Hocktler	Rosine Berthe
Hoffer	Lina
Hochmuth - Charles	Charles Richard
Hunziker	Ida
Hermann	Julie Lina
Hartmann - Dick	Julius
Hirzel	Elise
Hausmann	Rosina
Herrey - Schrauner	Frédéric
Hersog - Leibacher	Michel
Hausener	Elisabeth

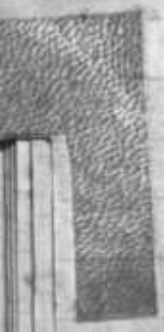
F

Bätterkinden	14
(Muhleber) Münchenbüchse	17
Payenne	24
"	30
Donatye	43
"	56
Burgstein	58
Payenne	64
Emis	66
Rossinières	77
Payenne	78
Romenschorn	82
Payenne	87
Rueggisberg	96
Donatye	99
Soroch	104
Salvenach	117
Wohlen	120
Donatye	124
Ebenberg	129
Steffelbach	139
Payenne	149
Silberbach (Bohème)	162
Grossfoltern	169
Wohlen	185
Lutigen et Merlach	186
Sandhausen	193
Rüggisberg	197

F.

1894

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



sec

180

189

189

18

	Jeune - Aubert	Luc Auguste		Fouaine le Haut	8
	Jomini - Boudin	Henri Jacques	1	Payerne	9
	Jomini	Henriette Marie		"	10
	Jourdan - Watteringer	Wilhelm Christian		Calix, (Wurtemberg)	11
	Jomini	Adèle		Corcelles	35
1890	Jaquet - Magnin	Pierre Alexandre		Grolley	147
	Iseli - Comte	Frédéric		Mühleberg	63
1891	Jeune - Roth	Joseph Alphonse		Fouaine le Haut	73
	Jomini	Elise Virginie	1	Payerne	78
	"	Marie Elise	1	"	106
	Jomini - Steinmann	Jules François	1	"	107
1892	Jomini.	Victorine Louise		"	116
	"	Louise Elise	1	"	131
	Ischi	Elisa		Arnimisberg	136
1893	Jeun. Cuiquer	Henri Emile	1	Payerne	152
	Iseli - Fuchs	Frédéric		Mühleberg	156
	Jomini	Louise Jenny	1	Payerne	158
	Jaccoud - Schneider	Auguste Emile		Puidoux	198

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

5.

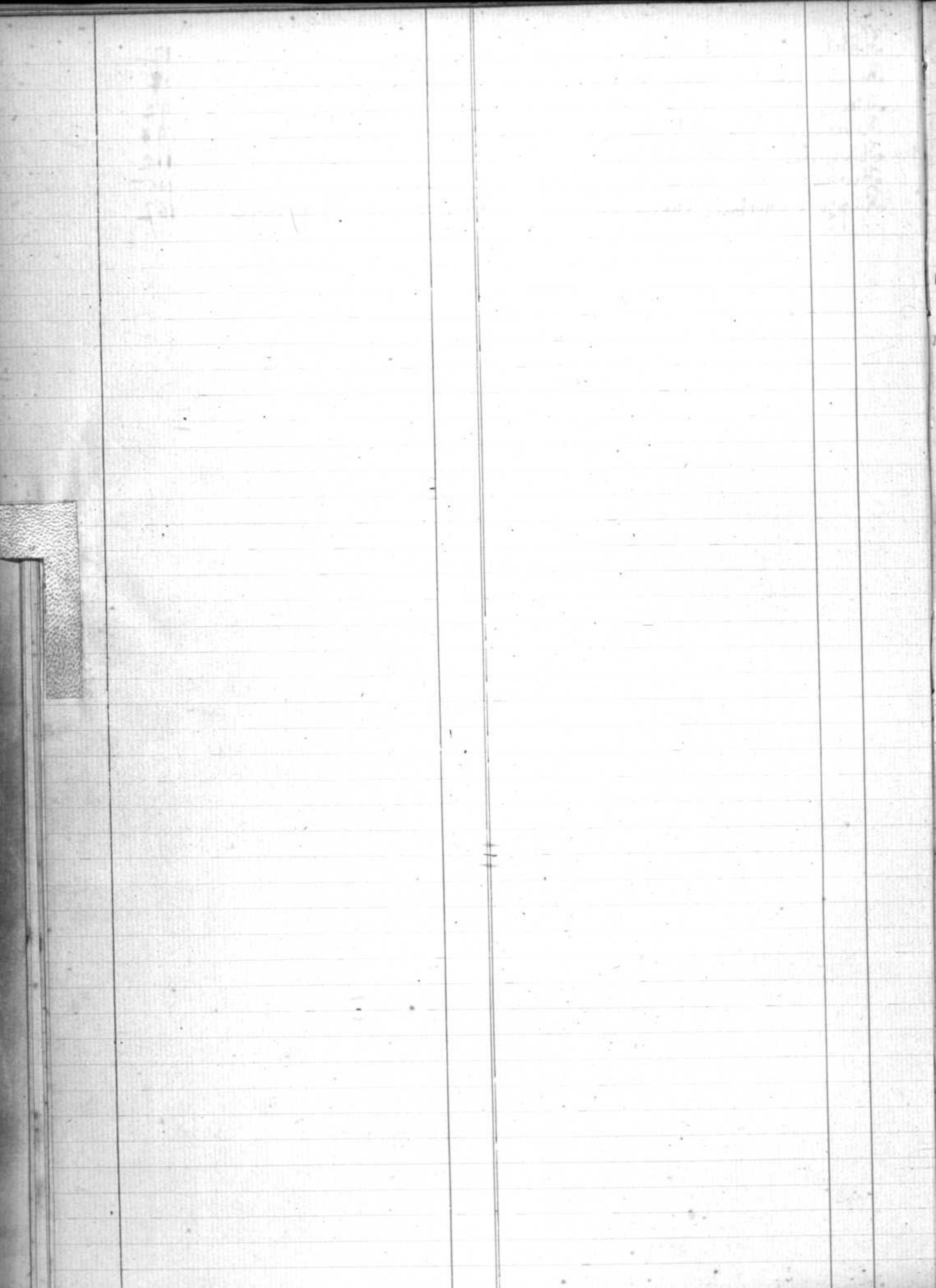
89



	Höhli	Marie Rosine
	Kupfer-Hermann	Charles Frederick
	Heller	
	Heterli	Marie
1892	Kieferle	Antonia
	Kunz	Anna Elisabeth
	Kupfer-Charbon	Charles Frederick

	Hellweh	17
	Steffisburg & Leuperswyl	28
	Elisabeth Gitelet	92
	(Marie) Utzenstorf	94
	(Antonia) Emmetach	112
	Leudiswyl	115
	Steffisburg & Leuperswyl	167





	Liechti	Caroline	Laudiswyl	2
	Locher	Anna Marie	Heule	18
	Liechti-Lomini	Albert	Laudiswyl	35
	Lenz - Boenf	Frederic	Walterswyl	38
	Leresche - Chevaley	Jules Emile	Bellaigues	40
1841	Euthi	Marguerite	Imerbis moos	80
	Lador	Jenny Elise	Bullet	05
1893	Liniger	Elisabeth	caulon	148
	Lador - Lomini	Henri		158
	Lerch - Forster	Frederich	Brittneu	171
1894	Leyser	Marie Marguerite	Goleten	170
	Liechti-Haussemer	Charles	Laudiswyl	192
1903	Logoz - Guignier	Vincent Elie	Goumies le Ville	197
				176

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

	Mailard	Augustine Louise
	Moratel-Weber	Henri Louis
	Magnin	Marie Alexandrine
	Muller-Rittener	Jules Charles Paul
	Meyer-Kittbrand	Jean Edouard
	Meysse	Jusette
	Maderli-Fallon	Albort
1891	Milliond	Elise
	Moratel	Lina
	Millet-Fallet	Jean Lucien
	Munger-ni-Letter	Marie Elisabeth
1892	Mouney	Virginie Caroline
	Marnier	Elise Louise
	Mien	Elise
	Mottaz-Galquin	François Edouard
1893	Michel	Rosine
	Mayor-Ruffieux	Alfred Louis
	Margot-Delissat	Emile
	Mochler	Auguste Anna
	Mottaz-Severy	Edouard Louis
	Mestral	Rosa

	Cheselles		7
	Peyeme	1	32
	Cottens		47
	Peyeme	1	52
	Ulmir		58
	Coneson		60
	Petitouloup		69
	Gauthier		74
	Peyeme		79
	Montbrellos		84
	Wohlen		88
	Villars le Grand		111
	Grandcour		118
	Peyeme	F	122
	Syens et Montpreveyres		127
	Wohlen		142
	Grandcour		164
	St. Croix		165
	Rougemont		177
	Montpreveyres		179
	Peyeme	F	196

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1890	Mey. Chevalley	Pièrre Jean Louis	-	Peyeme	13	
	Mey. Vonnes	Frédéric Henri	-	"	15	
	Mey. Mark	César Frédéric	F	"	20	21
	Mey	Emma		"	42	
	"	Rosine		"	44	
	"	Julie Elisabeth		"	54	
1892	Nicod - Jomini	Emile		"	116	
	Mey. Boffer	Emile Louis	-	"	124	
	Nicolier	Marie Elisabeth			137	
1893	Mey. Savary	Frédéric Philippe	1	Oleyres	151	
				Peyeme		



82

81

80

11

(1893)
1894

Ochsenbein-Sondin	Gottlieb
Oberli-Bruner	Jean Ernst
Oechli-ni-Guerber	Adeline Anna
Ogney-Cris	Simi Alexandre

Steffisburg	23
Rüderswyl	36
Frennbunnen	174
Ormont desous	184





1890	Plumetier - Anstien	Henni	-	Peyrere	-	25
	Pahnd	Aline Louise		Ogens		29
	Perrin - Savary	Eouent	-	Peyrere		31
	Pidonx - Rod	Jules Benys		Forel		41
	Perrin - Hooffer	Jules	1	Peyrere		43
	Perrin	Pauline Louise				50
	Paccens	Lucie		Pievouloup		57
	Pillet	Lina		Seigneur		62
	Perrin - Buache	Charles Constant	7	Peyrere		65
	Perrin - Caillat	Jules	1			71
1891	Pasteur - Million	Louis		Cte Croix		74
	Pasche	Marie		Oron la Ville		81
	Pages	Louise		Frey		93
	Perrin - Ledor	Auguste	-	Peyrere		95
	Parlod - Hooffer	Paul		Suby et Villeth		99
1892	Penseyres - Fivas	Charles Louis		Corcelles le Joret		114
	Pury	Marie Rosalie		Middes		119
	Pauli - Pillonnel	Christian		Wahlern		125
	Pillonnel nee Dugnon	Marie Sidonie		Montagny les Monts		125
	Passini - Rapin	Attilio Leopoldo		Moudese (Italie)		180
	Penseyres - Chebun	Alfred		Corcelles le Joret		182
	Predervand	Lucie		Corcelles		188
	Praget - Perrin	Louis Charles		Yvandon les Grands Bueyars		190
	Perrin	Marguerite	-	Peyrere		4
	P					

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



THE
RECORDS
OF
THE
CITY
OF
NEW
YORK
1898

11

11

Quidort-Tounez Frederic Charles

Chevroux

102





	Fosselet - Delédevant	Louis César	Bayards	12
	Rod	Elise	Ropras, Corcelles le Jorat et Mézières	20
	Rossier - Dutoit	Louis	Chevornay	28
	Rapin	Marie	Payerne	30
1890	Rod	Lionie	Ropras, Corcelles le Jorat et Mézières	41
	Rittener	Julia	Vercy et Châtenay d'axe	52
	Rapin	Berthe Felicie	Payerne	61
	Roulet	Marguerite Sile Elise	Donatye	68
1891	Roth	Sophie	Grossaffoltern	73
	Rusin - Lutmy	Jean Louis	Cronay	80
	Rüttel - Pasche	Lucien	Vuibroye, Palézieux, Ecoteaux et les Thioleyres	81
	Rapin	Marie Louise	Payerne	89
	Ryser - Borgognon	Alfred	Litzelflüh	90
	Roulet née Keller	Elisabeth Griselet	Nissy	92
	Rossier - Estoppey	Jules	Villerzel	98
	Rapin - Savary	Albert	Payerne	101
1892	Rissen - Hostettler	Alfred	Guggisberg	120
	Roux - Buache	Eugène François Alexandre	Sensenne	121
	Rossier	Leannette Louise		123
	Reber	Béni Christian Alfred Auguste	Changnan	136
1893	Riser - Buache	Charles	Litzelflüh	155
	Rollinet	Marie Augustine	Dompierre	160
	Ruffieux	Marie Alie	Charmey	164
	Rindler - Birzel	Gottlieb Jacob	Zofinger	169
	Rapin	Méry	Corcelles	180
	Röthlisberger	Anna Elise	Bowyl	189
1894	Rapin - Seyser	Eugène	Corcelles	192





10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

111

111

111111

1890	Savary - Waridel	Henni	1	Payerne		4
	Savary - Janini	Fritz Louis	1	"		10
	Savary - Houbler	Henni	1	"		14
	Simond	Julie		Valleyes et St. Croix		16
	Savary	Lina dite Emma	-	Payerne		31
	Stacheli	Elise		Egnach		45
	Savary - Meystre	Fritz	1	Payerne		60
	Schneebeli	Sophie		Affoltern		64
	Savary - Schläfli	Constant	-	Payerne		67
	Schläfli	Léone Eliza		Münchenbuchsee		75
1891	Schepoth - Minger	Frédéric		Röthenbach		88
	Gutter	Marie Elisabeth				92
	Gausser - Hehli	Charles Emile		Sigriswyl		94
	Spicher - Hauptener	Joseph Henni		Ueberstorf		96
	Savary	Sophie	-	Payerne		101
	Suhr - Horst	Eugène		Bonzenfelden		104
	Steinmann	Marie		Gempfenach		107
1892	Savary - Voncken	Jules	1	Payerne		110
	Schmidt - Kieferle	Reynold Auguste Hermann		Saalfeld		112
	Schüpbach - in Hlung	Anna Elisabeth		Sandiswyl		115
	Savary - Siegenthaler	Daniel	1	Payerne		126
	Siegenthaler	Elise		Trub		127
	Selquin	Augustine Virginie		Chesard St. Martin		141
	Schupbach - Wagner	Louis		Sandiswyl		142
1893	Schoch - Michel	Arnold		Thalwil		140
	Schorpp - Hermann	Charles Edouard		Kuchel		151
	Savary	Marie Louise Julia		Payerne		161
	Schüssler - Cuesbain	Philippe Auguste	1	Roux - Vives		172
	Savary - Dandin	Samuel		Payerne		179
	Savary	Emma Méry				186
1894	Schwaner	Marie		Leufenbourg		182
	Savary - Viret	Emile	1	Payerne	Brigant F	195
	"	Emma Louise				198
	Scheidegger	Cécile		Escholzmatt		





10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

101

102

	Fräbert	Charles Auguste
	Finguelly	Marie Victoire
	Frybaud Chevalier	Marie Louise
	Fallent	Marie
	Formy	Marie Anne Lisette
	Fronmey. Marnier	Auguste
1893	Fombes. Dittes	Alfred Louis
1894	Fthalmann Köthlisberg	Jean Denys
	Facheron Elise	
	Févoz vic Savary	Lucie Louise

Königsbuch (Saxe)	3
Pont la Ville	55
Lepres	77
Bequins	84
Gallamend	100
Vullicus	118
Bellerive	150
Fribourg	180
Mollondens	194
Missy	195



111
112
113

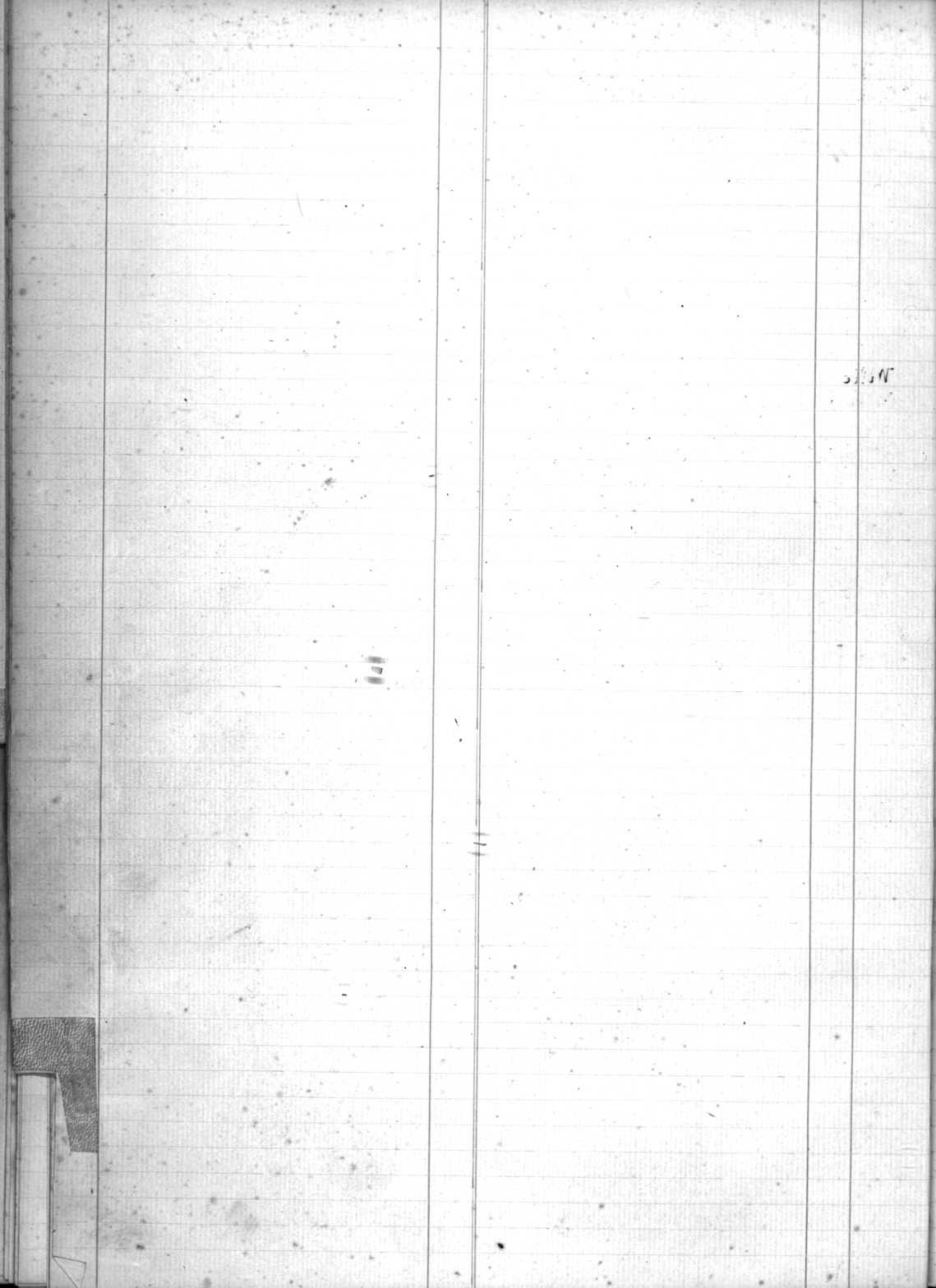
114
115

116

117



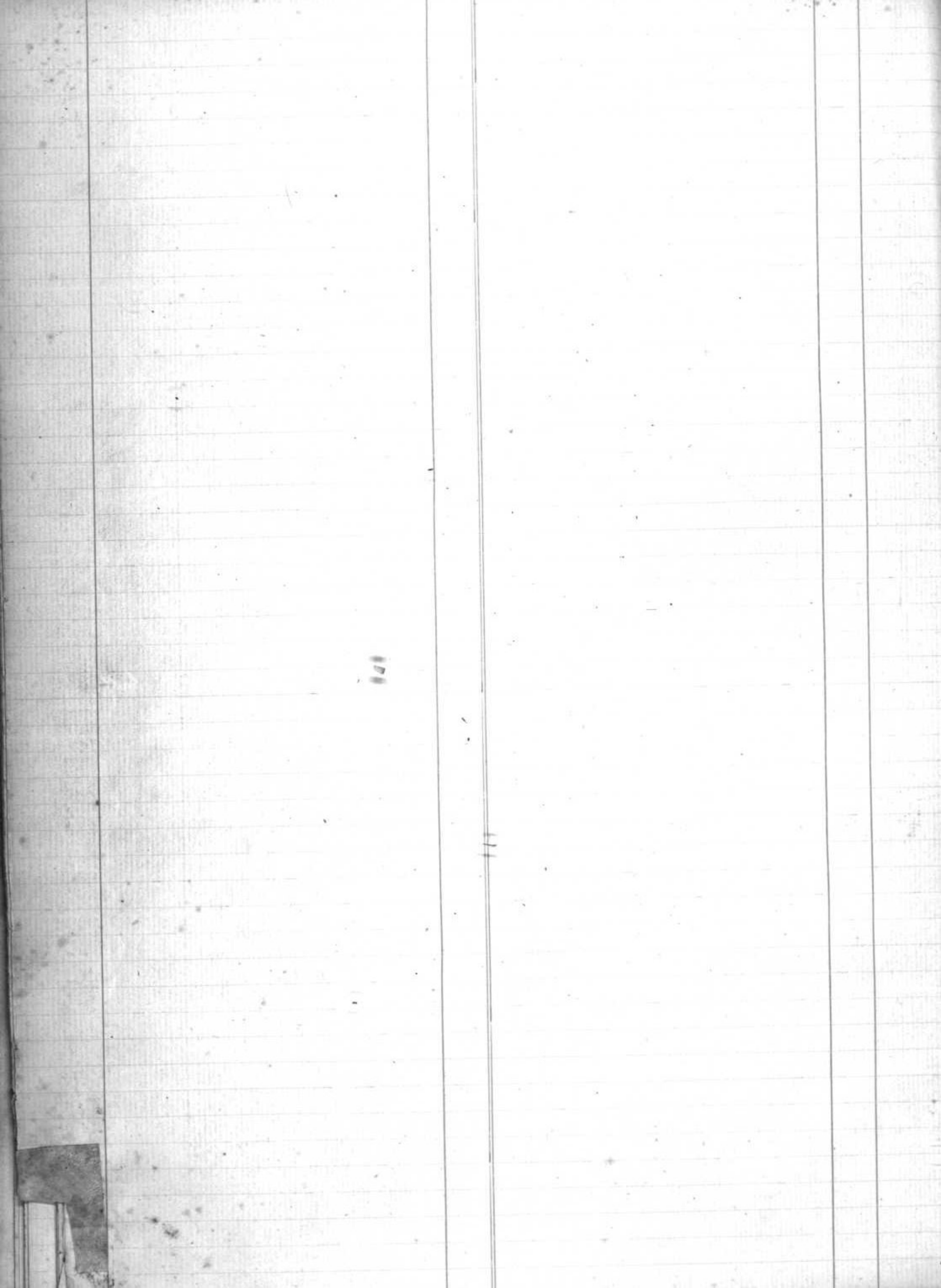


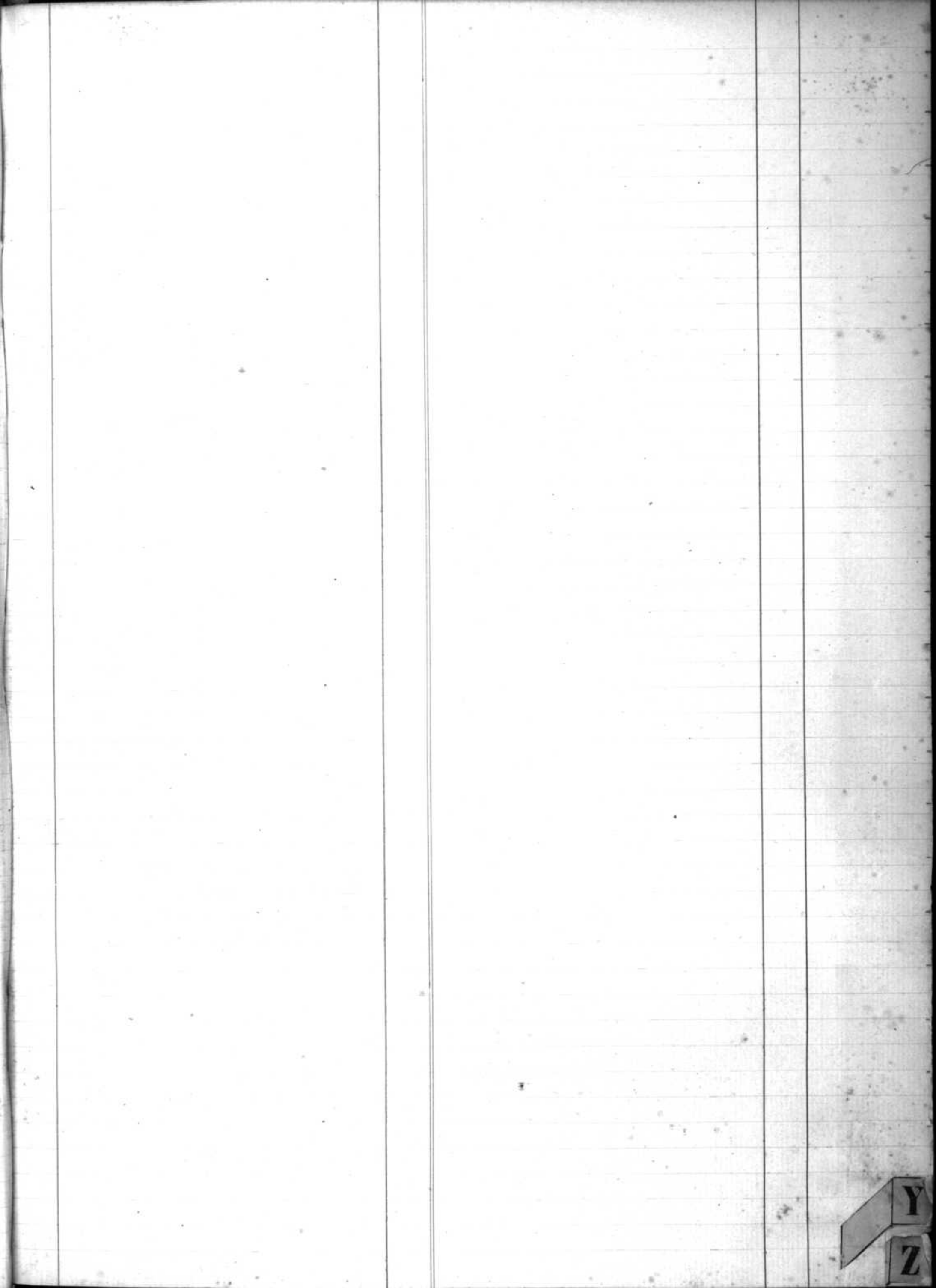


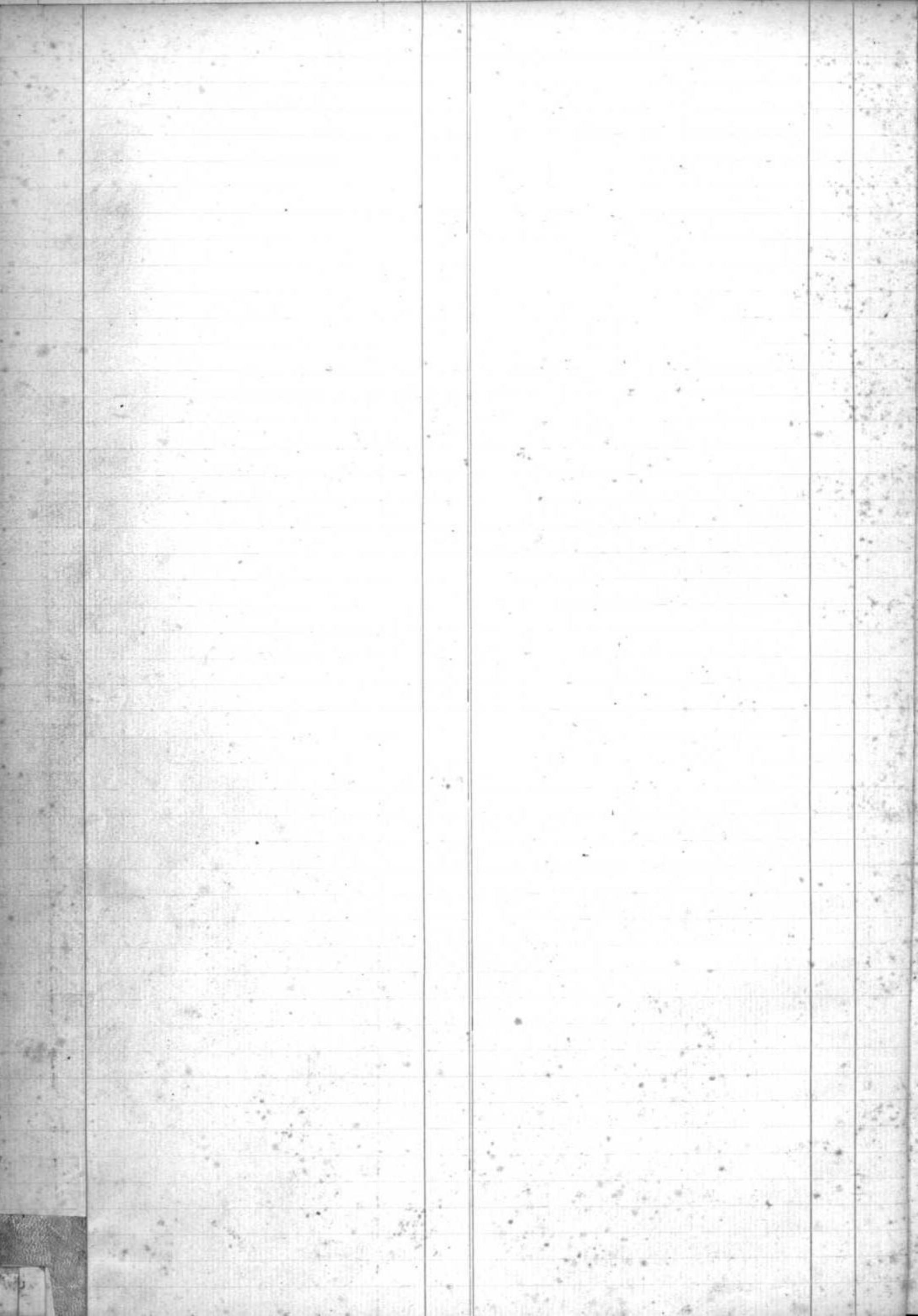
Willommet. Brossy	Emile
Wari del	Eugenie Nancy
Wettinger	Amelia Louise
Touner	Elise
Wiesel. Gimond	Henri Louis
Willommet. Arn	Henri Louis
Weber	Lydia
Viquerat. Chevalley	Jules Francois
1890 Viquerat. Viquerat	Louis Alexander
Viquerat	Lucie
Walter. Fingely	Emmanuel Joseph
Viquerat. Pittet	Gustave
Wallow	Alfred Jerny
Willommet. Lahnd	Louis
Wattoux. Ammann	Alf Charles Alphonse
1892 Sorbentey	Anne Marie Elisabeth
Willommet Cicile	Georg Horst Auguste
Wagner	Emma
Viquerat. Agnet	Ernest Jules
1893	Ida
Willommet	Louise Emma
Sisard. Band	Alfred Auguste
Wecklin. Guerber	Sig. Oswald Ernest
Viquerat	Rosine
1894 Siret	Fanny
Weber. Pacheron	Gottfried

Payerne	F.	1
Prehins		4
Buttwiler		11
Yvonand		15
Charbonney		16
Payerne	-	24
Oberutzwil		32
Combremont le Grand		37
"		40
"		5
Payerne	1	55
Combremont le Grand		62
Prieuloup		69
Payerne	-v	91
Lac ou Villers (France)		97
Dudingen		110
Payerne	v	128
Ebnat		141
Combremont le Grand		144
"		153
Payerne		154
Grandval		152
Müllheim		174
"		181
Sucens		182
Fräschels		194









• Lahnd
Zurbrugg

albertine
Marie

Guggisberg
Frutigen

91
140

Marriages per officium	192
Supplicium	1
neg. p. clothum	7
	<hr/>
	200
	solus